

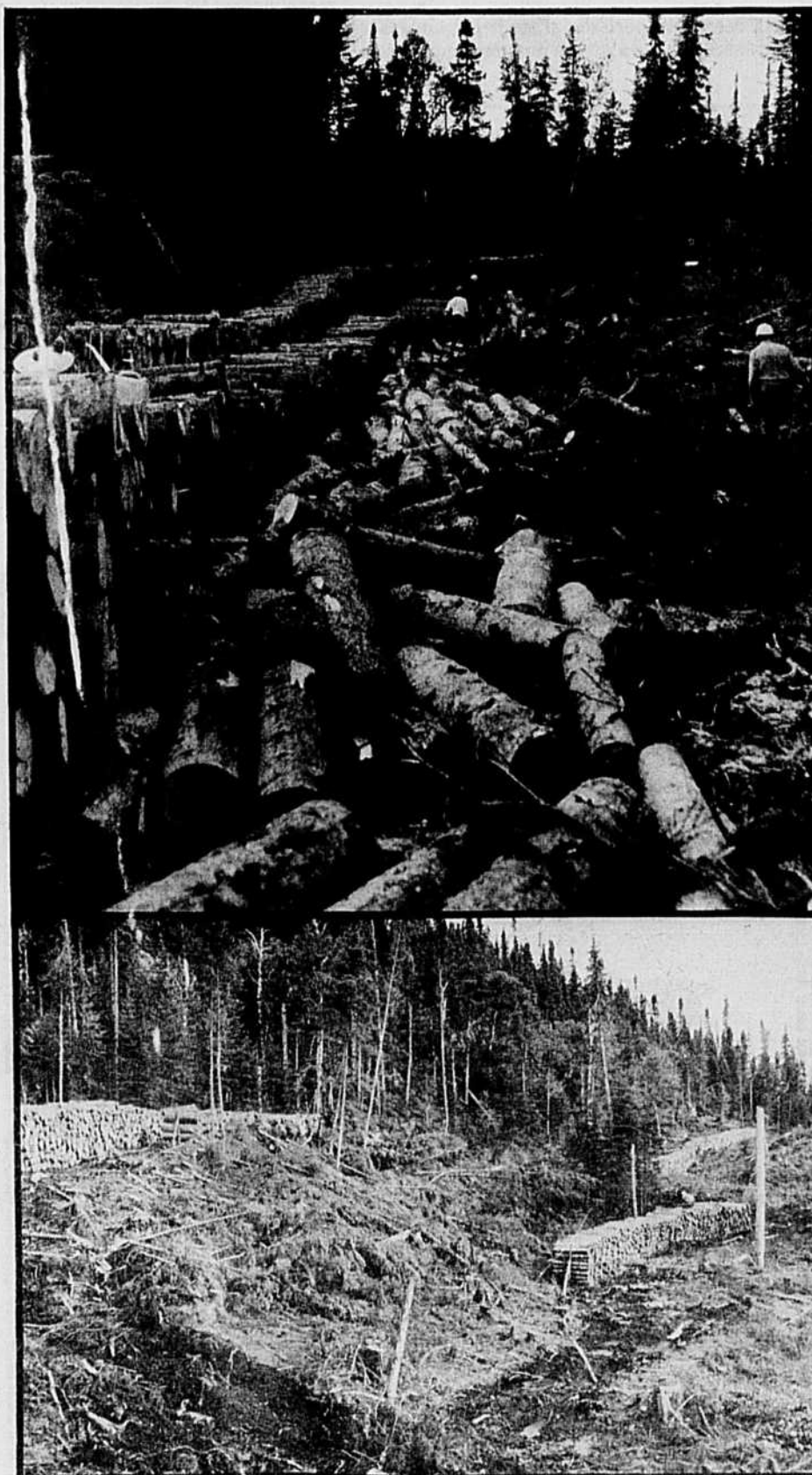
la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLIX — No 23 Montréal, 10 août 1978



Photos Pierre COURTEAU

- Émission de quota devancée
page 2
- "3e Force": à la demande du MAQ
page 4
- Salon de l'Agriculture au Parc Olympique
page 5
- Et l'agriculteur dans tout ça?
page 8
- Validité du plan conjoint des oeufs confirmée
page 9
- Environnement: vers un plus grand réalisme?
page 13
- Relève: place aux solutions pratiques
page 22
- Québec remportera-t-il le championnat du porc?
page 24



L'opinion rurale

Le zonage et l'environnement: une urgence!

L'agriculteur de ce dernier quart du vingtième siècle subit des contraintes de tous genres. Il s'est donné des outils de production et de mise en marché. Les producteurs se sont regroupés en coopératives avec l'intention de porter les produits agricoles jusqu'à la table du consommateur. Les prix des denrées alimentaires incitent le citadin à venir s'établir à la campagne, souhaitant produire son concombre, sa tomate et son chou, etc.; tout en bénéficiant de l'air pur, du soleil, des fleurs et des petits oiseaux.

Ce citadin rural — consommateur — apprenti producteur voudrait avoir tout ce que la ville lui apportait de bon (et qu'il appelle le progrès: loisirs, aqueduc, égouts, rues éclairées, etc.). Il sursaute lorsqu'il constate que dans une agriculture moderne, dynamique, efficace, on n'a pas encore inventé génétiquement parlant, des porcs, des vaches, des volailles éjectant des fumiers désodorisés, oxygénés, compostés, enséchés, comme il est habitué de les retrouver à son super-marché, entre les biscuits à chien et le "moïse" de son chat.

Cette fausse conception de la pratique de l'agriculture contraindrait les agriculteurs progressifs à penser que la loi du zonage agricole non seulement devrait faire partie d'un ensemble de législations favorisant le développement de l'agriculture, mais devrait en être le moteur et que c'est à partir de cette loi qu'il faudra greffer toutes les mesures de rentabilisation préconisées par les agriculteurs. Cette loi obligera donc le gouvernement à se prononcer clairement sur ses véritables intentions en agriculture: si le zonage agricole n'est pas accompagné de mesures de rentabilisation qui vont assurer l'évolution de notre profession, nous continuerons à faire ce que nous faisons aujourd'hui: produire ce que les autres parties du monde ne sont pas capables de nous en-

voyer et accumuler des surplus dans certaines productions, avec la collaboration des agriculteurs du dimanche.

Ces noyaux de sols arables devront être assez grands pour que les producteurs se sentent chez eux et que la profession ne devienne pas une attraction touristique du genre "réserve d'indiens" créée par nos gouvernants.

Ils devraient être assez grands aussi pour que toute l'industrie agro-alimentaire, tant en amont et en aval de la production, puisse être rentabilisée. L'espace élargi réservé à l'agriculture permettra une production animale dynamique sans contraindre le producteur à user de pratiques condamnables dans la disposition des fumiers et sans crainte d'une éventuelle plainte soit par odeur ou écoulement.

La région de Lanaudière détient le deuxième rang au Québec pour la production agricole. La diversité des productions animale, céréalière, horticole et du tabac a permis l'expansion de nos meuneries, de nos abattoirs, de nos conserveries, etc. Elle a aussi permis de spécialiser nos fournisseurs d'intrants, de machineries, d'engrais, de pesticides, etc.

Cette importance de l'agriculture chez nous a amené il y a plusieurs mois des cultivateurs à se pencher sur le problème du zonage agricole dans le but de tracer une esquisse du portrait rural. L'inventaire des meilleurs critères d'expansion a délimité trois grandes zones auxquelles se grefferont plusieurs noyaux répondant aux critères de base. La recommandation accompagnant cette cartographie pour tous les intervenants — municipalités de villes et villages, les comtés, etc. — vise à ne bousculer personne mais à créer un certain dirigisme à l'expansion future de la société qui nous entoure. L'esprit de ces mesures est beaucoup plus de faire prendre conscience à toute la population de Lanaudière, même agricole, que le progrès n'est pas de refouler et de déporter les agriculteurs et que "ce n'est pas en lâchant qu'on fera avancer l'agriculture".

La reprise des activités à l'automne 1978 nous permettra de mieux se comprendre et de rayonner l'idée que la loi du zonage agricole accompagnée des mesures de rentabilisation contient toutes les demandes qu'on cherche à obtenir depuis de nombreuses années.

Le projet de règlement sur l'environnement subit présentement les derniers tests avant son adoption. L'UPA exerce actuellement le maximum de pressions pour que le retard apporté dans cette présentation cesse bientôt. Le producteur-éleveur pourra par ce règlement savoir où il s'en va sans subir comme présentement, un texte appliqué d'une façon discriminatoire. Actuellement, quelques "bouffons" tentent d'interpréter des normes en oubliant les réalités agricoles québécoises tels les facteurs climatiques et les coûts prohibitifs.

Le Gouvernement actuel nous assure que la loi du zonage sera votée avant la fin de l'année. D'autre part, les règlements sur l'environnement seront déjà publiés dans la Gazette Officielle lors de nos rencontres d'automne. Il sera donc essentiel que chacun de nous donne son point de vue sur ces législations pour qu'elles soient adoptées à notre situation. Ceci étant fait, nous pourrions produire chez nous en toute sécurité. Il me semble que nous avons autre chose à faire sur nos terres que de nous demander si nous pourrions produire encore l'an prochain.

Bernard Duval, président
Fédération de l'UPA de Joliette

Lait industriel

Émission de quota devancée

Les administrateurs de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec ont décidé de devancer de 15 jours l'émission de la tranche de quota de 30% qui devait s'appliquer le 1er août; cette tranche est allouée pour les mois d'août, septembre et octobre.

Les producteurs pourront donc utiliser le quota de cette période à compter du 16 juillet; cette disposition permettra aux producteurs de ne pas être pénalisés sur leur paye du 16 au 31 juillet pour les livraisons de lait hors-quota effectuées pendant cette période. Cependant, cette décision n'entraînera pas le remboursement des retenues hors-quota effectuées sur les payes antérieures au 16 juillet.

Cette décision est motivée par le fait que plusieurs producteurs n'ont pu ajuster leur production au quota émis pour la période du 1er avril au 31 juillet et ont besoin d'un certain laps de temps pour régulariser la production de leur troupeau et tenir compte de la période de transition de quatre mois qui a été appliquée au 1er avril 1978.

Les pénalités hors-quota perçues seront remboursées tel que prévu après la deuxième période, si les livraisons effectuées par un producteur sont inférieures au quota alloué pour les deux premières périodes.

Communiqué de la F.P.L.I.Q.

Parlons du lait

Nous voulons vivre de l'agriculture parce qu'en tant qu'agriculteurs nous avons du cœur au ventre. Dans la bataille qui se joue pour l'union des deux laits, nous sommes les premiers à souffrir.

On pourrait comparer notre situation à celle des Arabes avec leurs puits de pétrole qu'on appelle avec raison l'or noir, ils se battent pour augmenter le nombre de leurs puits et donc leurs profits.

Ici, les rois ce sont les transformateurs et l'or du noir vire au blanc, nos empereurs achètent les petites et grosses fabriques à coups de millions. Ils ac-

quièrent tout compétiteur pouvant les gêner dans leurs ambitions de faire des profits (faire une piastre comme on dit).

Dans ce cas, il faut voir qu'on se sert de notre argent pour acheter les usines, autant d'argent qu'on ne retrouvera pas sur notre paye. Réfléchissons un peu, leur rêve se résume à vouloir régner en roi et maître sur la production laitière de la province. Après, le prix de notre lait dépendra de leur bon vouloir.

Notre seule chance de salut, le plan conjoint!

Denis Lemay
St-Édouard
Cité Lotbinière



Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L 2P2,
Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC

Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Rédactrice et maquettiste:
Mme Rosaline-D.-LEDOUX

Collaborateur:
Marc LESTAGE

Directeur de la publicité:
Bernard Danis

Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression:
Les Presses Lithographiques 1985 Inc.

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$7; 2 ans, \$12; 3 ans, \$15.

Chèque ou mandat
à la Terre de Chez Nous adressé au
Service du tirage
Non responsable de l'argent.

Dépot légal — 3e trimestre 1978
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



norizone*

POUDRE À PULVÉRISER

Pour le traitement efficace de l'ophtalmie périodique, des blessures envenimées, des écorchures, des brûlures etc.

NORIZONE se vaporise comme un liquide mais se dépose en poudre sèche.

Facile d'emploi, il est aussi économique.

NORIZONE*, gage de protection réelle et de traitement curatif.

Gardez NORIZONE à portée de la main.

Produits Vétérinaires Dispar Ltée.
675 ST PIERRE SUD, JOLIETTE, QUÉ.



Éditorial

Jean-Claude BLANCHETTE

Les congrès de l'UPA doivent-ils demeurer annuels?

Avec le début de l'automne, on entreprend dans l'UPA l'"Opération Congrès"; à l'arrivée de cette Opération, on sent habituellement le besoin de rappeler l'importance des Congrès dans la vie de l'Union et la nécessité pour les agriculteurs de participer activement à ces rencontres qui se déroulent aux divers niveaux de la structure du syndicalisme agricole.

Nous ne croyons pas que ces aspects soient négligeables cette année, mais il nous apparaît opportun de fournir certaines réflexions sur l'opportunité de conserver un Congrès général annuel dans l'UPA, du moins au niveau provincial, étant donné que les agriculteurs auront possiblement à se prononcer entre autres sur cette question lors des prochains Congrès.

La question fut soulevée au cours de la dernière année par le comité d'orientation de l'UPA qui recommande notamment:

"Que le Congrès général de l'UPA soit tenu à tous les deux ans, qu'il soit d'une durée de quatre jours, dont un réservé aux questions administratives, et les autres consacrés exclusivement à l'orientation de base et aux politiques de fond de l'agriculture;"

"Qu'une assemblée générale d'une journée soit tenue au cours de l'année où il n'y aurait pas de Congrès afin de fournir un rapport d'étape sur le travail et les politiques;"

"Que les officiers généraux soient élus pour un mandat de deux ans, et que le Conseil général soit chargé de combler un poste d'officier général rendu vacant au cours d'un mandat."

Lors des diverses rencontres portant sur l'étude des recommandations du comité d'orientation, on n'a pu dégager un consensus véritable sur cette recommandation.

Les deux formules, soit le Congrès annuel comme actuellement ou le Congrès tous les deux ans comme le recommande le comité d'orientation, ont des avantages et des inconvénients dont voici les plus généralement soulevés:

Le Congrès annuel:

- est une source précieuse et inépuisable d'échange, d'information et de motivation pour tous les échelons et tous les organismes du syndicalisme agricole;
- permet d'ajuster au moins annuellement les politiques aux réalités et aux besoins;
- permet d'être présent dans l'opinion publique à l'occasion du Congrès.

Par ailleurs:

- ça exige un déploiement d'énergies considérables;
- durant au moins le quart de l'année d'activité, soit de la fin d'août à la mi-décembre, l'attention et les disponibilités sont centrées sur le Congrès aux divers niveaux;
- c'est dispendieux de réaliser chaque année la série des Congrès.

Le Congrès tous les deux ans:

- devrait possiblement délimiter davantage des orientations en laissant plus de marge de manœuvre au Conseil général pour l'application et l'adaptation des orientations générales dans le temps et selon les besoins;
- donnerait plus de temps aux dirigeants élus pour donner suite aux orientations votées par le Congrès et éviterait possiblement que l'on revienne avec les mêmes résolutions d'un congrès à l'autre;
- permettrait une certaine économie.

Par ailleurs:

- il faudrait par d'autres moyens assurer l'échange, l'information et la motivation commune que permet la formule actuelle des congrès annuels;
- le Conseil général devra se réunir plus souvent et suivre de plus près l'évolution des dossiers et l'application des orientations du Congrès;
- on devra trouver le moyen d'être quand même présent dans l'opinion publique.

Ce qui motive les hésitations devant l'application de cette résolution est peut-être la courte durée de l'assemblée générale d'une journée entre les congrès; en effet, lorsqu'on réunit des délégués de toutes les régions et de toutes les fédérations, avant d'avoir démarré toute la machine, on n'a pas le temps de faire grand-chose dans une journée.

La formule mitoyenne serait peut-être qu'on ait un Congrès de quatre jours tous les deux ans comme le précise la recommandation, que l'assemblée générale l'année où il n'y aurait pas de Congrès soit de deux jours dont une journée pour les questions administratives et une journée pour faire le point sur les divers dossiers et pour consulter les délégués sur des problèmes urgents d'actualité. Cette formule permettrait aux délégués de réajuster une politique ou de donner leur opinion sur l'application d'une politique s'ils le désirent. Au niveau régional, on pourrait possiblement réaliser tous les deux ans "l'Opération Congrès" avec les congrès à la base, le plus près possible des agriculteurs, et le congrès régional tout en maintenant l'assemblée annuelle de la Fédération.

Plusieurs arguments peuvent être apportés en faveur de l'une ou de l'autre formule, mais ce sont les agriculteurs qui, sur cette question comme sur bien d'autres, auront à se prononcer sur ce qu'ils croient être le meilleur pour l'efficacité et la bonne marche de leur organisation professionnelle.



La "troisième force": pas le fruit du hasard mais à la demande expresse du MAQ — par Pierre COURTEAU

De plus en plus, on estime en certains milieux que seul le facteur temps pourra arranger les choses dans le différend qui oppose les plans conjoints de producteurs de lait et, d'une façon plus particulière, la Fédération des producteurs de lait du Québec avec le groupe de la Coopérative Fédérée, ses filiales coopératives et les entreprises non coopératives dont elles ont le contrôle.

En attendant, le débat juridique se poursuit au rythme d'une couple de séances par mois, la porte a été ouverte sur plusieurs questions fondamentales et il faut s'attendre à ce que le tout nécessite un nombre encore indéterminé de jours d'audiences pour compléter la preuve et couvrir tous les aspects d'un secteur aussi vaste et complexe que l'administration et l'application des plans conjoints dans le secteur du lait au Québec. En dépit de ce chassé-croisé de questions, réponses et accusations de part et d'autre, bref de tout ce lavage de linge sale sur la place publique, on peut au moins espérer un aspect positif, savoir une meilleure compréhension de l'origine et de la nature exactes des conflits qui s'éternisent entre les plans conjoints et les coopératives. Au bout de la ligne, peut-être la Régie sera-t-elle en mesure de tirer une ligne de démarcation entre les rôles, pouvoirs et attributions dévolus respectivement au syndicalisme et à la coopération agricoles? Sinon, peut-être jugera-t-elle préférable de confier

une décision aussi délicate à un arbitre dont la nomination serait acceptée par les deux parties. Ou encore, dans l'hypothèse d'une décision "ni chair ni poisson" de la part de la Régie, il resterait au pouvoir politique, en l'occurrence le Lieutenant-gouverneur en conseil à trancher la question une fois pour toutes.

A la demande du MAQ...

Ce n'est pas par hasard que la FPLQ a mis en branle son projet dit de la "troisième force" ou, si l'on veut, ce que d'aucuns désignent sous l'appellation de "projet Québec". En effet, au cours des deux dernières journées d'audiences publiques des 18 et 19 juillet, il a été mis en preuve que c'est d'abord à la demande expresse de l'ex-ministre libéral Kevin Drummond et du sous-ministre adjoint à l'Agriculture Yvan Jacques, à l'automne de 1976, qu'on a songé à mettre en place une structure pour faire contrepoids au groupe Québec-Lait. Le ministre et le sous-ministre d'alors avaient manifesté leur appréhension devant la création du mo-

nopole des coopératives laitières et, conséquemment, ils s'étaient enquis auprès de la Fédération si cette dernière pouvait intervenir. Comme la Fédération ne pouvait elle-même se porter acquéreur d'usines, on songea alors à mettre en place une nouvelle structure. L'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement ne modifia en rien le projet de la "troisième force". Les pourparlers se poursuivirent avec, cette fois, comme nouveaux interlocuteurs de la Fédération, le sous-ministre titulaire du MAQ, M. Ferdinand Ouellet, l'ex-Chef de Cabinet du ministre Garon, Me Firmin Bernatchez et le même sous-ministre adjoint Yvan Jacques, affecté depuis à un autre Ministère. Les recommandations des porte-parole du gouvernement furent à ce point précises que MM. Ouellet, Bernatchez et Jacques incitèrent même la FPLQ à promouvoir une nouvelle coopérative plutôt qu'une entreprise privée (toujours dans le but de contrer le monopole Québec-Lait) étant donné que des subventions pour-

raient éventuellement être versées au nouvel organisme pourvu qu'il soit à caractère coopératif. Par la suite, des entretiens téléphoniques hebdomadaires eurent lieu du 1er octobre 1977 au 3 décembre de la même année, entre le conseiller juridique de la Fédération, Me Bernard Bastien, et les Chefs de Cabinets des deux ministres de l'Agriculture et des Institutions financières et Coopératives, toujours dans le but de s'assurer que le projet suivait son cours normal et qu'il pourrait voir le jour au plus tôt grâce à sa publication dans la Gazette Officielle.

Semaine prochaine: requête incidente de la FPLQ et autres témoignages.

VENTE PUBLIQUE DE QUOTAS DE CLASSE I

Syndicat des producteurs de lait de Nicolet

La vente publique de quotas de lait de consommation et de transformation du syndicat des producteurs de lait de Nicolet se tiendra le 18 août 1978 à 1h. 30 P.M. à l'Hôtel-Motel le Roi du Steak de Notre-Dame du Bon Conseil.

Comité ontarien sur l'utilisation des antibiotiques

Les ministères ontariens de l'Agriculture et de la Santé ont mis sur pied un Comité pour l'étude de l'utilisation d'antibiotiques dans l'industrie de production animale. Résultant d'une recommandation du rapport sur le maintien de la santé animale et la production d'aliments, le Comité vérifiera l'adéquation de la législation existante concernant la vente et l'utilisation des antibiotiques pour usage vétérinaire. Pour assurer l'examen de tous les aspects de la question, plusieurs experts feront partie du Comité. Il est évident que le but premier de l'étude réside dans la préservation de la santé humaine, face aux dangers des antibiotiques utilisés dans l'industrie animale pour la prévention et le traitement des maladies.

M. McBride à la présidence de l'OCCO

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé la nomination de M. Murray McBride à la présidence de l'Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO). Avant d'occuper ces fonctions, M. McBride était vice-président de la Société du crédit agricole. Il remplace M. M.E. Springale qui a remis sa démission l'automne dernier pour des raisons personnelles. M. Crossman, l'actuel vice-président avait assuré l'intérim. Le nouveau président a occupé plusieurs postes au sein de la fonction publique après avoir été député aux Communes de 1968 à 1972. Le Comité exécutif se compose en outre de MM. John Hyde, Claude Bernard, de Fedco, et Hollis Duffett.

1600 PIEDS CUBES DE RIPE SOUFFLÉE

ou équivalent à 10 tonnes de ripe

- À un prix TRÈS COMPÉTITIF en TOUT TEMPS DE L'ANNÉE
- LIVRAISON RAPIDE JUSQU'À 80 milles de Sherbrooke

Au plaisir de vous compter parmi nos clients.

RIPE EN SAC — GROS ET DÉTAIL

G.P.M. RIPE ENR.

(819) 566-6483, 565-7639
Sherbrooke, Qué.



Agriculteurs, éleveurs, propriétaires d'entreprise para-agricole ou agro-alimentaire du Québec, vous avez tous un accès facile aux crédits agricoles BCN. Nous sommes sur place.

Depuis fort longtemps, la BCN a des bureaux dans tous les milieux ruraux de la province. Sa connaissance du milieu et des gens qui y habitent lui a permis de mettre sur pied sa propre gamme de crédits agricoles à court, à moyen et à long terme pour le financement, l'expansion et l'amélioration de l'exploitation.

Quels que soient vos besoins financiers, rappelez-vous que la BCN compte plus de succursales que toute autre banque au Québec. Son expérience en milieu rural, jointe à son équipe d'agronomes spécialisés en matière de financement agricole, la rend plus apte à vous procurer le service personnalisé qui vous convient.

Votre directeur BCN se fera un plaisir de vous donner toutes les informations nécessaires à l'obtention d'un prêt. N'oubliez pas de lui demander notre brochure "Les Agro-services BCN".

Venez nous voir.
Nous sommes sur place.



Banque
Canadienne
Nationale

25e Salon international de l'Agriculture et de l'Alimentation au Parc Olympique

Le XXVe Salon international de l'agriculture et de l'alimentation se tiendra du 22 au 29 octobre 1978 au Parc Olympique de Montréal. Celui-ci est organisé sous l'égide du Centre de Promotion de l'industrie Agricole et Alimentaire du Québec Inc. (CPIAAQ) organisme para-gouvernemental, sans but lucratif fondé en 1974, et regroupant le Conseil de l'Alimentation du Québec, le ministère de l'Agriculture et l'Union des producteurs agricoles.

Pour les 400,000 visiteurs que l'on attend, il sera le point de rencontre du producteur et du consommateur et renseignera l'un et l'autre sur ce secteur que l'on a baptisé l'Agro-Alimentaire.

Contrat de 10 ans

Les promoteurs du Salon ne manquent pas d'ambition. Ils veulent en faire l'une des expositions les plus importantes en son genre à l'échelle internationale. Jusqu'à la présentation du prochain Salon d'automne, l'on avait occupé ces dernières années la plus grande salle disponible de la Métropole. Vu toutefois la popularité croissante de cet important événement, le CPIAAQ a décidé de quitter Place Bonaventure pour occuper un espace à la mesure du site olympique avec quelque 500,000 pieds carrés de superficie de plancher.

Le président du CPIAAQ et président de l'UPA, M. Paul Couture,

a signé la semaine dernière un contrat de location à long terme de 10 ans, liant le Centre de promotion à la Régie des installations olympiques. Le co-signataire du bail pour la RIA était le Directeur-général, M. Nelson. On notait également la présence du ministre de l'Agriculture Jean Garon lequel a participé à l'octroi d'un budget de \$1,1 million pour l'exécution des travaux nécessaires à la tenue du Salon.

Dimension internationale

Ce 25e Salon sera fidèle à sa dimension internationale puisqu'une douzaine de pays sont attendus et que la France, l'Italie, la Hollande, le Portugal, l'Espagne et Israël sont déjà engagés. D'autre part la participation des provinces telles que le Québec, l'Alberta, l'Ontario est assurée, quant aux Maritimes, à la Saskatchewan, etc. les pourparlers sont présentement en cours.

Le secteur de l'alimentation proprement dit sera logé au niveau 200 du Stade et couvrira une superficie d'environ 100,000 pieds carrés. Les exposants pourront faire goûter et offrir au public les produits qu'ils y présenteront. Cette année encore, le public pourra déguster des vins importés, des cidres et des vins canadiens.

Le secteur d'accueil sera aménagé à l'entrée du Parc Olympique, au ni-

veau du métro Pie IX et sera réservé aux stands des gouvernements, aux organismes professionnels et éducationnels.

L'exposition des animaux de races aura lieu dans un secteur distinct, au niveau 100 du Stade. On y présentera 700 chevaux et 900 bovins laitiers et de boucherie, en plus des autres espèces animales. Un espace spécialement aménagé d'environ 200,000 pieds carrés, soit six acres de superficie, leur a été spécialement réservé, toujours à l'intérieur.

C'est dans le Vélodrome que se tiendra l'exposition des productions végétales, un concours de semences, de légumes et autres produits de même que les présentations de l'horticulture, l'acériculture, l'apiculture, leurs nombreux produits ainsi que l'équipement connexe. Les exposants appartenant au secteur de l'artisanat et des arts ménagers y seront également logés.

Chaque jour, la piste du Vélodrome sera occupée pour le jugement des concours des chevaux et des bovins. Les jugements et concours des petits animaux auront lieu dans un autre ring situé en plein milieu du secteur animal, sous les gradins du Stade. Le soir, un spectacle à grand déploiement, avec présentations animales, concours hippiques, etc. sera présenté au Vélodrome où 5,500 fauteuils seront à la disposition du public.

Il est à noter que l'accès aux différents niveaux du Stade, ainsi que celui du Stade au Vélodrome sera extrêmement facile. Tous les détails ainsi que le programme complet des activités, démonstrations, colloques etc. seront communiqués plus tard.

Les événements à venir

ST-RÉMI de Napierville, vendredi, samedi et dimanche les 18, 19 et 20 août, Festival des Légumes au Centre des Loisirs (arrière du Collège St-Viateur).

CAUSAPSCAL, Matapédia, École Polyvalente, mardi 22 août, 9 heures, congrès régional de la Fédération de l'UPA du Bas Saint-Laurent sous le thème: "Consolidation et diversification, une nécessité".

SULLY, Témiscouata, École Polyvalente de Pohénagamooc, jeudi 24 août, 9 heures, congrès régional de la Fédération de l'UPA du Bas Saint-Laurent sous le thème: "Consolidation et diversification, une nécessité".

ST-BASILE, Nouveau-Brunswick, du mercredi 23 au dimanche 27 août, exposition régionale du Madawaska. Invitation particulière aux producteurs de fruits et légumes.

La FCPL réaffirme son appui au programme national de gestion

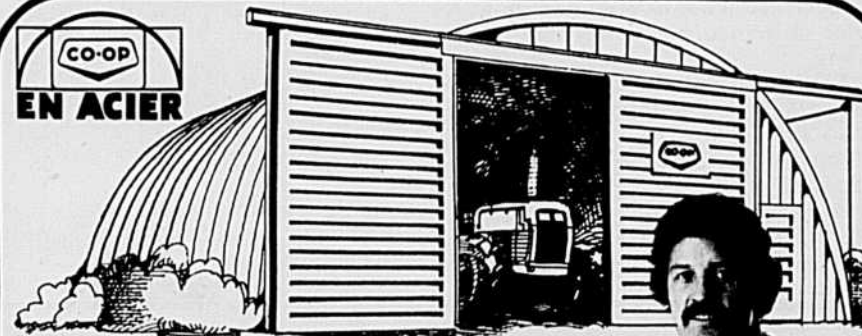
Lors de la réunion de la mi-été de son bureau de direction, la Fédération canadienne des producteurs de lait a fermement réaffirmé son appui au programme national de gestion des approvisionnements de lait industriel. Ce programme, qui permet d'équilibrer les revenus à des niveaux raisonnables et de contrôler les approvisionnements selon les besoins du marché canadien, constitue une condition essentielle pour donner aux producteurs confiance en leur industrie.

Il est important de bien comprendre cet engagement et cet appui des producteurs de lait à ce système national de gestion des approvisionnements. Dans le cas contraire, quand surgissent des controverses sur le fonctionnement du programme, comme il en surgit inévitablement, on peut croire qu'il y a manque d'appui envers ce programme chez les producteurs. Tel n'est pas le cas. Les producteurs ont besoin de ce programme, et le désirent, pour la sécurité à long terme qu'il apporte à leur subsistance.

La politique relative à l'allocation des quotas de mise en marché entre les provinces est une de ces questions qui portent à controverse. La discussion publique à cet égard a été compliquée du fait qu'elle implique aussi l'accès aux approvisionnements de lait disponibles aux responsables du traitement à l'intérieur des provinces. Bien que intimement reliées, ces deux questions sont complètement distinctes, et cela aussi il faut le comprendre.

Dans tous les cas, la Fédération canadienne des producteurs de lait, sans tenter de minimiser l'importance, et même la difficulté, de certaines des questions à résoudre, veut souligner qu'en ce qui la concerne, ces questions peuvent et doivent être résolues à cause de l'extrême importance du programme national actuellement en vigueur pour l'industrie du lait du Canada. Elle a également confiance que ces problèmes seront résolus.

Communiqué FCPL



EN ACIER

ROBUSTESSE ET FLEXIBILITÉ

Les bâtisses en acier préformé COOP, conçues pour résister à nos hivers, sont fabriquées en 5 modèles, grandissent au fur et à mesure de vos besoins et sont usinées avec grand soin.

Le service COOP est unique car il s'appuie sur un produit sûr. Un de mes voisins dit souvent: "On peut toujours argumenter avec le gérant de la COOP; ça discute mieux qu'avec une boîte postale, n'est-ce pas?"

Informez-vous chez votre dépositaire COOP ou remplissez, détachez et postez à:

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
4225, rue St-Joseph, Trois-Rivières, P.Q. G8A 5L6

Messieurs, J'aimerais obtenir plus de renseignements sur les bâtisses en acier préformé COOP

Utilisation projetée ☐ Remise ☐ Étable ☐ Grange

Nom

Adresse

Tél.



René Beuchard



...PROBLÈME NO 1 EN PRODUCTION VÉGÉTALE

D'après une étude statistique regroupant les résultats des 69,000 analyses de sols effectuées par le Laboratoire des Sols de La Pocatière de 1971 à 1977, on note que 43% des sols analysés indiquent un pH acide (inférieur à 5.9) et 38% des sols sont légèrement acide (pH entre 6.0 et 6.5).

Un niveau d'acidité (pH) inférieur à 6.5 dans le sol peut affecter le développement des plantes et réduire le rendement des cultures. Il est donc important de prélever régulièrement des échantillons de sol et de les faire analyser pour vérifier le degré d'acidité.

La chaux, élément efficace pour neutraliser l'acidité du sol, améliore la productivité du sol et le rendement des cultures. Appliquée selon les recommandations, la chaux devient un outil indispensable dans les programmes de productions végétales.

les producteurs de pierre à chaux du québec inc.



Une innovation pour clôturer vos champs

Les éleveurs aiment aussi peu les clôtures que leurs animaux, les premiers à cause des coûts et de l'entretien et les seconds du fait de la limitation de l'accès aux pâturages voisins, toujours plus verts c'est bien connu.

Une clôture, de conception nouvelle, mise au point par M. Ralph Macartney, chercheur ontarien, peut réduire de moitié les coûts par rapport au type conventionnel, tout en assurant une aussi bonne rétention des animaux.

Les pieux sont espacés de 40 mètres (120 pieds environ) si le terrain est suffisamment plat, un peu moins en terrain inégal, on y fixe quatre fils barbelés dont on maintient l'espacement au moyen de fils de fer spiralés (ressorts) placés tous les sept mètres environ. Les économies résident dans la réduction du nombre de pieux et dans une diminution du temps requis pour la construction et l'entretien de la clôture.

De plus, ce type de construction semble bien se comporter en se rele-

vant bien à la fin de l'hiver. Dans les endroits où la neige pose un problème, on peut enlever les ressorts de soutien rabaisant ainsi les fils au sol.

D'autre part, les animaux se frôlent moins contre ce type de clôture comparativement au type conventionnel, ce qui présente des avantages certains de l'avis de M. Macartney. Le ministère ontarien de l'Agriculture utilise ce genre d'enclos à sa Station de recherche d'Elora.

Hersez l'automne et semez tôt

Le hersage à l'automne permet de semer deux semaines plus tôt, soit le 1er mai dans le bas St-Laurent et le 15 avril dans la région de Montréal.

Un léger coup de herse à dents pour défaire la petite croûte qui s'est formée au cours de l'hiver et on est prêt à semer. Et même s'il peut se former des mottes en hersant l'automne, le gel de l'hiver les défait complètement.

NOMINATION

Le Conseil d'Administration de la Caisse d'Établissement de Vaudreuil-Soulanges et son Directeur Général, M. Thomas A. Weyersberg, sont heureux d'annoncer la nomination au poste de Directeur de la nouvelle succursale de Valleyfield, Monsieur Gérard Renaud.

Monsieur Renaud possède 32 ans d'expérience dans le domaine de la finance et demeure à Valleyfield depuis 25 ans.

M. Gérard Renaud est un homme très actif et il est avantageusement connu à Valleyfield.

Nous le félicitons et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

L'ouverture de la nouvelle succursale à Valleyfield de la Caisse d'Établis-



sement de Vaudreuil-Soulanges est prévue pour le 1er août 1978 et sera située à 98 Champlain, Valleyfield.

AVIS AUX PRODUCTEURS DE LÉGUMES DESTINÉS À LA TRANSFORMATION (haricots jaunes et verts, pois verts, maïs sucré, concombres, asperges et tomates).

PROJET DE PLAN CONJOINT

Suite à la requête qui lui a été présentée par la Fédération des producteurs de fruits et légumes du Québec et à la tenue d'une audience publique, la Régie des marchés agricoles a décidé de soumettre au référendum des producteurs intéressés un projet de plan conjoint pour la mise en marché de légumes destinés à la transformation, selon les dispositions de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles. Ce référendum se tient auprès de toute personne qui a semé ou planté en 1977 ou en 1978, pour son compte ou celui d'autrui, à titre de locataire ou de propriétaire d'un terrain, l'un ou l'autre des produits visés par le projet de plan conjoint, soit du haricot jaune ou vert, du pois vert, du maïs sucré, du concombre, de l'asperge, de la tomate, et qui est destiné à une usine pour fin de transformation au sens du projet de plan conjoint. Une personne qui a planté des asperges depuis 1975 et qui a l'intention de mettre en marché ce produit à une usine de transformation est également un producteur intéressé aux fins du référendum. Le référendum se tiendra par voie postale du 7 septembre au 16 octobre 1978.

La Régie fera parvenir un bulletin de vote à toute personne qui remplit les conditions prévues ci-haut et dont le nom apparaît sur la liste définitive dressée par la Régie. À cette fin, la Régie a établi une liste préliminaire des producteurs. Toute personne intéressée peut consulter cette liste, du 1er août au 25 août 1978, aux endroits suivants:

- les bureaux de la Régie situés au 201 est, boulevard Crémazie à Montréal, et au 1020, Route de l'Église à Ste-Foy, Québec;
- les bureaux régionaux et locaux du ministère de l'agriculture situés dans les diverses régions du Québec.

Les représentants de la Régie à ces endroits pourront, au cours de cette période, faire apporter à la liste les corrections nécessaires. Toute demande faite après le 25 août 1978, à 15:00 heures, ne pourra cependant être reçue.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc,
secrétaire.



ENCAN

VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU VIGEANT
PROPRIÉTÉ DE
WILDOR VIGEANT, ST-DENIS-SUR-RICHELIEU, QUÉ.
Dans le local des Encans de la Ferme Inc.
St-Hyacinthe, Route Trans-Canada, Sortie 81.

SAMEDI LE 19 AOÛT 1978 À MIDI

SERONT VENDUES: 90 sujets Holstein dont 67 pur-sang et 23 croisées.

DÉTAIL DU TROUPEAU: 15 taures saillies pur-sang. 5 génisses ouvertes croisées.
34 vaches à lait pur-sang. 2 taures saillies croisées. 4 génisses de l'année.
16 vaches à lait croisées. 14 taures 1 an pur-sang.

CÉDULE DE VÊLAGE:

3 vèlent en août, 8 en sept., 3 en oct., 8 en nov., 9 en déc., 5 en janvier, 6 en février, mars et avril.
14 vaches sont fraîches depuis le printemps.

TAUREAUX UTILISÉS:

Sunnylodge Citation Mark, Flemingdale Citation Rockette, Weavers Reflection Apex, High Point-lewis, Elmside View Derby, Maridon Citation Champion, Normac Empo, Ingholm Klondike.

LES SAILLIES SONT PAR:

Sunnylodge Rockman Lad Duke, Ravenglen Astronaut Saturn, Briarwood Chieftain, Ingholm Klondike, Glenafton Promotion.

Informations et catalogues: Service de Vente Bermaska
St-Pie, Co. Bagot Tél.: 514-772-2451

DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

agissant en vertu de la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés
(S.Q. 1969, chap. 45)

SUJET: Modifications aux ordonnances F-41, L-58 et L-59 relatives aux prix du lait de consommation.

AVIS D'AUDIENCE

Avis est par les présentes donné que la Régie entendra les représentations des personnes intéressées par le sujet mentionné en titre lors d'une audience publique qu'elle tiendra aux date, heure et lieu ci-après:

Date: 6 septembre 1978

Heure: 10:00

Lieu: Sheraton Le Saint-Laurent
2405, Ile Charron
Longueuil

Les personnes intéressées peuvent obtenir des détails additionnels en s'adressant à la Régie.

MONTREAL, ce 27 juillet, 1978

Le secrétaire
Me Gilles Le Blanc.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

201, boulevard Crémazie est,
Montréal H2M 1L5

SUJET: Plan conjoint des producteurs de bois de l'Estrie.

AVIS D'AUDIENCE

Avis est par les présentes donné que le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie a déposé auprès de la Régie une requête demandant l'approbation d'un règlement relatif à l'exclusivité de la vente.

Avant d'adjuger sur cette requête, la Régie tiendra une audience publique aux date, heure et lieu ci-après, lors de laquelle toutes les personnes intéressées seront admises à faire des représentations:

Date: 16 août 1978

Heure: 10:30

Lieu: Auberge des Gouverneurs
3131 rue King Ouest
Sherbrooke

Des copies dudit règlement peuvent être obtenues de la Régie ou du Syndicat, sur demande.

MONTREAL, ce 27 juillet, 1978

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

Par: Me Gilles Le Blanc
Secrétaire

Campagne pour accroître la consommation d'oignons

Un groupe de producteurs d'oignons du Québec ont accepté récemment une cotisation de \$20 l'acre pour fins promotionnelles. Le service de la commercialisation du ministère de l'Agriculture du Québec entend ajouter une mise de fonds équivalente à celle des producteurs afin de défrayer les coûts d'une campagne publicitaire et promotionnelle de \$50,000 pendant l'automne 1978.

Cette campagne vise deux objectifs spécifiques, soit:

- accroître la part du marché local des oignons détenue par les producteurs du Québec;
 - accroître la consommation d'oignons de 25% au Québec, soit environ 1 livre par capita.
- Quant à l'effort promotionnel, il comprendra les éléments suivants:
- identification distinctive des oignons du Québec, afin de permettre aux consommateurs et au commerce de bien identifier cet excellent produit agricole de chez nous;
 - campagne publicitaire qui permettra aux consommateurs de bien identifier les oignons du Québec dans leurs marchés d'alimentation;
 - campagne de relations publiques et de promotion où on suggérera à la population des façons pratiques et appétissantes d'utiliser des oignons dans leurs mets favoris.

La campagne confiée à Publicité COGEM débutera en octobre prochain et on se servira du Salon International de l'Agriculture pour faire goûter quelques présentations originales de plats préparés à base d'oignons.

Maïs-grain

Soirée d'information à St-Zéphirin-de-Courval

L'an dernier, les producteurs de pommes du Québec ont pu se servir de la loi sur les paiements anticipés. Cette année, ce programme peut être utilisé par les producteurs de maïs-grain.

L'objectif principal de cette loi est de permettre aux producteurs d'obtenir un meilleur prix pour leur production en les aidant à conserver leur récolte en entrepôt pour éviter les bas prix généralement rencontrés lors de la récolte. Pour ce faire, le ministère fédéral de l'Agriculture avance des montants d'argent sans intérêt. Ce programme doit être appliqué par l'entremise d'un organisme représentant les producteurs.

En conséquence, le syndicat des producteurs de cultures commerciales de la région de Nicolet-Mauricie organise une soirée d'information sur ce sujet, et par la même occasion, on dessinera les perspectives du marché pour l'année qui vient.

Cette soirée aura lieu **jeudi, le 17 août, à l'École de St-Zéphirin-de-Courval (Cité Yamaska), à compter de 20.00 heures.**

Lors de cette soirée, M. André Harbec, secrétaire de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec, ainsi que d'autres conférenciers apporteront tous les éclaircissements sur cette politique.

Bienvenue à tous.

(Communiqué)

Consommation alimentaire

La consommation canadienne de bœuf et d'agneau a sensiblement diminué l'an dernier, mais cette baisse a plus qu'été compensée par une plus grande consommation de porc et de viande de volaille.

Selon Statistique Canada, chaque Canadien a consommé en moyenne 108 lb de bœuf en 1977, un peu moins que les 110 lb de l'année précédente, mais bien plus qu'il y a 10 ou 20 ans. En 1967, la consommation moyenne de bœuf s'établissait à 83 lb par habitant, alors qu'elle ne dépassait pas 72 lb en 1957.

La consommation de mouton et d'agneau n'a pas cessé de diminuer depuis 1970, alors qu'elle était de cinq livres par habitant. Elle passait à 3,3 lb en 1976 et à 1,8 lb l'an dernier.

Le porc était plus populaire l'an dernier qu'il y a deux ans. Les Canadiens en ont consommé en moyenne 55,5 lb en 1977 contre 53,1 lb l'année précédente. Toutefois la consommation de porc était habituellement plus élevée, atteignant 68,3 lb en 1971.

D'autre part, la consommation de viande de volaille s'est constamment accrue au cours des 30 dernières années. Inférieure à 15 lb en 1945, elle atteignait 34,7 lb en 1976 et 36,3 lb l'an dernier. Le taux de consommation de dinde et de dindon a très peu varié depuis 10 ans, se maintenant autour de 10 lb.

La consommation d'œufs a marqué une légère baisse l'an dernier avec 18,6 douzaines par habitant, contre 19,1 en 1976. Elle était de 21 douzaines en 1971.

La consommation de beurre et celle de lait écrémé en poudre ont toutes deux accusé des baisses l'an dernier. Actuellement les Canadiens ne consomment en moyenne que 10 lb de beurre par année alors qu'il y a à peine cinq ans, ils en consommaient plus de 15 lb. Jusqu'à la fin des années 1950, la consommation de beurre dépassait les 20 lb par habitant.

La consommation moyenne de lait écrémé en poudre est passée de 1,9 lb en 1976 à 1,6 lb l'an dernier.

Celle de fromage Cheddar a diminué d'environ une demi-livre pour s'établir à 7,2 lb en 1977; elle a toutefois marqué certains progrès jusqu'à maintenant en 1978. Pour les fromages transformés, elle est restée stable à environ six livres par année. Par contre la consommation de fromages de spécialité qui continue de s'accroître atteignait 6,7 lb l'an dernier.

Les données sur la consommation des fruits et légumes, des céréales, des matières grasses et des huiles seront disponibles plus tard cette année.

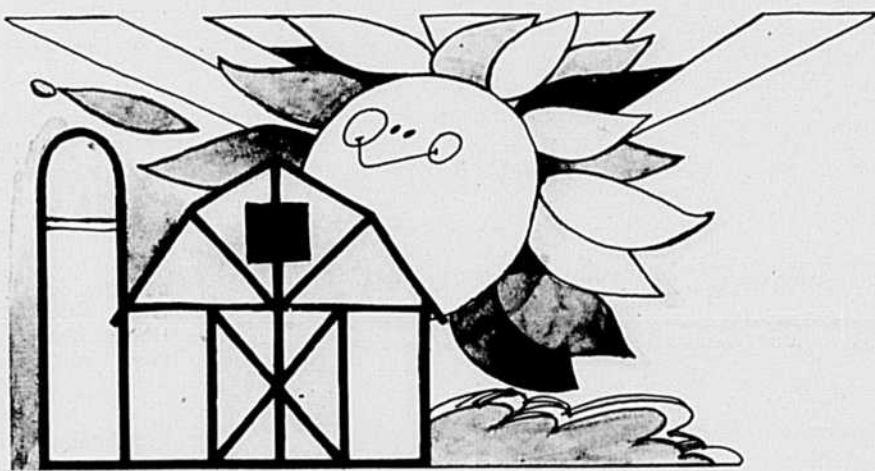
Mauvaises herbes vénéneuses

Si les agriculteurs de l'Ouest connaissent les mauvaises herbes de leur région, ils subiraient moins de pertes de bétail.

Les mauvaises herbes les plus toxiques dans cette région sont: le pied d'alouette, le troscart maritime, la ciculaire maculée, l'astragale, l'oxytropis de Lambert, la camassie et le cerisier à grappes. Au cours des dix dernières années, environ trente cas d'empoisonnement attribuables au seul troscart maritime ont été signalés annuellement.

Y'a du nouveau sous le soleil

d'agriprou:



le prêt hypothécaire agricole.

- Consenté sur présentation d'un certificat émis par l'Office du Crédit Agricole.
- Assorti d'une subvention d'intérêt payée par l'Office du Crédit Agricole.
- Assuré par le fonds d'assurance prêts agricole et forestier.

Dorénavant, vous pourrez obtenir un prêt hypothécaire agricole à n'importe quelle succursale de la Banque Provinciale. C'est un nouveau service qui s'ajoute à la gamme des services agricoles disponibles dans notre programme Agriprou.

Pour plus de détails, informez-vous auprès du directeur de votre succursale.



banque provinciale
Au service des agriculteurs d'ici.

Poultryman Guérette will have to conform to the law

Fedco wins its case

Egg-man Émile Guérette, who operates a business under the trade name "Les Oeufs de Maniwaki Enrg." has been nonsuited by the Superior Court of the District of Labelle in his petition for an order of interlocutory injunction against the Quebec table egg producers' Federation.

The purpose of the petition dismissed by Mr. Justice François Chevalier was to stop Fedco from intervening and seizing the eggs sold by Mr. Guérette. The latter agreed, during the prosecution, that he goes beyond the number of hens the Federation allows him by quota, although pleading several reasons which could justify him to act on the fringe of rules and regulations. But the Court did not consider one of the motives advocated by the plaintiff and concludes that "he failed to demonstrate the existence, if only apparent, of a precise and real right".

"Les Oeufs de Maniwaki Enrg." was not challenging before the Court the validity of the Agricultural Products Marketing Act, nor the powers it confers unto the Agricultural Marketing Board. This concern, in its amended petition, was merely waging war with the prerogatives which, she claimed, the defendant (FEDCO) is usurping by virtue of the delegated powers it has been granted by the Marketing Board.

In support of his arguing, the dissident poultryman was claiming that the Federation should regulate the number of eggs rather than the number of hens and consequently, to give the seizure full validity, that the investigators should prove that the number

of eggs — not of hens — is larger than authorized by quota.

This reasoning, according to the Court, does not hold against ever so superficial an examination. It is in fact a universally recognized rule that no article or sentence be extracted from its context, which seems to be the erroneous course followed by Mr. Guérette's lawyer. That the word "eggs" instead of the word "hens" was used by the Board does not result in a change of the legal situation which binds egg producers of this province. As for setting a 19 dozen — egg — per hen average, it is nothing but a practical way and, it seems, quite efficient for the preservation and mainly the strict observance of the provincial quota, the very foundation of the agreement.

Another of the plaintiff's claims was to obtain financial compensation, as in a case of expropriation, when quotas are lowered by the Federation. Well, the proof has been made, amongst other things that, after being granted supplementary quotas, Mr. Guérette himself agreed to the conditional sale of one third of his quota. This sale, added to general quota reductions on the whole of producers, resulted in a reduction of Mr. Guérette's legal possession of layers, which did not prevent him from keeping several hundreds of above-quota hens. On this point, Mr. Justice Chevalier confirms that in such cases, paragraph 406 of the Common Law applies and he recalls that the Authorities may restrict, through special laws or regulations, the use that a property-owner can make of his property.

As a third claim the petitioner maintained that since his quota had been cancelled, it was not in FEDCO's power to decree this cancellation and at the same time seize his hens for exceeding a quota which he no longer held. In this particular case, there was no cancellation nor even suspension but non-renewal, which is different. Agreeing to this point of view, the judge writes, would result in creating an absurd situation in which, for lack of receiving his certificate of renewal, Mr. Guérette would have been empowered to keep an indefinite number of hens while being immune from all sanctions on the part of the Federation or of the Board.

Moreover, the Bench declares that Mr. Guérette's attorney is juggling with words when he maintains that the seizure(s) effected do not refer to infractions concerning the seized product. In the lawyer's mind, the words "seized product" apply to eggs, not to hens. Well, in this case, the infraction involved made no reference to the quality or the size of the eggs which were recognized to conform to the set rules, but it bore on the possession of a number of hens in excess of the allotted quota.

Lastly the plaintiff was plunging headlong in an attack against the powers of the Board and against those delegated to the Federation for enforcement: powers of quota allotment and revision, of inspection, intrusion on premises, seizures and the rest. The Bench admits that although some of these powers may be excessive, they are exercised in conformity with the Law and, until further notice, the Court has no choice but to accept the law in its actual form and terms and to enforce it in all its aspects.

Again concerning Mr. Guérette,

Judge Chevalier declares that the least one can say is that the problems this poultryman is coping with are the consequence of the actions he himself took in the past. For instance, he received a \$10,000.00 compensation for the transfer of an important part of his quota (7000 layers). On this point, the Court remarks the general and successive reduction orders, at the provincial level, should have suggested to him the risk involved in parting with a vested right. The judge also notes the un-cooperative, aggressive and even defying attitude of the plaintiff who acted practically as if the Law was only there for the neighbour. Contrary to what he claims, the fact for him of conforming to the law does not spell failure for his undertaking, far from it.

Concerning the right to seize, challenged by the petitioner and which he asks to be simply outlawed in his case, it is the essential and efficient weapon in the hands of the defendant. Should he be deprived of it, the legal instrument painstakingly constituted by the law-maker becomes void and, for lack of an adequate sanction, the Law loses its teeth, its coercive power. One cannot overlook the heavy penalties imposed on the Federation if and when the quotas set by the National Marketing Board are exceeded. It is then the producers — one of whom is the plaintiff, — who are called upon to meet the costs of this unbalance generated by some of them.

From all this, the Court concludes, "it appears beyond doubt that between the collective harm surging from the eventual grant of an order of injunction and the possible harm to the petitioner, preponderance is widely in favour of the defendant (FEDCO)".

Slowly but surely

The main leaders of the various provincial organizations of farm producers attended, last week in British-Columbia, the mid-year meeting of the Canadian Federation of Agriculture. This meeting at which were present three spokesmen of UPA is the main event between two general meetings. It affords an opportunity to assess the development of policies adopted by the delegates a few months before, to effect certain current adjustments and then to draw the outlines of the next annual general meeting.

The July 25-26-27 Kelowna meeting was no exception to the rule. The mere fact that each province was substantially represented, except Newfoundland which is not a member of the Federation, is ample proof that the professional farm organizations did not lose their time in Kelowna. Of course the tempo and nature of the discussions may come as a surprise to any new observer, particularly to one who had a chance to attend an UPA general meeting. But, may we repeat, the Canadian Federation's role is mainly of a co-ordinatory nature and therefore cannot but reflect the rather slow evolution and the widely diversified interests of all of its member organizations. All in all, its principal merit is finally that it is in a position to channel unto Ottawa, with an aided national scope, requests that would otherwise be confined to a mere regional horizon.

Although Quebec may not always be the winner in her claims, she will every-time meet sympathetic partners. Concerning farm prices and revenue stabilization, for instance, all agree with the necessity of a Canadian farm policy based on a clear concept of production costs, as championed by UPA. In this

respect we must note that the Canadian province the farthest from Quebec, namely British-Columbia, is the closest to the policy advocated by Quebec farmers. It must also be understood that these provinces have forged ahead of the others, maybe not because the latter are steadfast bound to statu quo, far from it... They are still marking time rather because of the political will of the other provincial governments which prefer to rely upon the federal treasury than to loosen the ties of their own purses.

To this day, as we all know, the federal farm prices stabilization policy has made only prudent incursions at the market level. To those who would prefer Ottawa to take full control of farm prices and revenue stabilization, Quebec and B.C. producers feel right in replying that they favor any progressive measure and evidently cannot accept without better guarantees a direction in which they are sure to regress rather than progress.

Taking into account the foregoing reservations we don't mean to say that the Canadian stabilization policy, however timid, is to be sulky with. Quite on the contrary, since it is not contributory at the start, one could hardly expect from it as much as from a provincial scheme financially contributed to by the farmers of a province. The CFA however expresses the wish that Ottawa translate into practical gestures its firm intention of setting up an insurance system really fit to stabilize the prices of farm commodities. While certain provincial farmers' groups may seem ready to accept silently the federal "manna", there are others who would rather refuse it than to accept any old thing. The most recent proposal made by

Ottawa in this matter would be to take into account the monetary costs plus 70% of the difference between the last five-year average prices and the recent average market prices. Such a formula could be satisfactory in the event of three good years in five, but supposing the situation is inverted and things go wrong for three or four years out of five, chances are that the federal 70% will not amount to anything worth while. With the recent creation of a federal advisory committee on farm prices stabilization, member of which is the president general of UPA — as a director of CFA — one may hope that the federal proposal will draw more of its inspiration from the objectives set forth by farmers.

Amongst other matters on the agenda of the meeting, participants insisted on repeating their strong will not to be confronted with accomplished facts in the field of farm policies. For instance, when governments talk about consultation with basic organizations, there must be true consultation rather than a mere report on the state of things.

It is also quite interesting to note a general review of the Canadian farm situation: number of farms engaged in each of the different productions, their average size, the kind of operation, the real impact of farm programs and policies at the national level, etc. The latter appears as a rather new concern with the CFA and, already, we foresee the possibility of drawing a true picture of Canadian agriculture, with its full-time and part-time operators; it will also be possible to more clearly assess the importance and impact of large corporations, of the advent of integration in agriculture, and of other facets

more or less publicized through official, government or private channels.

The farmers from the nine participating provinces furthermore scrutinized the question of quotas. A preliminary report discloses that within the profession the monetary value of production quotas is an accepted notion but unity is yet to be reached on the maximum allotable to one farm operation. The question remains unsolved as yet whether the quota should be granted to the farm or to individual operators and we must admit it is a difficult one. It is, however, important to be aware of the problem and the CFA seems about to bring new and interesting light on this matter, a light which is likely to have an influence on future government policies.

Something would have been missing if the review had not approached the question of farmer-consumer relations. Nothing very new was learned but that the provincial federations, while mentioning the regular relations they maintain with the various consumer organizations of their respective areas, are fully conscious that they must exert extreme caution, because of the scant representativeness usually to be found in those benevolent organizations. Both Quebec and British Columbia pointed out that hoping for an harmonious relationship at all times would be preposterous; such a wide divergence of interests between both groups makes it an impossible goal.

All in all, a pretty quiet work report, which, nevertheless shows slow but sure progress on several fronts. Much better, we feel, than merely marking time.

Jean-Marc KIROUAC

La Cour consacre à nouveau la validité du plan conjoint des oeufs — par André CHARBONNEAU

Deux juges de la Cour supérieure du Québec ont rendu récemment leur jugement dans des causes impliquant la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec et des producteurs qui n'avaient pas accepté de se plier aux lois et règlements qui régissent cette production.

Le juge François Chevalier de Mont-Laurier a, d'une part, rejeté la demande de M. Émile Guérette de Maniwaki qui cherchait à obtenir une ordonnance d'injonction interlocutoire pour empêcher Fedco d'intervenir dans ses activités d'aviiculture notamment par des saisies pratiquées contre ses produits. (voir La Terre de Chez Nous du 2 août dernier).

Le juge Jean-Louis Péloquin de Granby vient, de son côté, de reconnaître la validité des réclamations faites par Fedco dans le cadre des contributions dues pour l'administration du plan conjoint provincial mais il n'a pas retenu celles qui touchaient l'administration de l'OCCO et le programme de retrait des surplus. Huit producteurs du district de Bedford sont touchés par cette dernière décision.

Les deux jugements, à la suite de ceux du juge Deschênes et de la Cour suprême du Canada, confirment donc la validité des lois et des règlements régissant le système de mise en marché des oeufs au Québec mais le second limite sérieusement la portée de l'entente fédérale-provinciale concernant l'OCCO. Fedco toutefois a décidé de porter cette dernière cause en appel.

Le juge Péloquin commence par établir les faits. Il note que les producteurs impliqués bénéficient d'un marché stabilisé depuis 1973 grâce à l'action de l'OCCO et notamment l'existence d'un programme de retrait des surplus. Il souligne que le prix obtenu par ceux-ci est relié à cette situation et qu'il comprend une part attribuable au financement des opérations de l'OCCO. "Il faut donc conclure, dit-il, que ce système national de commercialisation des oeufs frais, pour lequel les contributions sont réclamées du défendeur, bénéficie à ce dernier en lui assurant un prix stable à la douzaine, et cela à l'année longue".

D'autre part, il remarque que les producteurs impliqués n'écoulent leur production que sur le marché provincial. Il rappelle que les parties se sont entendues sur les frais que les producteurs pourraient éventuellement avoir à verser à l'OCCO advenant que la Cour décide qu'ils sont tenus de le faire. Il souligne que la défense a admis

que Fedco était autorisée à percevoir ces sommes pour l'OCCO et qu'elle a finalement consenti à régler hors cour les réclamations concernant le plan conjoint provincial.

Après quoi, le juge Péloquin analyse la question de droit, pour la partie de la réclamation qui demeure en litige, à savoir les contributions à l'OCCO. Prenant appui sur un jugement récent de la Cour suprême du Canada, dans une cause impliquant des producteurs ontariens, il conclut en particulier que l'OCCO n'a juridiction que sur les oeufs écoulés sur le marché interprovincial ou international et ne peut percevoir de contributions que dans ce cadre.

Rapprochant alors cette conclusion et le fait que les producteurs impliqués ne commercialisent leur produit que sur le marché provincial, il juge que ces derniers sont dispensés de contri-

buer au financement de l'OCCO quels que soient par ailleurs les bénéfices qu'ils retirent du système en place. Il déboute donc Fedco de sa réclamation et laisse à chaque partie le soin de se partager les dépens compte tenu que la cause initiale comprenait des réclamations fondées au chapitre du plan provincial.

Fedco a décidé de porter cette cause en appel. Fondamentalement, elle relève que le juge n'a pas tenu compte du fait que les producteurs impliqués n'étaient pas des ontariens et ne pouvaient en conséquence profiter des lacunes du système de l'Ontario. Dans le domaine de la perception des contributions de l'OCCO, il existe en effet des différences marquées entre les régimes ontariens et québécois de sorte que le caractère ultra vires relevé par la Cour suprême à l'égard de l'Ontario ne pourrait être retenu dans le cas du Québec.

En outre Fedco note que même s'il eût été juste d'appliquer au Québec les conclusions tirées de la situation ontarienne, seule une partie de la réclamation qu'elle a faite s'en trouverait affectée. Les contributions pour frais d'administration de l'OCCO seraient en effet même alors clairement exigibles. Le juge aurait donc omis de distinguer les différents aspects de la note expédiée aux producteurs.

Enfin, les deux parties se partagent les frais de cour, alors que le juge admet lui-même que l'action initiale comprenait les contributions dues à Fedco et qu'elle était sous ce rapport parfaitement fondée. Selon Fedco, le juge a oublié cet aspect lors du partage des dépens. Il n'a pas non plus tranché la question des intérêts qui faisait partie du litige. Il n'en traite pas.

Les instances supérieures auront donc à se prononcer. Parmi les conséquences pratiques de cet appel, il convient de signaler qu'entre-temps le statu quo juridique prévaut. En conséquence Fedco pourra continuer de percevoir des contributions et des cotisations tant en son nom propre (ce que plus personne ne conteste) mais aussi au nom de l'OCCO.

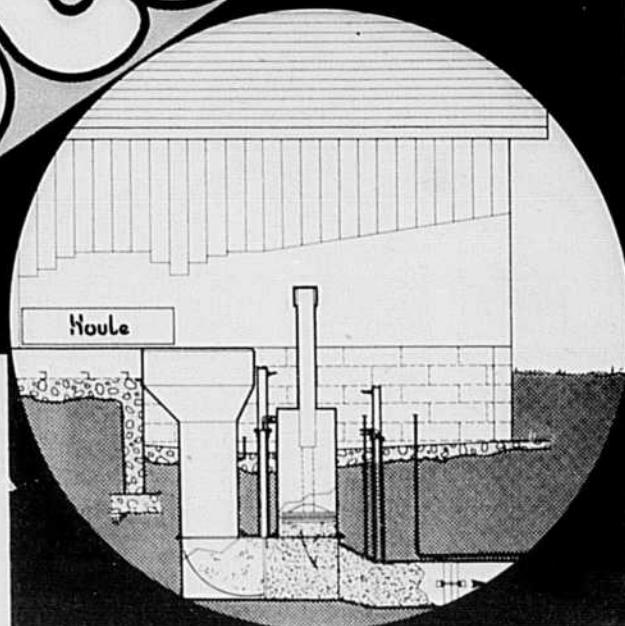
ENFIN NOUS L'AVONS!

Le modèle sans cave

- Coût d'installation réduit
- Peut s'installer en un temps très court
- Pas de cave à faire avant l'installation
- Pas de ciment à couler autour de la pompe
- Pas de pompe requise pour évacuer l'eau de la cave
- Pièces mécaniques accessibles sans creusage

Houle équipements de ferme

Tél.: (819) 398-6365



10 AOÛT 1978, LA TERRE DE CHEZ NOUS — PAGE 9

Les événements à venir

VERCHÈRES, sous-sol de l'École Ludger-Duvernay, mardi le 15 août, 20 heures, congrès de secteur du syndicat de Varennes (UPA de St-Jean, Valleyfield).

L'ACADIE, au Centre Communautaire, mercredi 16 août, 20 heures, congrès de secteur du syndicat de l'Acadie (UPA de St-Jean-Valleyfield).

NAPIERVILLE, club paroissial, jeudi 17 août, 20 heures, congrès de secteur du syndicat de Napierville (UPA de St-Jean-Valleyfield).

— L'arrêt de l'emploi des pesticides aurait aux États-Unis une baisse de rendement de l'ordre de 50 p. 100 pour la pomme de terre, le blé et le coton, et de l'ordre de 25 p. 100 pour la viande, le lait et la laine. La lutte contre les parasites en agriculture est donc dans ce pays une nécessité inéluctable.



Nom:

Adresse:

Comté:

- Je désire voir votre représentant ☐
 Je désire recevoir de la littérature ☐
 Je suis intéressé au modèle: avec cave ☐
 sans cave ☐

Tél.: ()

Code postal:

À L'ITA de La Pocatière

UN PROGRAMME D'ÉTUDE UNIQUE EN AMÉRIQUE DU NORD

par Christine Vézina
agent d'information

À l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, 40 étudiants, venant d'un peu partout au Québec, étudient sérieusement une discipline que la plupart d'entre nous connaissons uniquement sous son volet sportif: la technologie équine.

À La Pocatière, cependant on est loin de considérer cette formation comme un passe-temps. Bien au contraire, après une sélection sérieuse des candidats impliquant un examen physique, une entrevue orale, des bons résultats scolaires et un essai à cheval, les étudiants présentant les meilleures chances de réussite sont choisis. Une expérience de trois années d'études intensives commence pour ces filles et ces garçons.

Une formation complète

L'étudiant obtiendra pendant ce cours de niveau collégial une formation

l'étudiant choisit le type d'équitation qu'il préfère; classique ou western, les deux techniques sont enseignées à l'ITA de La Pocatière.

Chaque année d'étude est entrecoupée de stages pratiques qui se tiennent pendant l'été. Entre la première et la deuxième année, on s'adonne à l'équitation de façon intensive, on est initié à l'enseignement ainsi qu'aux pratiques de reproduction. Entre la deuxième et la troisième année du cours, l'étudiant entre en contact avec le monde du travail dans lequel il a choisi de faire carrière.

Les possibilités de carrière

Avec en main un diplôme de technologiste agricole décerné par le ministère de l'Agriculture et un diplôme d'études collégiales émis par le ministère de l'Éducation, le technologiste équin peut évoluer dans différents milieux de travail. Administrer une entreprise du sec-

main, que le ministère de l'Agriculture demanda aux autorités de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière de mettre sur pied ce nouveau programme de cours. En 1973, le programme de technologie équine débutait. M. Langlois ne cache pas que des difficultés de recrutement de personnel qualifié pour former l'équipe de ce nouveau département se sont présentées. "Ceci confirmait au départ le grand besoin de formation de spécialistes dans ce secteur", constate le directeur de l'Institut. "Aujourd'hui, poursuit-il, l'équipe complétée au cours du printemps 1978 est d'excellente qualité et possède le dynamisme voulu pour faire évoluer positivement ce programme".

Les bêtes

Puisque leur présence est essentielle dans un tel centre, il convient de mentionner l'importance des chevaux dans un tel programme d'étude. Un total de 60 chevaux sont actuellement nécessaires aux étudiants. En troisième année, par exemple, chacun d'eux travaille avec trois bêtes dans la même journée. De race Canadienne, Anglaise, Anglo-Arabe, Quarter Horse et bien d'autres, ces chevaux sont achetés chez différents éleveurs ou donnés par de riches propriétaires.

Comme à chaque année 10% du cheptel chevalin doit être remplacé à cause du vieillissement et des blessures et que de plus en plus on essaie de s'autosuffire en besoin d'animaux, le centre équestre possède une cellule d'élevage qui comprend un étalon et quelques juments qui servent également au cours de reproduction.

Les installations

"Jusqu'à maintenant, une partie du centre équestre projeté a été réalisée", nous dit M. Charles-Auguste Langlois.

"Les coûts élevés de la construction de même que les compressions budgétaires retardent les travaux" poursuit-il. L'immobilisation actuelle comprend déjà un manège, une écurie de 45 places, une sellerie, deux salles de cours de 40 places, quatre bureaux de professeurs, un bureau et clinique vétérinaire de même que deux vestiaires avec des douches. Comptent également au nombre des installations, une écurie servant à abriter les chevaux blessés et la cellule d'élevage.

Des orientations

Afin d'adapter le cours de technologie équine aux besoins des employeurs, un comité d'orientation est maintenant formé. Regroupant 12 personnes impliquées dans les différents domaines de cette discipline, le comité a franchi jusqu'à ce jour des étapes importantes qui permettent d'envisager des perspectives intéressantes pour les étudiants.

AVIS...

Le médiateur de plaintes en machinisme agricole, M. Bertrand Pelletier, est toujours à votre disposition pour vous aider à trouver des solutions aux problèmes causés par un manque de pièces ou de service, pour vos machines et votre équipement agricole.

Il suffit de remplir les formules spéciales disponibles dans tous les bureaux locaux du ministère de l'Agriculture du Québec. Pour les cas très urgents seulement, vous pouvez téléphoner en composant le numéro 643-2534, code régional 418.



Les sauts d'obstacles constituent une technique que maîtrisent les étudiants qui choisissent l'équitation classique.

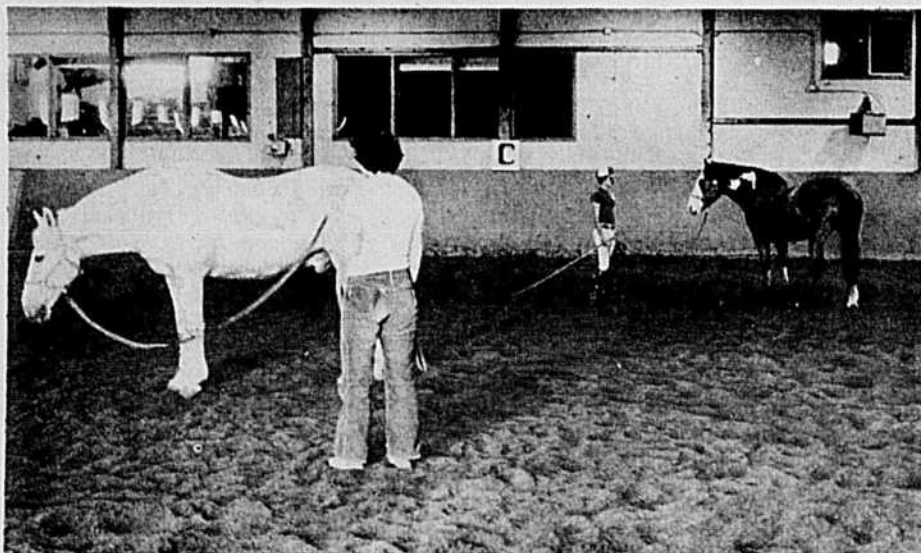
humaine et une compétence professionnelle lui permettant d'affronter solidement un milieu de travail. Des matières telles la philosophie, le français, la sociologie et l'économie contribuent à la formation générale de l'étudiant. Plus technique, le deuxième aspect du cours comporte des matières appliquées à la technologie équine. L'hippologie, l'équitation, la culture équestre et la régie d'écurie en sont des exemples. Le futur technologiste équin reçoit également des connaissances suffisantes en biologie, en zoologie, en anatomie, en chimie, en bactériologie et en pathologie qui le rendent capable de reconnaître certaines maladies et d'analyser certains comportements chez l'animal.

À la fin de sa première année d'étude,

teur chevalin, participer à l'élaboration des programmes d'élevage ou d'équitation au ministère de l'Agriculture, assurer l'entraînement du cheval à vocation sportive, collaborer à la formation de professionnels et d'amateurs et jouer un rôle d'animateur dans le secteur des loisirs équestres comptent parmi les principales fonctions que ces spécialistes s'attendent d'effectuer. "À l'ITA de La Pocatière, notre but est de former des professeurs, des gens capables de travailler dans tous les secteurs d'activités équestres", souligne M. Charles-Auguste Langlois, directeur de l'Institut.

Un enseignement tout récent

C'est à la suite d'une forte demande de personnel qualifié pour couvrir ce do-



L'immobilisation du centre équestre comprend un manège de 80 par 120 pieds. Deux salles de cours de même que deux bureaux donnent sur ce manège.

OFFRE D'EMPLOI AU MANITOBA

Le ministère de l'Agriculture du Manitoba recherche des ouvriers agricoles pour travailler de la mi-octobre à la mi-avril chez des agriculteurs de la région de Winnipeg. Ces travailleurs recevront un salaire mensuel de \$440, chambre et pension incluses. Les frais de transport seront défrayés par le ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration. Les candidats doivent être célibataires, âgés

entre 18 et 28 ans, posséder une expérience pratique des travaux de la ferme ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise. Pour plus de renseignements, les personnes intéressées doivent communiquer avec M. Philippe Bolduc, directeur du Service de la main-d'œuvre agricole du Québec, 1020 route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 3V9, (tél.: 418-643-8495).

ERRATUM

Dans l'article intitulé "Nouveau règlement sur la composition, l'emballage et l'étiquetage des produits laitiers", qui a paru le 13 juillet dernier, une erreur s'est glissée dans le tableau indiquant les dates et les formats prévus pour la normalisation des contenants des produits laitiers.

À la place de:

Produit	Format	Date
Mélange à crème glacée, à lait glacé, à sorbet ou à yogourt congelé;	75, 100, 150, 250 ou 500 millilitres; 1, 2, 10.2 ou 11.4 litres.	1er février 1978

Il fallait lire:

Produit	Format	Date
Mélange à crème glacée, à lait glacé, à sorbet ou à yogourt congelé;	2, 10 ou 20 litres	1er février 1978

Une région au climat favorable:

LE SUD-OUEST DE MONTRÉAL (7)

Au cours des prochaines semaines, la Terre de Chez Nous présentera une série de trois articles écrits par M. Gabriel Gabreau, agronome au ministère de l'Agriculture du Québec. Cette étude, axée plutôt sur les problèmes de la région no 7, présentera aussi une brève synthèse de l'état de l'agriculture dans cette région.

Situation géographique

La région agricole du sud-ouest de Montréal (7) est située à l'extrémité ouest du Québec, au sud du Saint-Laurent et de la rivière Outaouais. Elle est bornée à l'ouest par la frontière ontarienne et au sud par les États-Unis. Sa voisine, la région agricole du Richelieu (no 6), marque la limite de son territoire à l'est.

Le climat

Sur le plan du climat, la région 7 est particulièrement favorisée; 100% du territoire dispose de plus de 2,300 unités

thermiques maïs, 80% du territoire dispose de plus de 2,500 unités thermiques maïs et 25% du territoire dispose de plus de 2,700 unités thermiques maïs. Cet avantage climatique permet aux producteurs de s'adonner à une gamme de cultures très diversifiées; la région 7 est une région par excellence pour le maïs-grain. Cependant, la précipitation durant les mois d'été (mi-juin à août) est insuffisante et cause régulièrement une sécheresse à chaque année. Durant les mois d'été, les comtés de Vaudreuil et Soulanges bénéficient d'une précipitation plus abondante et sont les deux (2) comtés par excellence de la région 7 du point de vue climatique.

Sols

Les types de sols prédominants dans la région sont de nature argileuse; ce sont des terres à haute fertilité. Environ 75% des sols du territoire sont caractérisés par une pente inférieure à 1% ce qui occasionne un problème particulier

de drainage, étant donné que le relief se prête mal à l'évacuation naturelle des eaux. Le drainage souterrain des terres s'effectue à un rythme d'environ 8,000 ha par année. Il y a un potentiel de 160,000 ha qui peuvent bénéficier de drainage souterrain.

La région 7 est renommée pour ses sols organiques qui couvrent environ 22,000 ha.

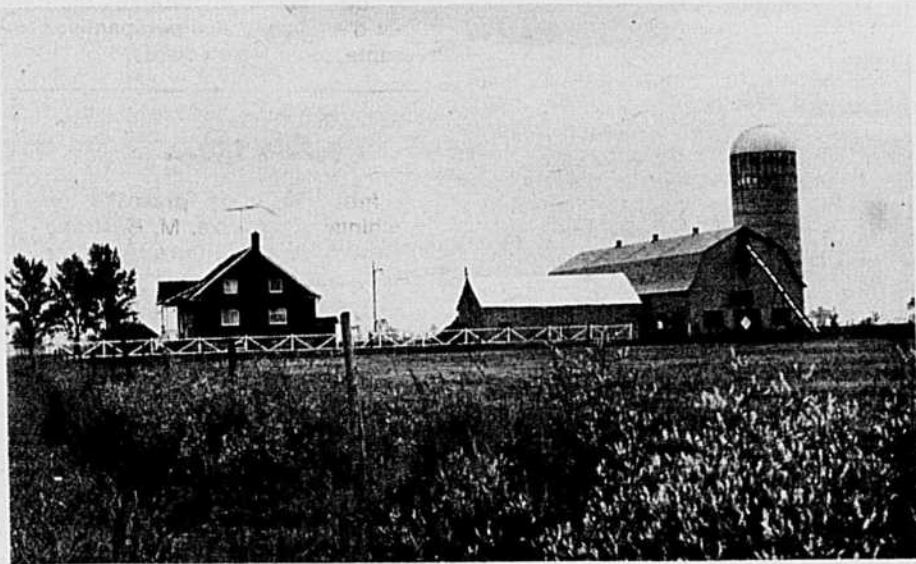
La région compte neuf bassins de terre organique qui sont concentrés dans un cercle d'un rayon d'environ 20 Km dans les comtés de Napierville, Châteauguay, Laprairie, Saint-Jean et dans les parties est du comté de Huntingdon. Près de 40% de ces terres noires sont présentement exploitées pour des fins agricoles; sur la majeure partie de cette superficie, on cultive des légumes. Certains développements permettront à ces sols organiques de devenir le principal centre d'approvisionnement de légumes pour le marché de Montréal.

Population

En 1976, selon le recensement, la population totale était d'un peu plus de 250,000 personnes; de ce nombre, 10% soit 25,000 personnes, vivent dans les fermes de la région. La population moyenne par ferme est de 5.6 individus.

Superficie

La superficie totale de la terre dans la région est de 418,304 ha. Les fermes de la région s'étendent sur une superficie de 299,268 ha dont 241,288 ha sont défrichées. La superficie totale de toutes les grandes cultures, des cultures de fruits, de légumes, de produits en serre et de pépinière couvrent 185,320 ha. Les pâturages s'étendent sur une superficie d'environ 48,000 ha. Les jachères et autres terres défrichées occupent environ 8,000 ha. La superficie moyenne par ferme est de 60 ha dont 48 ha sont défrichées. Les boisés dans les fermes représentent environ 26,000 ha, soit une moyenne de 10.4 ha par ferme.



ATTENTION AU GAZ DANS LES FOSSES À FUMIER

Un exploitant de production animale met sa vie en danger lorsqu'il ne prend pas toutes les précautions requises pour descendre dans une fosse à fumier, même si elle est vide.

La décomposition anaérobie (sans air) du fumier produit des gaz très toxiques qui utilisent tout l'oxygène disponible et demeurent au fond de la fosse, comme le monoxyde de carbone, l'ammoniac, le H₂S et le méthane. Les spécialistes à l'emploi de la Division de l'élevage des Services de protection de l'environnement recommandent aux

exploitants de descendre dans la fosse, ou dans le réservoir servant à transporter le fumier liquide (purin), uniquement en cas de stricte nécessité.

De plus, cette opération doit être exécutée par une personne bien informée. Les précautions à prendre sont comparables à celles qu'il faut envisager lorsque quelqu'un va travailler sous l'eau, soit:

- 1) s'assurer que plusieurs personnes se tiennent à l'extérieur de la fosse et qu'elles sont en mesure de soulever facilement le corps de celui qui est descendu;
- 2) se relier avec deux câbles de sécurité aux personnes situées près de la fosse qui doivent demeurer constamment aux aguets;
- 3) exécuter rapidement le travail que l'on a à faire;
- 4) idéalement, descendre dans la fosse avec un système autonome de respiration tels que masque, bombonne, etc.

Par ailleurs, pour éviter qu'un enfant tombe accidentellement dans une fosse ouverte, il est préférable de placer une clôture de sécurité. S'il s'agit d'une fosse couverte, toute ouverture susceptible de laisser passer un enfant doit être obstruée.

Enfin, souvenez-vous qu'il ne suffit que de quelques secondes pour qu'une personne tombée dans une fosse perde connaissance à cause du manque d'oxygène et de la présence des gaz. Il peut s'ensuivre alors des dommages irréversibles au cerveau et souvent même la mort.

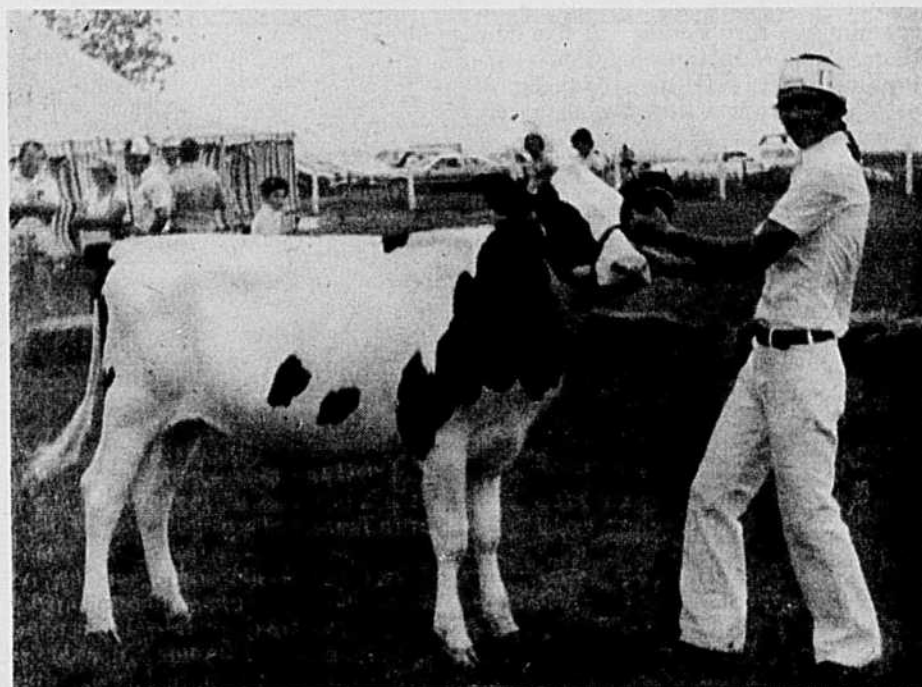
Le ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ) met en garde les agriculteurs contre certains entrepreneurs qui ne respecteraient pas les normes du ministère pour l'installation de drains souterrains.

En effet, les agriculteurs doivent vérifier que leur installation soit approuvée par les officiers du MAQ s'ils veulent recevoir la subvention gouvernementale de \$0.70 le mètre linéaire de drain.

De plus, l'agriculteur qui signe un contrat avec un entrepreneur doit s'assurer qu'il existe bien une clause qui spécifie que le travail exécuté par l'entrepreneur répond aux exigences du ministère de l'Agriculture.

Bref, méfiez-vous des prix trop bas et des travaux exécutés rapidement; cela cache souvent une mauvaise qualité!

Journée champêtre dans la région 04 un franc succès



Dans le cadre de la Journée champêtre annuelle de la région 4, la grande championne du concours d'expertise fut la génisse senior Holstein Pin-O-Lis Rock Irma, fille de Sunnylodge Rockmanlad Duke et Pin-O-Lis Alma Noella, propriété de M. Claude Pépin de Warwick.

Près de 2,000 personnes ont assisté le 23 juillet dernier à la 5e journée annuelle dans la région de Nicolet. L'événement s'est déroulé sur la ferme Elysa, propriété de MM. Ubald et Germain Jolibois à Sainte-Elisabeth-de-Warwick dans le comté d'Arthabaska.

De nombreuses activités

Suite à l'allocution d'ouverture de M. Raymond Laflamme, coordonnateur du bureau régional de Nicolet, les participants ont pu assister aux différents concours d'animaux: expertise, présentation et concours de tonte. Dans le cadre du concours d'expertise, la grande championne fut Pin-O-Lis Rock Irma, génisse senior Holstein, propriété de M. Claude Pépin dans le comté de Warwick.

Une initiation au système métrique était donnée par Mme Nicole Brochu, technicienne en arts domestiques au bureau régional de Nicolet. Différents spécialistes régionaux, médecins vétérinaires, ingénieurs et technologues ont renseigné les producteurs sur plusieurs sujets: pelouses et jardins, silos à grain, séchoirs à foin, santé animale, NIF et contrôle laitier, gestion et hydraulique agricole.

La journée s'est terminée par les visites de parcelles de grande culture et le mot de la fin a été prononcé par M. Jacques Baril, député d'Arthabaska et représentant du ministre québécois de l'Agriculture. Selon M. Hector Rivard, organisateur de la journée, l'événement fut un franc succès.



A la radio cette semaine

**Agriculture
Québec**

Les 14, 15 et 16 août, Dr Philippe Demers directeur du Service vétérinaire au MAQ nous présentera deux maladies saisonnières chez les bovins laitiers: le charbon symptomatique et l'indigestion gazeuse. Il sera question également du parasitisme chez les jeunes bovins.

Les 17 et 18 août, André Godet agronome au MAQ nous parlera de l'importance de l'analyse de sol, de la façon dont on utilise les résultats et des applications d'engrais à l'automne.

Voyage d'études en France enrichissant pour les participants

Du 9 au 25 juin 1978, 32 personnes de la Belle Province plus un couple du Manitoba se sont rendus étudier pendant une période de seize jours, ce qu'était la France agricole. Le voyage, organisé par "L'Association des producteurs de semences du Québec" regroupait des personnes de tous les secteurs de l'industrie des semences québécoises, en passant par le producteur de semences, jusqu'au producteur-acheteur de semences.

Mais ce voyage ne s'est pas limité à l'industrie des semences tant céréalières, fourragères que potagères, il a également été question de cultures commerciales, de céréales y compris le maïs, le soja, la betterave sucrière, la luzerne; de foin, de graminées ainsi que de production ovine et bovine.

Les visites étaient regroupées en trois grandes phases soient les organismes gouvernementaux s'occupant de semences et d'amélioration de culture, deuxièmement les organismes de producteurs, soient coopératives, syndicats, comités interprofessionnels, groupes de gestion et autres et troisièmement, toutes les industries, commerces et fermes du secteur privé.

L'agriculture française est, au niveau de l'organisation de ses marchés, rendue à un niveau difficilement comparable à celui du Québec. Il y a naturellement un facteur primordial qui fait que l'organisation agricole y est très sophistiquée. Ce facteur est la participation de la France à la Communauté économique européenne, qui fixe dans toutes les productions agricoles, une fourchette de prix dans laquelle, le marché demeure en libre concurrence.

Face à cet état de choses, l'agriculture française a réagi de façon originale en mettant en place ce que l'on appelle des "comités interprofessionnels agricoles" dans plusieurs productions.

Nous avons eu la chance de visiter l'un de ceux-là, portant comme nom: "Groupement national interprofessionnel des semences et plants". Ce groupement, comme ceux existant dans d'autres productions permet en quelque sorte, à toutes les personnes intéressées à une production donnée, de s'asseoir à la même table et d'arriver à un consensus sur un prix situé dans la fourchette de prix de la C.E.E., sur les quantités à être produites, sur les différences de prix face à la qualité et autres.

En somme, on retrouve à la même table, les producteurs qui ont à vendre leur produit (ou leur syndicat), les transporteurs, les coopératives, les acheteurs de l'industrie privée, autant transformateurs que détaillants.

Ce groupement joue en grande partie le rôle de nos plans conjoints avec l'avantage, que sur le conseil d'administration de l'organisme, on peut retrouver un producteur-vendeur de produits qu'un industriel-acheteur de ce même produit et tous semblent bien s'accommoder de cet état de choses.

Certes, les choses sont plus complexes que cet article ne le laisse entendre mais quoi qu'il en soit, on peut facilement s'imaginer le cadre de certaines discussions qui doivent s'avérer orageuses, étant donné les intérêts particuliers de chacun.

Quintuplés charollais

Une vache charollaise a donné le jour à des quintuplés en Creuse, (France). La mère se porte bien ainsi que ses progénitures: deux mâles et trois femelles pesant de 18 à 20 kilos. Le père — par insémination artificielle interposée — se nomme « Castor Vert ». Un tel cas de fécondité chez les bovins est extrêmement rare.

L'UPA de Québec s'inscrit en faux

Article inexact de la PC sur le revenu des agriculteurs

La parution d'un article par la Presse Canadienne en date du 25 juillet 1978, concernant le revenu des agriculteurs dans la région de Québec relatait que l'Union des producteurs agricoles régionale était d'accord avec l'exactitude des chiffres diffusés par l'Agence de Presse.

Tout comme l'Office du crédit agricole, les Fédérations de l'UPA de Québec Est-Nord-Ouest ne sont nullement d'accord avec un tel article visant à embrouiller les consommateurs québécois au niveau du revenu des agriculteurs.

Il est inconcevable que certains journalistes osent publier des articles à sensation avec aussi peu de scrupules. On laisse entendre que les agriculteurs de la région de Québec ont un revenu de \$20,000 sans même préciser que ce revenu est brut pour un cas isolé, soit un producteur laitier qui produit 200,000 litres de lait à \$10 le 100 litres.

Il serait pourtant si simple pour certains journalistes de s'inspirer de la documentation préparée à leur intention et décrivant exactement les coûts de production des producteurs agricoles dans chacune des productions ou tout autre article se rattachant à la complexité de la production agricole.

Communiqué: Secrétariat des Fédérations de l'UPA de Québec Est-Nord-Ouest

ENRAYEZ LES MAUVAISES HERBES À LA RACINE DU MAL AVEC ROUNDUP®

Sous terre, à votre insu, de longs réseaux de rhizomes (tiges souterraines) permettent à bien des espèces vivaces de se moquer de la plupart des méthodes ordinaires de désherbage.

Par bonheur, l'herbicide Roundup® de Monsanto n'est pas un herbicide ordinaire. Appliqué au feuillage à la phase appropriée de croissance, il est absorbé puis acheminé dans le réseau de rhizomes — et il détruit ainsi la plante entière, y compris les rhizomes.

Voici une liste partielle des mauvaises herbes qu'enraie Roundup:

ROUNDUP COMBAT	
ESPÈCES VIVACES	ESPÈCES ANNUELLES
Chiendent	Soude roulante
Liseron des champs	Kochia
Chardon des champs	Digitaire
Asclépiade de Syrie	Chénopode blanc
Linaira vulgaire	(chou gras)
Souchet comestible	Sétaire verte
	Laiteron potager
	Folle avoine

En dépit de son efficacité, Roundup n'exerce pas d'effet résiduel dans le sol et n'est pas volatil. Il n'est donc pas emporté à l'écart de la surface traitée par délavage, lessivage ou volatilisation. Après traitement, vous pouvez mettre en terre les cultures que mentionne l'étiquette, sans danger de dommages. Un an après le traitement, vous avez entièrement le choix de cultiver ce que vous voulez.

Pour protéger notre environnement (3)

Vers un plus grand réalisme

On recommande de prendre en considération lors du choix de l'emplacement ou d'un nouvel aménagement pour l'élevage: odeur, direction des vents dominants, emplacement des voisins, drainage, conditions du sous-sol, emplacement du lieu de conservation du fumier, étanchéité du lieu d'entreposage, proximité de l'eau souterraine et superficielle, approvisionnement en eau de la ferme et des voisins, neige, espace pour l'agrandissement, proximité des lieux d'épandage.

S'il est facile d'aligner les principes, les situations concrètes enferment l'agriculteur dans des contraintes qui rendent souvent arbitraires une série d'énoncés de principe. Chaque cas devrait idéalement s'étudier à partir de la situation particulière et les solutions

s'adapter tout en respectant le plus possible les principes.

Dans ce sens, on reconnaît la prise de conscience de la part des agriculteurs comme des citoyens et des milieux intéressés à la qualité de l'environnement. Cependant, la réaction punitive adoptée par les Services de protection de l'environnement, n'est peut-être pas la meilleure façon d'aborder le problème. Il faut reconnaître la nature sociale du problème. La production agricole sert à l'alimentation de la population et tout nouveau coût sera forcément absorbé par le produit, la rentabilité de la production agricole n'offrant pas de marge suffisante pour la supporter.

De plus, le fonctionnement par plainte ne peut garantir une sécurité acceptable, après avoir reçu les permis et avoir respecté les obligations concernant les capacités d'entreposage, l'étanchéité et les surfaces pour disposer du fumier, on devrait laisser le producteur libre de ses décisions par la suite. Les

tracasseries peuvent avoir des effets regrettables sur le développement de l'agriculture.

De l'avis du Comité d'environnement de l'UPA, il y a de toute évidence un manque grave d'information et de vulgarisation de l'information déjà disponible sur les techniques les plus adéquates pour réaliser les buts visés par les SPE. L'illustration la plus flagrante de cela est le fait que les SPE ont considéré comme acceptables les fosses en blocs de béton pendant quatre ans et ont partagé le point de vue généralement répandu que les joints de ces fosses se colmatent et deviendraient étanches. Subitement après quatre ans de construction de ces fosses, on doute aujourd'hui de leur étanchéité, on les interdit et on envisage de demander de rendre imperméables les fosses de blocs de béton construites au cours de ces dernières années.

La responsabilité ne peut aller entièrement à l'agriculteur dans des cas

TRAITEMENTS D'ÉTÉ/D'AUTOMNE POSSIBLES AVEC ROUNDUP.

Par traitement localisé des champs de maïs, soja, blé, avoine et orge, Roundup peut mettre en échec les infestations de mauvaises herbes et faciliter la récolte.

Dans les jachères d'été, le traitement localisé des infestations de mauvaises herbes peut faciliter et rendre moins nombreuses les façons culturales et contribuer ainsi à conserver l'humidité et les éléments nutritifs.

Après la récolte de cet automne, et avant la gelée meurtrière, vous pouvez appliquer Roundup une fois que le regain des mauvaises herbes a atteint la phase voulue de développement.

La repousse ou le regain après la récolte dépend de l'humidité et des conditions de végétation.

De plus, les traitements le long des brise-vent, aux abords des clôtures et en d'autres endroits aident à réduire la réinfestation des terres de culture et à améliorer l'apparence de la ferme. Les mauvaises herbes extraordinaires exigent des mesures extraordinaires.

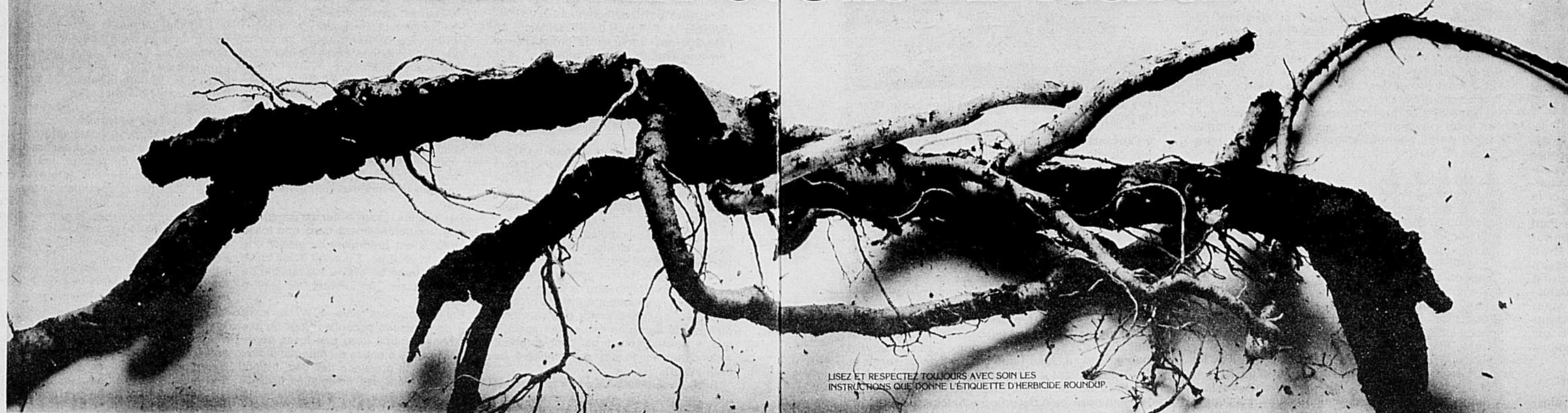
Voyez votre fournisseur de produits agrochimiques au sujet des traitements à l'herbicide Roundup cet été ou cet automne.

Monsanto

MONSANTO CANADA LTD.
Toronto, Montréal, Vancouver, Winnipeg
Roundup® est une marque déposée de la compagnie Monsanto.
© Compagnie Monsanto, 1978.
RCF78-16

Jamais on n'a vu un tel herbicide.

ROUNDUP. AGIT OÙ C'EST EFFICACE



LISEZ ET RESPECTEZ TOUJOURS AVEC SOIN LES INSTRUCTIONS QUE DONNE L'ÉTIQUETTE D'HERBICIDE ROUNDUP.

comme celui-là, la vulgarisation rapide de tous ces problèmes et des connaissances acquises doit donc se faire de toute urgence, si on veut favoriser les prises de décision qui s'imposent. Attendre les plaintes ne vaudra jamais la prévention, c'est un peu comme en médecine, il vaudra toujours mieux prévenir que guérir.

On pourrait discuter de la valeur d'une telle affirmation, il reste que pour le patient même s'il se sent plus sûr de savoir que le médecin peut venir à son secours, on préfère prévenir. L'éducation serait donc une manière idéale de procéder plus que les subventions à des recherches de technologies futuristes souvent plus spectaculaires que fonctionnelles.

Il semble acquis actuellement que la solution la plus pratique et surtout la plus économique demeure le système classique entreposage-épandage. Les systèmes plus sophistiqués n'ont que des applications très limitées et trop peu économiques.

Dans cette optique, les SPE et le ministère de l'Agriculture devraient diriger leurs efforts dans ce sens (vulgarisation, recherche sur les méthodes d'entreposage-épandage) si on désire véritablement solutionner le problème. Le Comité d'environnement de l'UPA est aussi désireux de poursuivre son action dans la vulgarisation, l'information et l'organisation d'activités pour aider les agriculteurs à améliorer la gestion de leurs fumiers.

Renald Bourgeois

Aucune trace de DES dans le boeuf vendu au Canada

L'affirmation de la présence de diéthylstilbestrol (DES) dans des échantillons de foie de boeuf avait causé une agitation certaine dans les milieux responsables de l'inspection des viandes. Le tout devait finalement s'avérer non fondé suite aux tests du laboratoire de pathologie vétérinaire d'Agriculture-Canada situé à Guelph.

Le tout avait débuté par l'annonce sur le réseau anglais de Radio-Canada de la découverte de cette hormone de croissance à des taux très élevés. Comme depuis le 1er janvier 1973, l'usage du DES est interdit au Canada dans l'alimentation du bétail à cause des dangers potentiels à la santé humaine, Agriculture Canada s'empressait de vérifier ces affirmations.

L'examen du foie de boeuf testé par un laboratoire privé ne montrait aucune trace de DES en utilisant la méthode d'analyse fédérale. L'erreur provient donc de la méthodologie employée par le laboratoire, celle-ci n'est d'ailleurs approuvée ni au Canada ni aux États-Unis.

Le laboratoire fédéral a tout de même effectué des tests de calibration et de vérification de sa méthode qu'elle a mis trois ans à développer pour s'apercevoir que celle-ci ne présentait aucune faille. De plus, les quelque 400 analyses effectuées tant sur du boeuf de provenance canadienne qu'américaine ont toutes donné des résultats négatifs, à trois parties par milliard.

Il s'agissait donc là d'une affirmation lancée sans avoir pris le temps de vérifier suffisamment les sources et la méthodologie employée. Une nouvelle pour ceux qui recherchent le sensationnel...



AMÉLIORER
LA QUALITÉ
DE NOTRE
ENVIRONNEMENT

CA PRESSE!

La Ferme Barjano Enrg. Une expérience intéressante

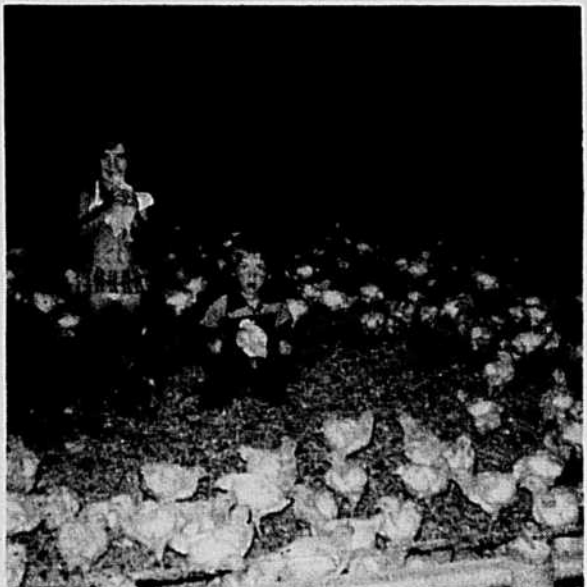
"Dans une ferme d'associés, ce n'est pas la formule qui peut rendre les choses difficiles, ce sont les associés eux-mêmes. On a beau tout prévoir dans les moindres détails, si on a affaire à des gens trop individualistes qui ne peuvent travailler avec d'autres, c'est l'échec. Pour nous ici, ça va très bien, je travaille avec mon frère depuis 10 ans et l'on a fondé notre société il y a 5 ans. Les papiers ne sont venus que confirmer ce qui existait dans les faits..." Celui qui parle ainsi c'est Jean-Paul Bernard, de St-Victor-de-Beauce qui gère une exploitation mixte: porcs, poulets et lait avec son frère Aurèle, sous la raison sociale Ferme Barjano.

par Rosaline Ledoux

Je ne sais si vous êtes déjà allés à St-Victor, si oui, vous savez que c'est l'un des plus beaux villages du Québec. Sinon, si côtes et vallons ne vous font pas peur, vous pouvez entreprendre cette randonnée en passant par Plessisville, Thetford, East-Broughton, le coup d'oeil est extraordinaire.



Jean-Paul et Aurèle Bernard établissent le plan de la journée, devant le poulailler.



Mélodie et Sylvain tout à la joie des poussins frais arrivés.

Pour en revenir à nos vaches, cochons, couvées et aux épouses du groupe Barjano, on peut dire que si les femmes ne sont pas membres à part entière de la société, elles participent "à plein" comme on dit par là... surtout pour la gestion et la traite. Autrement, elles sont plus libres que beaucoup d'autres. Solange, l'épouse de Jean-Paul nous raconte avec son enthousiasme communicatif: "C'est une simple question de bon sens. Il y a tout avantage à s'associer. On ne compte pas son temps, quand on n'est que deux associés, mais on s'arrange pour équilibrer les efforts. Une semaine, nous faisons la traite, une autre semaine, mon beau-frère et ma belle-soeur Réjeanne s'en occupent. Nous pouvons avoir ainsi un dimanche sur deux et souvent en saison morte, nous parvenons à prendre nos samedis."

Une formule heureuse

De plus en plus, l'idée se répand d'associer ainsi des producteurs agricoles pour amortir les coûts,

augmenter les revenus et permettre des vacances à tour de rôle. "Il n'est pas nécessaire d'être parents pour le faire, souvent c'est plus facile entre étrangers qui quand même se connaissent bien. Nous prenons quelques semaines de vacances tous les ans, ainsi nous sommes allés au Mexique cet hiver..." Ce n'est évidemment pas le lot de tous les producteurs agricoles du Québec...

Aussi ce n'est pas avec les revenus du troupeau laitier, 20 vaches, que les Bernard peuvent se payer ces fantaisies. "Le gros de notre affaire vient des porcs, nous avons 80 truies et nous engraissons environ 1,200 porcs par année. Nous faisons aussi du poulet de grill, notre quota est de 10,500 poulets et nous faisons 4 élevages par année."

Au moment de notre visite, on rentrait justement les 10,500 poussins d'un jour. Trois étages de poulaillers à la température constante de 90°F, sur un plancher couvert de sciures de bois, on a installé des enclos circulaires temporaires en carton canelé. Solange explique: "Nous plaçons environ 900 poulets par enclos pour une durée de 5 ou 6 jours. La nourriture est placée dans des boîtes, comme il y a toujours quelques petits "niaiseux" comme on dit ici et qui ont peine à s'alimenter, on peut plus facilement les détecter ainsi. Au bout de 5 ou 6 jours, on défait les ronds et les quelque 3,500 poulets se retrouvent tous ensemble sur le même parquet et reçoivent nourriture et eau automatiquement."

"C'est un bel élevage, de dire Jean-Paul. — Presque une affaire de femme, avoue Solange... C'est pas croyable avec l'alimentation d'aujourd'hui, on réussit à amener nos poulets de grill à 4 lb 1/2 en 51 jours... Entre les élevages, on fait le ménage des poulaillers, il y a un mois entre chaque élevage. Nous possédons nos bâtiments et les poussins, nous ne sommes pas intégrés, mais nous possédons évidemment des contrats et des avantages de financement avec les meuniers."

Pendant qu'Aurèle et Jean-Paul s'affairent à placer les oiseaux, les petits, Mélodie et Sylvain s'amuse à placer des poussins sur leurs têtes, dans leurs poches, tout cela pour les besoins de la photo. Je ne peux m'empêcher de songer comme c'est une enfance heureuse que celle d'enfants élevés librement au contact de la nature.

Pour le moment, les Bernard ne songent pas à augmenter leur production, avec des quotas de \$3.50 du pied carré, ce ne serait pas rentable. Pas de problèmes de maladie trop difficile à résoudre, de grosses pertes lors des chaleurs de 100°F de l'été 1975 mais comme dit Solange: "Il aurait suffi d'arroser les poulaillers pour abaisser la température, maintenant on le sait..."

Nous passons ensuite à la porcherie où 80 truies vivent leur gestation dans des cages individuelles, Solange avoue: "C'est plus de travail avec les porcs, à cause du nettoyage et de la surveillance des chaleurs, nous avons eu des problèmes l'hiver dernier avec ça, c'est dur à détecter pour faire l'insémination. Aussi, nous gardons toujours des verrats." La moyenne des portées est ici de 8 porcelets 1/2 et on est évidemment satisfaits des prix actuels.

Jean-Paul a son franc parler et ne craint pas d'affirmer: "Il y en a qui poussent les producteurs à construire des porcheries et à augmenter les troupeaux. J'ai bien peur que tout ça finisse mal. Je ne fais pas beaucoup confiance aux meuniers et à leurs promesses. On sait qu'au fond ce qu'ils recherchent c'est le profit. C'est pourquoi ils sont si opposés à ce que les producteurs s'unissent dans un plan conjoint. Nous qui mettons en marché 1,000 porcs par année, on nous traite de parasites..."

Le défi du lait

En visitant l'étable à stabulation libre et le salon de traite, je ne peux manquer de noter: "Vous avez une capitalisation qui justifierait beaucoup plus de vaches que vos 20 laitières. C'est évident, de répondre Jean-Paul, mais nous n'avons que 155,000 lb de quotas, et où pensez-vous que je peux en trouver? L'an dernier, on était placé devant le dilemme: abandonner ou rénover. Nous avons décidé de continuer, je ne sais pourquoi. Pour moi, le prix du lait est plafonné. Je suis presque certain qu'il n'augmentera pas d'ici longtemps. Il y a trop de gens qui sont intéressés à ce que cela reste comme ça... Les coopératives les premières. On voit le travail de sappe qui se fait actuellement contre les plans conjoints de lait, maintenant que les gars veulent s'unir, les coopératives ont peur de voir détruire leur monopole."

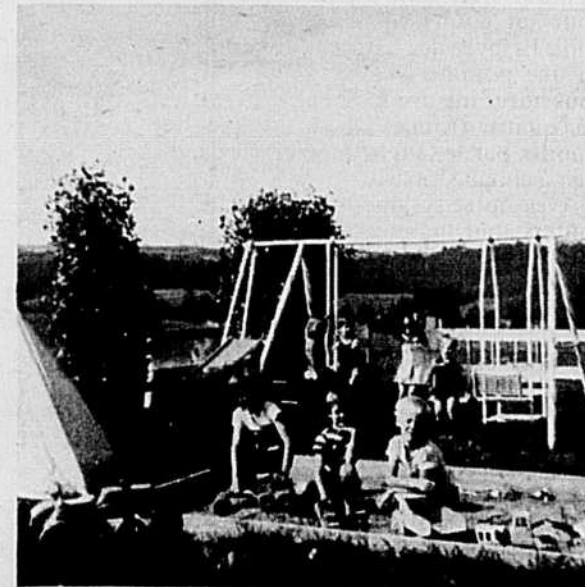
Jean-Paul en a long à dire sur la question: "Il ne faut pas se faire de peur, l'ancien plan de lait industriel ça ne valait pas grand-chose, il avait pieds et poings liés avec la Fédération par le protocole d'entente. Maintenant que le lait veut s'unir, on voit où se logent les gros intérêts." Jean-Paul me montre une publication qui vient des Coopératives laitières et qui explique pourquoi ils s'opposent à la fusion des deux laits et à la création de l'agence unique de commercialisation.

Réussir malgré tout

En dépit des problèmes du lait, la Ferme Barjano est prospère. La porcherie et les poulaillers sont bien aménagés et l'étable est en réparation, Jean-Paul et Aurèle disposent tous les deux de maisons neuves très modernes. Solange avoue: "Nous sommes chanceux, Jean-Paul était menuisier de son métier, il fait tout de ses mains, avec l'aide de son frère Aurèle très habile aussi bien à la maison qu'aux bâtiments." On peut voir une magnifique piscine creusée à l'arrière et beaucoup de jeux pour



Solange a parfois de l'aide à la traite: Étienne et Mélodie.



Les cousins et cousines Bernard dans "Leur terrain de jeux".

les enfants. Solange a un grand jardin et il lui semble qu'elle n'en fait jamais assez. Nous avons planté des érables près de la maison, après tout, c'est le pays des érables."

Quatre beaux enfants animent maison et ferme, Martin et Marie-Claude sont au primaire, Étienne à la maternelle, quant à Mélodie elle joue encore près de papa et maman. Un couple moderne et incontestablement uni et heureux, Jean-Paul et Solange n'ont pas peur de discuter. "Pourquoi j'ai choisi de revenir à la terre pour de bon, même si je gagnais bien ma vie comme menuisier? Tout simplement pour vivre avec ma famille, les voir évoluer. Ici, c'est dur, mais on est ensemble."

Le couple Bernard a pu bénéficier, chacun son tour d'un stage d'étude en France l'an dernier. En plus du travail, Jean-Paul s'occupe de pastorale et de l'UPA. Quant à Solange qui en a pourtant plein les bras de la traite, des poulets, des petits, d'une maison bien décorée et chaleureuse, elle dit:

suite à la page 22



Hawaï dans votre assiette

Beaucoup de maîtresses de maison aiment servir leurs filets de sole enroulés autour d'une farce. Ils sont souples et se prêtent bien à ce genre de préparation, pour être ensuite grillés ou pochés au four, ou encore gentiment sautés à la poêle, dans du beurre.

Peu importe la méthode de cuisson choisie... la sole donne toujours un plat exquis. Ce plat exquis peut aussi être original, comme celui ici suggéré de SOLE HAWAÏENNE, où la fine saveur et la texture délicate de ce poisson sont parfaitement respectés par la subtilité des ingrédients.

D'autre part, cette recette est très facile à exécuter, avec une farce qui combine des oignons hachés, des noix, du céleri, de l'ananas et de la panure.

Une fois enroulés autour de ce mélange aussi savoureux qu'inhabituel, les filets sont rapidement cuits au four, puis disposés sur des tranches d'ananas, et enfin arrosés d'une sauce dans le même esprit que la farce.

Il est alors temps de gratter les cordes de son ukulele pour appeler tout le monde au luau!

SOLE HAWAÏENNE... de fins et délicats filets de sole de C.B. sont roulés autour d'une savoureuse farce, puis, une fois cuits au four, sont placés sur des tranches d'ananas bien juteux et bien chauds, puis arrosés d'une sauce au beurre, aux noix et au céleri.

SOLE HAWAÏENNE (pour 4)

- 8 filets de sole
- 4 cuil. table de lait
- Sel et poivre au goût
- 4 tranches d'ananas frais ou en conserve

Farce

- 2 cuil. table de beurre
- 1/3 tasse d'oignon haché fin
- 1/4 tasse de noix d'acajou ou macadamia
- 1 branche de céleri, haché fin
- 1 tranche d'ananas frais ou en conserve, haché fin
- 1/3 tasse de chapelure
- 1 cuil. table de lait

Une fringale pour goûter?

Avez-vous l'impression d'être en faute lorsque vous avez une fringale pour un goûter? Il ne faudrait pas, les goûters peuvent contribuer à l'apport d'éléments nutritifs nécessaires à chaque jour.

Si au dîner, vous avez pris un sandwich au jambon et au fromage avec un verre de lait, vous n'avez inclus un aliment que de trois des quatre groupes du Guide alimentaire canadien, i.e. jambon et fromage du groupe viande et substituts, pain du groupe pain et céréales, et lait du groupe lait et produits laitiers. Le groupe des fruits et légumes a été omis et peut être utilisé pour un goûter au cours de l'après-midi. Essayez des bâtonnets de carottes ou une pomme fraîche juteuse. Ainsi, vous aurez inclus un aliment de chacun des quatre groupes d'aliments recommandés par le Guide alimentaire canadien à chaque repas.

Avec notre rythme de vie rapide, les goûters font maintenant partie de nos habitudes alimentaires. Il est plus facile d'améliorer le contenu des goûters que de changer cette habitude. Essayez des céréales à grains entiers ou enrichies, des noix et des arachides, des graines de sésame et de tournesol, des fruits séchés et des tranches de fromage. D'autres bonnes idées comprennent des fruits et légumes frais et leurs jus, du lait et des produits laitiers comme du yogourt ou des poudings. Et il ne faudrait pas vous arrêter là! Les combinaisons sont sans limite: tremper des bâtonnets de carottes ou de céleri dans du yogourt ou du fromage à tartiner; garnir des tranches de pommes de beurre d'arachides; insérer une tranche de fromage dans un muffin de blé entier; et la liste continue selon la fantaisie de chacun.

BOULES AU BEURRE D'ARACHIDES SANS CUISSON

- 1 tasse de beurre d'arachides
- 2/3 tasse de sucre
- 1/2 tasse de lait écrémé en poudre
- 1/3 tasse d'arachides hachées
- 2 c. à table d'eau
- 1 c. à table de sirop de maïs
- 1/2 tasse d'arachides hachées finement

Mélanger tous les ingrédients sauf 1/2 tasse d'arachides hachées finement. Façonner en boules d'un pouce de diamètre et rouler dans les arachides hachées finement. Refroidir. Quantité: 2 douzaines.



Sauce beurre et noix

- 1/4 tasse de beurre
- 1/4 tasse de noix d'acajou ou macadamia, tranchées fin
- 2 branches de céleri, tranché

Préparation de la farce: Faire fondre le beurre dans une casserole. Y faire frire oignon et noix juste assez pour dorer légèrement les noix. Mélanger intimement avec le reste des ingrédients pour la farce. Diviser en 8 portions égales et façonner en boulettes.

Façon et cuisson des filets de sole: Déposer une boulette de farce sur l'extrémité de chaque filet. Saler et poivrer les filets, les rouler et les fixer avec un cure-dent. Les placer dans un plat à four beurré, la jointure en-dessous. Les

arroser avec le lait. Couvrir et cuire à four de 450°F en calculant 10 minutes par pouce d'épaisseur de filet roulé, retournant une fois à la mi-cuisson.

Préparation de la sauce beurre et noix: Faire chauffer le beurre, juste pour le faire fondre. Ajouter les noix et cuire assez pour les dorer légèrement. Ajouter le céleri et lui donner le temps de chauffer, avant d'utiliser la sauce.

Présentation: Placer les tranches d'ananas sur un plat de service pouvant aller au four. Placer au four chaud quelques instants, pour chauffer les tranches d'ananas. Retirer les cure-dents des filets et disposer ceux-ci sur les tranches d'ananas. Les arroser avec un peu de la sauce au beurre, au céleri et aux noix. Servir, et présenter séparément le reste de la sauce.

PARLONS... tissage

avec Hélène Goudreau



Coussin au tissage indien

Il y a plusieurs façons de tisser; et très tôt, l'homme inventa l'art d'entrecroiser les fibres pour se vêtir, puis pour enjoliver son environnement. Les Indiens d'Amérique du Sud ne manquèrent pas eux aussi d'utiliser les fibres naturelles pour se protéger des intempéries. Il nous ont légué le tissage "indien", sur bâtonnets. La technique en est fort simple; quelques gougeons de bous et un peu de laine et voilà!

Le tissage indien se fait sur le même principe que le tissage que nous connaissons: un fil de chaîne est enfilé dans les bâtons et un fil de trame est passé en travers, pour former une grille.

Matériaux:

5 bâtons de 6 pouces de long et de 1/4 de po. de diamètre. (Ces bâtons se vendent dans le commerce, mais on peut les fabriquer soi-même en prenant un gougeon de 3 pi. de long que l'on taille en 5 pièces de 6 po. On effile un bout avec un taille-crayon et on perce l'autre bout, en faisant un trou assez gros pour y enfiler la laine. On ponce ensuite les gougeons pour ne pas que la laine s'y accroche.) On a ensuite besoin de 32 on. de laine assez grosse.

Fabrication:

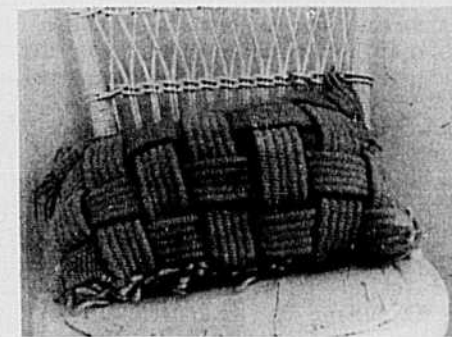
Ce coussin mesure 20 po. de long par 13 po. de large. Il est formé de 4 bandes de 20 po., et de 7 bandes de 13 po. La frange est de 2 po. tout le tour mais

pourrait tout aussi bien être plus longue.

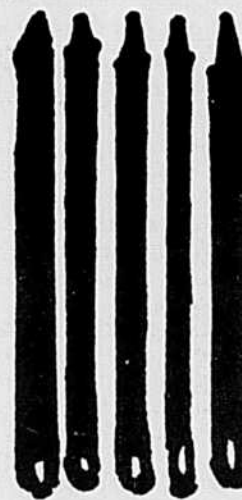
Couper, pour une bande de 20 po., 5 longueurs de laine de 44 po. de long; on taille 2 fois la longueur de la bande puisque la laine est enfilée dans les aiguilles, et est pliée en 2, à cela on ajoute bien entendu la longueur de la frange. Enfiler chacune des 5 laines coupées dans chacune des 5 aiguilles, plier la laine en 2 parties égales. Tenir les 5 bâtons, les uns à côté des autres dans la main gauche. Avec la main droite, prendre la laine directement de la balle, et la passer entre le 3e et le 4e bâton, en allant vers la droite et en passant dessus, dessous, dessus, dessous; puis on revient dans un mouvement

d'aller et de retour. Quand les bâtons sont remplis glisser le tissage sur les fils de chaîne. Pour faciliter cette opération, on tourne chacun des bâtons. On glisse seulement la moitié de notre travail sur les aiguilles; on continue ainsi jusqu'à l'obtention de la longueur désirée; ici on tisse pour 20 pouces pour les plus longues bandes et pour 13 po. pour les plus courtes bandes.

Quand on a obtenu la longueur désirée, on tire sur les bâtons pour les dégager complètement; on laisse 2 pouces ou plus pour la frange; puis on coupe la laine sur les bâtonnets; on attache pour ne pas que le travail ne se



défaire. On tisse ainsi chacune des bandes qui forment le coussin; puis on assemble les bandes en les croisant l'une sur l'autre et en les cousant ensemble. Faire ainsi le devant et le dos du coussin. On peut tisser à 4, 5 ou 6 bâtons et faire des bandes de largeurs différentes. Ce tissage peut être utilisé pour faire des murales, des lampes, des tapis etc... selon votre imagination.



FORME DES BÂTONS



FORME DU TISSAGE VU DU HAUT



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Femmes au foyer ou ailleurs"

En ce qui concerne: Fleur du printemps, édition du 21 juin, j'aimerais apporter quelques commentaires.

Madame, si "la société est sévère pour les mamans au foyer" c'est dans le sens que signale Marie-Josée: aucune considération dans les régimes des pensions, de retraite...

Au sens où vous l'employez, je crois que vous généralisez beaucoup. À mon sens, il s'agit plutôt d'un groupe, de femmes surtout, qui voudrait inscrire toutes les femmes pour le marché du travail — souvent du chômage. Leurs criaileries, leurs parades, leurs jérémiades donnent l'impression qu'il y a beaucoup de monde, laissent croire que les femmes qui ont choisi de demeurer au foyer sont des esclaves, des incapables, des nullités.

Pour moi, la femme qui opte pour le foyer, qui élève ses enfants et s'adonne aux tâches d'édifier un vrai foyer, remplit un rôle éminemment valorisant. Il y a des enfants qui sont élevés par celle-ci ou celle-là, qui sont ballottés matin et soir, privés de la présence maternelle, de l'affection maternelle. Au bout, qu'est-ce que ça donne? Bien sûr, la nécessité oblige souvent la mère à agir ainsi, mais quand il n'y a pas nécessité, je crois que c'est un mauvais calcul, une perte pour l'enfant et la société. Les premières années sont tellement importantes dans la vie d'un individu!

La promotion de la femme, j'en suis; la conscription de la femme sur le marché du travail, dans tous les secteurs, sous prétexte d'égalité avec l'homme, quelle stupidité! Ces excentriques-là sont rendues à voir du sexisme partout. Madame la Pimbêche n'a pas épousé un homme, mais une "personne". Nous disions: l'homme est un être composé d'un corps et d'une âme... Pour ne pas être sexiste, il va falloir dire: la "personne" est un être composé... Décidément les (lequel vais-je mettre le premier?) folles ne sont pas tous renfermées!

À "toutes ces" qui veulent travailler à la promotion de la femme, je leur demanderais de respecter la liberté de chacune, d'exiger que chacune se respecte, que toutes et tous les respectent. Et ce serait fini la publicité où la femme est assaisonnée à toutes les sauces, les films où pour de l'argent elle n'hésite pas à s'exhiber nue, à s'avilir. Je n'ai jamais vu ou entendu de féministes enrégées réclamer le respect de la femme sous cet aspect. C'est pour quand la croisade?

Quant à vous, madame, Fleur du printemps, mes félicitations, mon encouragement! "Les aigles volent en solitaire, les dindons vont en groupe."

E.M.

R/ Même si vous ne respectez pas toutes les conditions du courrier, je publie de temps en temps vos propos. Mais il serait intéressant de savoir si sous ce E.M. se cache une jeune maman, un célibataire endurci ou un curé à la retraite. Voilà pourquoi nous demandons aux correspondants de donner leur statut social. Les propos prennent alors un tout autre éclairage.

Les revendications féministes de mouvements extrémistes viennent après des siècles de silence et de passivité. On peut donc excuser beaucoup d'écarts, même si on ne les approuve pas. Quant à prétendre que toutes les "folles" ne sont pas enfermées, je signalerais qu'il y a probablement autant de mâles plus ou moins équilibrés qui sont en circulation, mais cela n'apporterait pas beaucoup de lucidité dans des discussions qui doivent demeurer autant que possible à un niveau serein.

Plusieurs mouvements féminins même féministes ont protesté contre la publicité qui rabaisse la femme au niveau d'un objet sexuel. On sent sous vos propos une certaine hargne quand vous signalez par exemple "la femme n'hésite pas à s'exhiber nue, à s'avilir." Elle s'exhibe parce que quelqu'un lui demande, parce que ça rapporte, parce que des impératifs d'argent et de bêtise qui ne sont pas tous féminins sont en-dessous de tout cela. Votre dernière citation a fière allure, je vous en félicite. La prochaine fois, dites-nous donc qui vous êtes. Ce sera plus facile d'établir un bon contact.

Marie-Josée

AVIS À "CHRÉTIEN CONVAINCU": Celui qui signait dans le courrier du 28 juin est-il intéressé à entrer en communication avec des lectrices, si oui, qu'il nous envoie ses nom et adresse.

DANIELLE: Le ventre est probablement le secteur de l'anatomie qui est le plus facile à modifier. Tout d'abord en modifiant le régime alimentaire: pas de bière, d'eaux gazeuses, de féculents, de pâ-

tisseries, de pain. On enlève tout ce qui provoque la fermentation et ça dégonfle... Maintenant par des exercices: debout, jambes écartées, vous touchez le sol des doigts une vingtaine de fois, matin et soir. Buvez beaucoup d'eau entre les repas et soyez heureuse.

EQUILUS CENTAURUS: Pour obtenir des revues traitant de décoration, s.v.p. vous adresser à Périodica 7045 Ave du Parc, Montréal. C'est un service d'abonnements à toutes les revues canadiennes, françaises ou étrangères. On vous fournira gracieusement les informations voulues sur les sujets qui vous intéressent.

FRANCINE S.: Je veux bien croire qu'il est amusant pour vous d'écrire des téléromans. Mais ne comptez pas trop sur l'argent que vous pourriez en tirer pour vous chauffer cet hiver. Écrire des téléromans est une entreprise ardue, difficile et qui exige de l'expérience et une inspiration que je ne crois possible à votre âge et tenant compte de la qualité du français que vous maniez. Écrire c'est bien. Mais lire et lire beaucoup de bons auteurs, cela est encore plus valable, quand on veut se forger de bons outils.

SIMPLEMENT CAMPAGNARDE: Cette lectrice veut apporter quelques commentaires à celle qui signait Vivre dans un précédent courrier. "Je suis moi aussi une fille de 16 ans, sensible et tout et tout... Une fille ordinaire qui te félicite et te crie bravo pour ce que tu as organisé avec tes



Pour la joie des petits

7030- Les enfants aimeront dormir dans cette tortue aux quadrillés colorés. 34 x 67 po. Prix: \$1.50

7301- Les enfants seront surpris de ce hibou amusant. Pensez aux cadeaux des Fêtes. Prix: \$1.50

7178- Couvre-lit aux motifs d'animaux familiers. Prix: \$1.50

Adressez vos commandes à la Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

amis. C'est vraiment très bien. Moi, je ne sors pas les fins de semaine, je reste chez moi. Mais je dois te dire que je ne m'ennuie pas du tout. J'ai de l'étude, du ménage à faire... car il y en a d'autres derrière moi et il y a toujours des tas de choses à faire. Entre une leçon de géographie et un coup de balai, je correspond

avec des jeunes des autres pays. Il y a aussi souvent de bons programmes à la télévision le samedi et le dimanche. Je profite aussi beaucoup des lectures intéressantes de la bibliothèque de l'école. En ce moment, je voudrais bien me commencer une paire de mitaines. Cependant, je trouve que ton idée de rassembler les jeunes en groupes me fait envie.

Hé! les jeunes qui s'ennuient. C'est pas pour rien qu'on nous appelle la jeunesse, profitons-en. Peut-être que certains trouveraient ça plat la vie que je fais, peut-être ne suis-je aussi aux yeux de quelques-uns qu'une fille qui n'a pas vu grand-chose. Ils comprendraient mieux s'ils regardaient autour d'eux. Comme tu le dis toi-même chère amie, pourquoi ne pas se contenter des petites choses qui font notre bonheur et des fois celui des autres. Ce soir, je me sens tellement bien dans ma peau, tellement libre et heureuse."

Merci de tes propos si sensés et si simples à mettre en pratique. Pour répondre à ta question en post-scriptum, oui, nous publierons très probablement un concours de contes et cartes de Noël, comme par les années dernières. Vous pourrez en lire les conditions dans un des prochains numéros de novembre.

CÉCILE: Vous vivez en effet des moments bien pénibles, chère madame. Les séquelles de votre encéphalite ne vous aident pas à surmonter les difficultés normales d'une maman débordée de travail. Votre médecin peut certes vous aider à diminuer vos malaises. Vous agissez bien envers cette voisine incompréhensive. Continuez de la saluer, mais ne recherchez pas les occasions de frictions qui ne peuvent que vous marquer. Vivez votre vie, en essayant de vous ménager un peu de repos et ne vous tracassez pas inutilement pour ces disputes de voisines qui n'en valent pas la peine.

Patron à 50 sous



SAC ET SABOTS

Deux accessoires pour celles qui aiment le soleil! Un sac assez grand pour y mettre tout l'essentiel ainsi que des sabots confortables pour vos balades d'été. Fait de coton Anchor Gronita de Clark (100% coton) ce sac est doublé et cousu à deux poignées de bois en forme d'anneau! Modèle no SD-09-F

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.v.p. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas les cinquante sous pour frais de poste et le numéro de patron. Nos patrons sont en français.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands
et les petits

UN DEUIL ET UN RETOUR

Les idées bousculées par trois semaines passées devant la télévision de la vie: 21 jours vécus avec toute l'intensité d'un voyage organisé dans les canaux de la France, de l'Italie et de la Suisse, je vous reviens telle qu'en moi-même et telle que j'ai ingérée, mais que je n'ai pu digérer encore.

Vivre un gavage en groupe, c'est toute une thérapie. Sur-tout quand dans un groupe de 37 respirent des gens aux goûts aussi différents et aux expériences aussi divergentes qu'un agent d'assurances, un professeur de mathématique, une divorcée de fraîche date, des couples de l'âge d'or et un balayeur d'hôpital.

Mes pauvres expériences de chroniqueuse de télévision

se sont donc avivées devant les splendeurs neigeuses des Alpes; le bleu cristal du Lac Majeur, les brumes des quais de Paris et l'immensité désertique de la Place St-Pierre, tout cela assaisonné par les réflexions spontanées de Québécois non refoulés.

À la veille du retour, dans l'ascenseur de l'hôtel Lutétia, à Paris, je vois une Japonaise lisant le Herald Tribune "Pope dies after attack", "le Pape est mort d'une attaque." Pour un peu, je faisais la même chose... Complètement plongée dans l'immersion totale d'un Tour organisé, je n'avais même pas su que notre Pontife Suprême était au plus mal. Nous étions passés très près de lui, sans le voir, évidemment, à peine cinq jours auparavant. Encore un peu éberluée, je vais donc tenter de dégager l'impression première qui surnage d'un passage à Rome, en plein juillet.

Je gardais de St-Pierre de Rome l'image triomphale des grands jours de l'Année Sainte, en 1950 où un Pie XII au sommet de sa gloire faisait retentir encore les trompettes d'une église au faite de sa puissance et de son pouvoir. En juillet 1978, dans une Basilique presque vide qui ne s'anime que lors des spectacles reli-

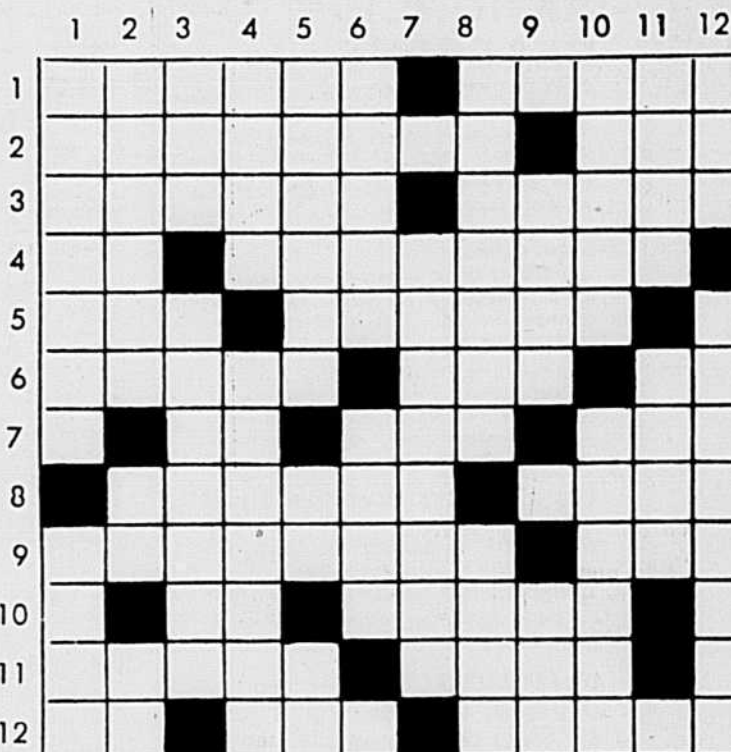
gieux, nos pas résonnent sur des marbres de tristesse: tant de richesses accumulées par les siècles qui renvoient aux non avertis une image curieuse d'une chrétienté qui se cherche. Seule veille, lumineuse et chaleureuse la lumière qui avive le tombeau du Pape Jean, 23e du nom et qui suscite encore des larmes de regret. Au frontispice des chapiteaux, un médaillon vide qui attend la figure douloureuse de celui qui fut Paul VI et qui a porté sur ses épaules les difficultés d'un monde en transition.

Mon seul contact véritable et chaleureux avec la chrétienté, je l'ai vécu dans les cathédrales de France. À Notre-Dame de Paris, le dimanche, la nef ne désemplit pas. Des milliers de gens de toute race écoutent avec émotion les strophes du Kyrie en grégorien et vibrent au son des grandes orgues qui font résonner les pierres et les vitraux. Avant l'office, le cérémonial lit les commentaires en français, en allemand, en espagnol et en anglais. On ressent à ce moment-là une émotion incomparable. On se sent frères, par le sang, la culture et la religion.

Les cathédrales sont un grand moment de l'histoire parce qu'elles expriment pour l'éternité la foi de tous les milliers de pauvres maçons et sculpteurs qui ont cru suffisamment fort pour dresser dans le ciel ces symphonies de pierre. Télévision de l'époque, les cathédrales expliquaient aux chrétiens les vérités de leur vie. Dans sept siècles qui se souviennent encore des produits de notre civilisation?

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS la Terre



HORIZONTALEMENT

- 1- Fruit. - Creusai.
- 2- Lieu planté de roudres. - Sorte d'oignon.
- 3- Vertébré ovipare. - Enlève les aspérités d'une surface en grattant.
- 4- Usages. - Dépouille de ses branches.
- 5- Art de lancer. - Plante potagère.
- 6- Ronge. - Colère. - Hélium.
- 7- Sans vêtement. - Patriarche biblique. - Cri sourd d'un homme qui frappe avec effort.
- 8- Habile. - Mit bas, en parlant de la vache.
- 9- Famille de plantes dicotylédones gamopétales. - Souverain.
- 10- Américium. - Jetons en l'air, avec force, les pieds de derrière.
- 11- Grosse serpe de bûcheron. - Action de se ruer.
- 12- Obtenu. - Habitation. - Matière fécale.

VERTICALEMENT

- 1- Paître. - Céréale.
- 2- Temps suffisant pour faire une chose. - Aluminium. - Marque l'alternative.
- 3- Obtenus. - Rouleau de bois que l'on passe sur la terre ensemencée.
- 4- Couche pigmentaire de l'iris. - Coeur d'un tronc d'arbre.
- 5- Arbre des forêts tempérées. - Du dialecte provençal. - Titane.
- 6- Jeune vache qui n'a pas encore eu de veau. - Dire qu'une chose n'est pas vraie.
- 7- Personne qui fait de l'agiotage.
- 8- État des yeux cernés. - Étable à porcs.
- 9- Apogée. - Propre.
- 10- Américium. - Jetons en l'air, avec force, les pieds de derrière.
- 11- Organe du vol. - Cercle lumineux qui entoure quelquefois le Soleil ou la Lune.
- 12- Terre entourée d'eau. - Récolte des foins.

Solution du 20 juillet

T	R	O	G	N	O	N	P	H	O	T
A	U	G	E	R	A	P	E	U	S	E
V	E	R	R	A	T	A	C	M	E	
E	R	E	C	T	I	O	N	U	S	A
L	A	E	T	E	T	A	I	S	U	
U	S	U	R	E	A	I	L	A	B	
R	S	O	L	E	S	O	R	B	E	
E	P	I	N	A	R	D	T	U	E	R
V	O	S	G	I	E	N	R	E	G	
A	N	E	G	R	I	S	A	I		
S	U	M	U	R	E	L	E	V	E	

LES FILMS À LA TV — SEMAINE DU 12 AU 18 AOÛT 1978

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — L'appréciation du film commence après le titre placé à peu près au centre du texte. — À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL Canal 2 — CBFT

SAMEDI, 12 AOÛT

20h.30 — MUSTANG (5) — Can. 1975. Comédie dramatique de M. Lefebvre et Y. Gélinas avec Willie Lamothe, Luce Guilbeault et Albert Millaire. — Venu donner un spectacle à un festival western, un chanteur tente d'éclaircir le mystère entourant la mort d'un vieil ami.

LUNDI, 14 AOÛT

14h.31 — COMMENT RÉUSSIR EN AMOUR (4) — Fr. 1962. Comédie de M. Boisrond avec Dany Saval, Jean Poirier et Jacqueline Maillan. — Un célibataire sérieux voit sa vie transformée par une pétulante jeune fille.
21h.00 — L'HYSTÉRIQUE (Screamers) (5) — G.B. 1974. Drame psychologique de S. O'Riordan avec Pamela Franklin, Jim Norton et Donald McCann. — Une jeune fille qui a été attaquée par un maniaque reste traumatisée par cette expérience.

MARDI, 15 AOÛT

14h.31 — UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (Who's Minding the Store) (4) — E.U. 1963. Comédie burlesque de F. Tashlin avec Jerry Lewis, Jill St. John et Agnes Moorehead. — Une femme riche veut détacher sa fille d'un prétendant en confiant à ce dernier les tâches les plus ingrates dans un magasin.

JEUDI, 17 AOÛT

14h.31 — LES COMPAGNONS DE LA NOUBA (Sons of the Desert) (4) — E.U. 1934. Comédie de W.A. Seiter avec Stan Laurel, Oliver Hardy et Mae Bush. — Deux compères tentent d'assister à un congrès malgré le refus de leurs épouses.
20h.00 — COMPTOIR DE FAMILLE (Family Plot) (4) — E.U. 1976. Comédie policière de A. Hitchcock avec Barbara Harris, Bruce Dern et William Devane. — Une fausse spiritiste et son ami recherchent l'héritier disparu d'une vieille dame sans savoir qu'il s'agit d'un criminel.

MONTREAL Canal 10 — CFTM

SAMEDI, 12 AOÛT

14h.30 — MARDI... C'EST DONC LA

BELGIQUE (If It's Tuesday, This Must Be Belgium) (5) — E.U. 1969. Comédie de M. Stuart avec Ian McShane, Suzanne Pleshette et Norman Fell. — Plusieurs intrigues se déroulent durant un tour d'Europe devant conduire des Américains dans neuf pays en dix-huit jours.
20h.00 — TECHNIQUE POUR UN MASSACRE (5) — It. 1967. Drame d'espionnage de R.M. White avec German Cobos, Maria Mahor et Franco Ressel. — Un agent secret est chargé de démasquer un réseau de saboteurs responsables de l'explosion de plusieurs avions militaires.

DIMANCHE, 13 AOÛT

20h.00 — LES GEANTS DE L'OUEST (The Undefeated) (4) — E.U. 1969. Western de A.V. McLaglen avec John Wayne, Rock Hudson et Roman Gabriel. — Après la guerre civile, des Nordistes sont amenés à secourir des Sudistes au Mexique.

LUNDI, 14 AOÛT

14h.30 — PAS DE DIAMANTS POUR URSULA (4) — It. 1968. Drame policier de G. Mangini avec Jeanne Valérie, Salvo Randone et John Elliott. — Victime d'un maltraitement, une jeune femme accepte d'être complice du cambriolage d'une bijouterie.
21h.00 — FORT BASTION NE RÉPOND PAS (Fort Tomahawk) (6) — E.U. 1966. Western de R.G. Springsteen avec Howard Keel, Joan Caulfield et Broderick Crawford. — Un militaire tente de protéger les habitants d'une petite ville de l'Ouest contre l'attaque des Sioux.

MARDI, 15 AOÛT

14h.30 — DJANGO ET SARTANA (5) — It. 1970. Western de M. Deem avec Hunt Powers, Stet Carson et Dean Stratford. — Django aide le shérif Sartana à rétablir l'ordre dans une petite ville dominée par des bandits.
20h.00 — BYE, BYE BARBARA (3) — Fr. 1969. Comédie policière de M. Deville avec Philippe Avron, Ewa Swann et Bruno Cremer. — Un journaliste sportif veut délivrer la fille adoptive d'un directeur de théâtre de l'emprise mafieuse de cet homme.

JEUDI, 17 AOÛT

14h.30 — NI VU, NI CONNU (5) — Fr. 1958. Comédie de Y. Robert avec Louis de Funès, Noëlle Adam et Moustache. — Un braconnier malicieux fait le désespoir du garde-champêtre d'un petit village.
20h.00 — BYE, BYE BARBARA (3) — Fr. 1969. Comédie policière de M. Deville avec Philippe Avron, Ewa Swann et Bruno Cremer. — Un journaliste sportif veut délivrer la fille adoptive d'un directeur de théâtre de l'emprise mafieuse de cet homme.

VENDREDI, 18 AOÛT

14h.30 — MASSACRE POUR UN

SHERIF (5) — It. 1969. Western de A. Cardiff avec Peter Martell, Liz Barrett et Manuel Ferraro. — Un shérif est révoqué parce qu'il a l'habitude d'exécuter les bandits sans jugement.
19h.00 — CROISIÈRE SURPRISE (Double Trouble) (5) — E.U. 1967. Comédie de N. Turog avec Elvis Presley, Annette Day et John Williams. — Un chanteur protège une jeune héritière contre des attentats.

QUÉBEC Canal 4 — CFCM

SAMEDI, 12 AOÛT

20h.00 — LE DROIT D'AIMER (4) — Fr. 1972. Drame de E. Le Hung avec Florinda Bolkan, Omar Sharif et Pierre Michael. — Une jeune femme tente de rencontrer son mari gardé prisonnier sur une île pour ses activités politiques.

DIMANCHE, 13 AOÛT

20h.00 — LE MONDE PERDU (The Lost World) (5) — E.U. 1960. Film d'aventures de I. Allen avec Claude Rains, Michael Rennie et Jill St. John. — Un zoologiste organise une expédition à la recherche d'animaux préhistoriques.

LUNDI, 14 AOÛT

10h.00 — L'HOMME À DÉMASQUER (Chase a Crooked Shadow) (4) — G.B. 1958. Drame policier de M. Anderson avec Anne Baxter, Richard Todd et Herbert Lom. — Une jeune héritière doit faire face à un homme qui prétend être son frère.
14h.30 — SUR LA PISTE DES COMANCHES (Fort Dobbs) (5) — E.U. 1957. Western de G. Douglas avec Clint Walker, Virginia Mayo et Brian Keith. — Un fugitif se fait le protecteur d'une veuve et de son fils en territoire indien.
21h.00 — CHASSEUR DE PRIMES (The Bounty Man) (5) — E.U. 1972. Western de J.L. Moxey avec Clint Walker, Richard Basehart et Margot Kidder. — Un chasseur de primes s'empare de l'amie d'un bandit qu'il vient de capturer.

MARDI, 15 AOÛT

10h.00 — LE TRÉSOR DU GUATEMALA (Treasure of the Golden Condor) (5) — E.U. 1952. Film d'aventures de D. Daves avec Cornel Wilde, Constance Smith et Finlay Currie. — Déposé par son oncle, un jeune homme se rend au Guatemala pour faire fortune.
14h.30 — LE MAÎN GAUCHE DU SEIGNEUR (The Left Hand of God) (4) — E.U. 1955. Drame psychologique de E. Dmytryk avec Humphrey Bogart, Gene Tierney et Lee J. Cobb. — Un Américain prisonnier d'un bandit chinois s'évade en empruntant les vêtements et l'identité d'un prêtre.

MERCREDI, 16 AOÛT
10h.00 — LE VIEIL HOMME ET LA MER (The Old Man and the Sea) (5) — E.U. 1958. Drame de J. Sturges avec Spencer Tracy, Felipe Pazos et Harry Bellaver. — Un vieux pêcheur malchanceux capture un énorme espadon.
14h.30 — LA FILLE EN BLUE JEANS (Blue Jeans) (5) — E.U. 1959. Drame psychologique de P. Dunne avec Carol Lynley, Brandon De Wilde et Macdonald Carey. — Une adolescente devient enceinte à la suite de relations avec un garçon de son âge.

JEUDI, 17 AOÛT
10h.00 — PRISONNIERS DU MARAIS (Lure of the Wilderness) (5) — E.U. 1952. Drame de J. Negulesco avec Jeffrey Hunter, Jean Peters et Walter Brennan. — Un jeune homme s'efforce d'innocenter un vieillard faussement accusé d'un crime.
14h.30 — LE CERCLE INFERNAL (The Racers) (5) — E.U. 1954. Drame de H. Hathaway avec Kirk Douglas, Bella Darvi et Gilbert Roland. — La vie sentimentale et professionnelle d'un coureur automobile dur et ambitieux.
20h.30 — LA STRIP-TEASEUSE EFFAROUCHÉE (Girl Happy) (6) — E.U. 1965. Comédie musicale de B. Sagal avec Elvis Presley, Shelley Fabares et Harold J. Stone. — Un chanteur de cabaret est chargé par son patron de surveiller sa fille au cours de vacances à la mer.

VENDREDI, 18 AOÛT
10h.00 — LES DÉCHAINÉS (A Private's Affair) (5) — E.U. 1959. Comédie de R. Walsh avec Sal Mineo, Barry Coe et Gary Crosby. — Trois recrues de l'armée forment un ensemble vocal.
14h.30 — LES INCONNUS DANS LA VILLE (Violent Saturday) (4) — E.U. 1955. Drame policier de R. Fleischer avec Victor Mature, Stephen McNally et Lee Marvin. — Trois bandits exécutent un vol dans une petite ville minière.

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 — CKTM

LUNDI, 14 AOÛT ET MARDI, 15 AOÛT
17h.00 — LES AVENTURES DE RABBI JACOB (4) — Fr. 1973. Comédie de G. Oury avec Louis de Funès, Claude Giraud et Suzy Delair. — Un homme d'affaires irritable doit se déguiser en rabbin juif pour échapper à des agents secrets arabes.
MARDI, 15 AOÛT ET MERCREDI, 16 AOÛT
17h.00 — JE REVENS DE L'ENFER (Toward the Unknown) (4) — E.U. 1956. Documentaire romancé de M. Le Roy avec William Holden, Lloyd

Nolan et Virginia Leith. — Un aviateur qui n'a pu supporter un "lavage de cerveau" en Corée tente de regagner la confiance de ses supérieurs.

JEUDI, 17 AOÛT
17h.00 — LE KID DU TEXAS (The Kid from Texas) (5) — E.U. 1950. Western de K. Newmann avec Audie Murphy, Albert Dekker et Gole Storm. — Billy le Kid venge l'assassinat de son bienfaiteur et reprend son ancienne vie de hors-la-loi.

VENDREDI, 18 AOÛT
17h.00 — DEUX NIGAUDS EN ALASKA (Lost in Alaska) (6) — E.U. 1952. Comédie de J. Yarbrough avec Bud Abbott, Lou Costello et Mitzie Green.

CHICOUTIMI Canal 6 — CJPM

DIMANCHE, 13 AOÛT
20h.00 — LA VALLÉE DES POUPÉES (The Valley of the Dolls) (5) — E.U. 1967. Drame psychologique de M. Robson avec Barbara Parkins, Patty Duke et Sharon Tate. — Une secrétaire dans un bureau d'avocats est témoin des malheurs de quelques actrices.

LUNDI, 14 AOÛT
21h.00 — LES FILLES DE JOSHUA CABE (The Daughters of Joshua Cabe) (5) — E.U. 1972. Western de P. Leacock avec Buddy Ebsen, Karen Valentine et Lesley Ann Warren. — Pour garder son ranch, un veuf fait passer pour ses filles trois femmes de mœurs légères.

JEUDI, 17 AOÛT
20h.00 — LA LIBERTÉ EN CROUPE (5) — Fr. 1970. Comédie de mœurs de E. Molinaro avec Bernard Lecoq, Juliette Villard et Michel Serrault. — Les idées contestataires d'un étudiant causent la rupture du mariage de ses parents.

VENDREDI, 18 AOÛT
19h.00 — LE TOMBEUR DE CES DE MOISELLES (Spin-out) (5) — E.U. 1966.

Comédie musicale de N. Turog avec Elvis Presley, Deborah Walley et Carl Betz. — La popularité d'un jeune chanteur et pilote d'autos de courses lui crée toutes sortes d'ennuis.

JONQUIÈRE Canal 12 — CKRS

LUNDI, 14 AOÛT ET MARDI, 15 AOÛT
17h.00 — LE PETIT MONDE DE DON CAMILLO (3) — It. 1952. Comédie de J. Duviols avec Fernandel, Gino Cervi et Sylvie. — Le curé d'une petite localité d'Italie a maille à partir avec le maire communiste.

MARDI, 15 AOÛT
14h.31 — DEUX NIGAUDS DÉMOBILISÉS (Back Private Come Home) (5) — E.U. 1946. Comédie de C.T. Barton avec Bud Abbott, Lou Costello et Tom Brown. — Nouvellement démobilisés, deux vendeurs à la sauvette ont maille à partir avec leur ancien sergent devenu agent de police.

MARDI, 15 AOÛT ET MERCREDI, 16 AOÛT
17h.00 — LE RETOUR DE DON CAMILLO (4) — It. 1952. Comédie satirique de J. Duviols avec Fernandel, Gino Cervi et Edouard Delmont. — Le curé d'un village italien est de nouveau aux prises avec le maire communiste.

MERCREDI, 16 AOÛT ET JEUDI, 17 AOÛT
17h.00 — LA GRANDE BAGARRE DE DON CAMILLO (5) — It. 1955. Comédie de C. Gallone avec Fernandel, Gino Cervi et Claude Sylvain. — En période d'élection, le curé d'un village se moque du maire communiste.

JEUDI, 17 AOÛT ET VENDREDI, 18 AOÛT
17h.00 — DON CAMILLO, MON-SEIGNEUR (5) — It. 1961. Comédie de C. Gallone avec Fernandel, Gino Cervi et Gina Rovere. — Le curé Don Camillo, devenu prêtre, et le maire Peppone, élu sénateur, continuent de s'affronter.

TÉLÉVISION AGRICOLE

LA SEMAINE VERTE
Dimanche, le 13 août, 1978 (midi)

- Le dossier: la naissance de la soie.
- La chronique horticole: les arbres, décoration en France.
- Commentaires sur l'actualité agricole avec Gustave Larocque.
- Court sujet: la forêt Beauséjour avec Germain Lefebvre.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION:

Annonces sans cadre: \$0.20 le mot

Prix minimum (20 mots et moins) \$4.00 par parution

Titre en capitales 8 points noirs \$2.00 additionnels par parution

Annonces encadrées et encans: \$1.30 la ligne agate

Supplément pour annonce avec numéro de case réservée au journal: \$0.50 par parution

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives et plus du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: (en lettres moulées s.v.p.) nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc.

LES ANNONCES CLASSÉES SONT STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le vendredi précédent. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal,
Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîches vèles ou devant veler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344, Tél.: 771-8181.

CHOIX taures Holstein pur-sang ou croisées venant d'Ontario vèlent juin et juillet. Ces taures sont vendues livrées. Prix spécial pour plusieurs, s'adresser FERME EMILIE CHOUINARD, R.R. 1, Luceville, Cte Rimouski, Tél.: (418) 739-4505.

FERME RICHARD DUFOUR, Les Eboulements, Comté Charlevoix, Vaches, génisses et taureaux Charolais, pur-sang, à vendre. Insemination par pur-sang français. Tél.: Ferme R. DUFOUR: (418) 653-2295 Bureau: R. DUFOUR: (418) 549-1474 (sur semaine)

TRÈS bonnes vaches laitières à vendre, croisées ou pur-sang toutes claires de test fédéral. Je suis acheteur de toutes ouverts ou saillies. Je prends échange, s'adresser à Clément Choinière, sortie 68, Autoroute des Cantons de l'Est, route 139, St-Alphonse, Granby, (514) 378-1842.

VACHES Holstein à vendre vèles ou devant veler sous peu. Venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. Vaches de choix vendues à bon marché. REAL COUTU, 5841 Rg Ste-Cécile, St-Félix de Valois, De 7 hres a.m. à 10 hres p.m. (514) 889-5215.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein vèlent en tout temps, provenant des meilleurs troupeaux améliorés du Québec et de l'Ontario. Livraison gratuite. Aussi acheteur de troupeaux et roulant de ferme. ALBERT MAURICE, WINDSOR, QUE. (819) 845-2149.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein vèlent en tout temps, provenant du Québec ou de l'Ontario, croisées ou pur-sang. Acheteur de troupeau laitier. Paiement comptant. YVAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvestre, Comté Nicolet, Tél.: (819) 285-2929, 285-2040, 285-2322.

CHAROLAIS à vendre. Taureau et génisses pur-sang enregistrées. Vaches 3 à 6 ans. M. Gilles Lafflamme, Buckland, Cte Bellechasse. Tél.: 789-2623

TRUIES ET VERRATS Yorkshire, Landrace pure-race enregistrés, prêts au service, à vendre. YVON LACASSE, St-Anselme, Dorchester, (418) 885-4744

AMÉLIOREZ la qualité de votre élevage avec des sujets de race Landrace. G.E.O. E. MAYRAND, 226, Quintal, Laval des Rapides, 669-7724

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant d'Ontario, vèlent en tout temps. Prix défiant toute compétition sur achat de plusieurs camions pour la livraison. S'adresser à: FERNAND CHOUINARD, Ste-Flavie, Cte Rimouski, Tél.: 775-7018.

CATALOGUE illustré gratuit comprenant treize photos de pleine page de porcs enregistrés: British Saddleback, English Large Black, Berkshire, Chester White, Hampshire, Duroc, Tamworth, Lacombe, Yorkshire, Landrace suédois et canadienne Hybrides tachetés bleus, de tout âge. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

VERRATS Duroc à vendre jusqu'à 148 index, 15 truies Duroc, saillies de 2 à 3 mois, par un mâle Duroc dont la plupart ont un indice de 120 à 131, lère et 2ème portée. (418) 426-2162

HEREFORD enregistrés, éprouvés, bœufs, vaches et veaux, génisses, pores Tamworths enregistrés, truies verrats prêts pour service. AIME LABONTÉ, St-Gilles, Cte Lotbinière, (418) 888-3395

VACHES HOLSTEIN à vendre vèles ou devant veler sous peu, vaches de choix venant des meilleurs troupeaux. OMER MAISONNEUVE, 521, boul. Lacombe, St-Paul Ermitte, Cte l'Assomption, Route 48, Ferme: (514) 581-5670. Résidence: 722-0956 ou 725-1390.

JEUNES truies Hybride à vendre, devant mettre bas dans un mois. Tél.: (819) 398-2287.

HEREFORD pur-sang, troupeau à vendre en entier. 20 vaches, 1 taureau, G. BOUCHARD, Rougemont, (le soir) (514) 469-2973.

VERRAT Yorkshire bien classé, prêt pour le service. PHILIPPE LEBLANC, ST-LEONARD D'ASTON, Tél.: (819) 399-2834.

CHEVRE très bonne laitière, 36 chèvres et 2 boucs pur-sang à vendre, presque pur-sang. Toggenburg. St-André est Argenteuil. Tél.: (514) 537-3689.

80 belles taures Holstein vèlent d'ici à décembre. S'adresser à GEORGES VINET, cultivateur St-Louis Gonzague. (514) 373-4148

VERRATS Duroc et truies Hybrides à vendre. Livraison gratuite au Québec. Gilles Nadon Ste-Hélène de Bagot, sortie 93, route 20, (514) 791-2175

CHEVAUX

JUMENT Belge enregistrée avec ou sans poulain 3 et 4 ans. Poulain Belge, Jument d'équitation. Poulains de tout âge avec ou sans enregistrement. S'adresser FERME COUTURE & FRÈRES INC., St-Prospère, Cte Champlain. Tél.: (418) 328-8457

À VENDRE: verrats et truies pur-sang Yorkshire avec de bons indices. S'adresser à Jean-Marie Nadeau, Ste-Henédine, Cte Dorchester P.Q. Tél.: 935-3366

LIMOUSIN à vendre. Taureau pur-sang français — 15 mois d'espoir. Jeunes taureaux et vaches. Prix raisonnable. Tél.: (418) 887-6198

POLLED charolais enregistrés à vendre. Taureau pur-sang. Génisses Polled ou vaches servies par taureau sans corne. Jeunes taureaux sans corne. L. Quessy, St-Charles, Bell, Tél.: (418) 887-6198

CHAROLAIS: 5 jeunes vaches pur-sang, 2 vaches 15/16 (6 pleines vèlent sous peu ou avec veau) inséminées avec W.F. Power, 2 génisses acérées filles de Jubell. Tél.: (514) 589-5368

À VENDRE: 20 vaches d'hiver de race Holstein sous contrôle laitier. Ces vaches vèleront entre le 15 septembre 78 et le 15 janvier 79. Aussi système de pipeline Universel, 2 ans d'usage. (418) 672-4868.

VERRATS et truies Yorkshire et Duroc Jersey enregistrés, prêts au service aussi verrats tout âge. Prix très raisonnable. Rolland Nichols, La Présentation, Tél.: 796-3372

ÉTALON Percheron, pur-sang, enregistré, 4 ans, très doux. Tél.: 1-839-6072

MOUTONS

15 brebis croisées 3 ans — \$80, chacune, 2 béliers Oxford enregistrés 2 et 3 ans \$150, à \$200, 1 poulain demi-sang Tunderbred couleur "isabelle", 1 poulain (poney) 1 an brun et blanc. Cause: départ. Tél.: (418) 728-2051

À VENDRE 50 brebis croisées type "Suffolk", 15 chèvres et chevrettes type "Saanen", 1 bélier pur-sang "Suffolk" (514) 756-0318 après 6 hres p.m.

À VENDRE truies en gestation, lère portée. (514) 792-3902, 792-2012.

HEREFORD enregistrés sans corne, sous contrôle, 2 taureaux 1 an. GASTON BRUNET, St-Placide, Cte Deux-Montagnes. Tél.: (514) 258-2506.

POULICHE 14 mois, Quarter Horse enregistrée, 14 mains \$750.00. Aussi remorque à chevaux \$250.00 (514) 473-7757.

35 truies d'un an Yorkshire saillies et non saillies \$170. Appelez entre 7 hres et 9 hres le matin (819) 396-5691

HEREFORD pur-sang enregistré, 1 bœuf, 5 vaches, 5 veaux, St-Cyrille, Drummond, Tél.: (819) 472-6183 ou 397-2356 après 6 hres.

À VENDRE 80 brebis croisées. S'adresser à St-Barnabé Nord à VIAEUR LA POINTE. Tél.: 264-5213

40 belles jeunes truies croisées Landrace Yorkshire, 7 autres devant mettre bas sous peu. Tél.: (514) 772-2681

30 truies en gestation de mâle enregistré. Prix \$250. Tél.: St-Jean 347-2514

BÉBÉS Pomméraniens \$50. Bébes Colliers noirs 3 mois pur-sang enregistrés, tatoués, vaccinés, vermifugés \$75. JOLIETTE (514) 754-4389

PORCS Duroc et Landrace pur-sang classés, prêts pour le service. GUY LABONTÉ, Pie St-Gilles. Tél.: (418) 888-3395

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

Vaches et taures Holstein pur-sang ou commerciales éprouvées au test fédéral. Échange accepté (bœufs, etc.) Normand Therrien (autrefois employé de Louis Pinsky) Ferme: 110 Montée Allard St-Jacques de Montcalm (Face à la COOP) Tél.: (514) 839-2749. Rés.: 478-0967

RECUPERONS ANIMAUX MORTS: autopsies si désirées avec l'aide de votre vétérinaire. Tél.: (514) 471-4295 ou 471-1972. Frais virés) DESMET ET FILS.

RECUPERONS ANIMAUX MORTS: vaches, vaches, cochons, chevaux. Viande impropre à la consommation. Tél.: 474-4895 (514) Service gratuit. Léo Dumont, Mascouche

ANIMAUX MORTS

Entreprise de récupération d'animaux morts ou malades.

DESMET & FRÈRES

Rang Fleury, St-Jude.
Cte St-Hyacinthe
Tél.: 792-3834
(frais virés)

MDJ

ANIMAL FOOD
PROVISIONERS LTD
Terrebonne

RAMASSE
VACHES
ET CHEVAUX
MORTS OU
MALADES
7 JOURS
PAR SEMAINE

(514) 471-4295
FRAIS VIRÉS

ANIMAUX DEMANDES

CHERCHE POUR EXPORTATION VERS LA FRANCE: jeunes chèvres, chevrettes boucs, pur-race angora. Contrôle d'origine et sanitaire exigé. Téléphonez à partir du 1er juillet à Mme Andrée Espinasse. (514) 621-8133

Je suis acheteur de pouliches belges, supposées venir à un poids de plus de 1 500 livres. Tél.: (819) 336-5445

ARTISANAT

Laine à tricoter: Orlon, Domestique (2-3 et 4 brins), Taslan, Laine à tapis, Poly-On, Fil à tisser mercerisé et Coton Tex-Made, Lisières de chenilles et jersey assorties, couleurs pour tissage et tricot. Bas culotte one size: \$6.50 la douz. Échantillons gratuits sur demande. Prix spéciaux pour Boutique de laine. L. Therrien Inc., 557 Notre-Dame Ouest, C.P. 131, Victoriaville, Québec. G6P 6S8.

À VENDRE DIVERS

PORCHERIE

Fabriquons lattes de béton armé pour porcherie. CEMENTS ISABELLE & FILS ENRG. YAMACHICHE, CTE MASKINONGÉ. Tél.: (819) 296-3060.

FABRIQUONS stalles truies, mise bas, gestation, cages: porcelets, lapins, chiens, chats, etc. M. GILLES LAPLANTE & FILS INC., C.P. 305, Bromont, Qué. JOE ILO. Tél.: 534-2715

INCUBATEUR

ELEVEUSES et couveuses toute capacité, tout matériel avicole, catalogue gratis. COLLEGE POULTRY SUPPLIES, 287 Collège, Toronto, Ontario M5T 1S2.

Les nouveaux évaporateurs J.G.D. de Ham-Nord en "stainless" ou inoxydables, cheminée comprise 2x4 - 2x6 - 2x8 de \$579.00 à \$1120.00. 3x8 - 3x10 - 3x12 de \$1280.00 à \$2045.00 construits selon ma longue expérience de sucrier, aussi couvercles de chaudières en tôle et réserve de 200 à 500 gallons. Vous voyez que les prix sont avantageux. Un petit dépôt. Je prépare votre commande. Prop.: Jules Girard, Ham-Nord, Cte Richmond — Tél.: 1-819-344-2227, G0P 1A0.

RUCHES de une ou deux chambres à couvins à vendre. Jeunes reines italiennes. Matériel, 2 et 3 ans d'usage. Gavin Gibb 1675, Principale, St-Paul D'Abbotsford. (514) 379-5565

RUCHES de une ou deux chambres à couvins à vendre. Hivernées à l'intérieur, matériel 3 ans d'usage. PAUL VADEBONCOEUR, B.P. 1, Pointe Fortune, Québec. (514) 451-0147.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. 35, 8 pi. de faux. Foin de luzerne. André Leblanc, Contrecoeur. (514) 786-2180

RUCHES

(10) Matériel 1 an en production. Plus hausses à miel et contenants. (soir) 6 heures Québec. (418) 843-6459

À VENDRE 2x4 plancher bois franc, fenêtres neuves aluminium pour maison, une cheminée neuve préfabriquée. Tél.: (514) 583-6393.

Sacs neufs et usagés pour choux, carottes, navets, oignons, blé d'Inde, spécialité: Sacs à patates en papier et jute. Sacs pour moulées, grains, mannes à pommes, seaux à fraises, sacs en polyéthylène. JUTES ROLLAND CODERRE INC., (819) 395-4575

SABREVOIS, maïs en épis à vendre. Tél.: 347-6417

LOT de 5,000 pintes en verre, 56 millimètres. Embouteilleuse avec capuseuse automatique ainsi qu'une laveuse de bouteilles automatique. Tél.: (819) 228-5181

ASCENSEUR "Drolet" sur pivot de 18 pieds capacité 1 200 livres avec cylindre, pompe, gros moteur, cabine et accessoires au complet. S'adresser à (819) 228-5181

À VENDRE, 30 cages pour truies en gestation de marque Jutras en très bonne condition. ST-LIGUORI (514) 834-2100

À VENDRE, voiture Fine, piano box remonté à l'ancienne, pneus caoutchouc noirs, lignée gris mouette, parure chromée, excellente condition. VALCOURT (514) 532-2625

À VENDRE, une andaineuse John Deere avec faux 9 pieds, sur prise de force, en bon état. S'adresser à 454-2590, et aussi très beau foin à vendre.

VITRES 18" x 35" x 1/2" d'épaisseur, idéal pour couvrir serre 30' x 200'. SERGE LEDUC, 8014 Rg. La Fresnière, St-Benoit, Mirabel JON IKO. 258-4314 entre midi et 1 hre, après 6 hres.

À VENDRE, moteur Wisconsin 35 forces avec transmission, en très bonne condition. Toute offre raisonnable acceptée. ROGER GRÉGOIRE, Ste-Martine, Cte. Chât. Tél.: (514) 427-3474

BÂTIMENTS

BÂTISSE d'acier 30 x 50 — 13 pieds haut, neuve, montée. Dôme rond. Prix à discuter. Appeler à l'heure des repas ou le soir. (514) 438-2877

BOIS MATERIAUX

Plusieurs portes de garage usagées, échafauds, baignoires, lavabos, tuyaux, divers matériaux. Ste-Ursule, 4 milles au nord de Louiseville. (819) 228-2569, (514) 256-1030.

CAMIONS À VENDRE

2 camions, remorqueurs, 10 roues International 65-66 accompagnés de 2 boîtes pour épandage à chaux et aussi un V.R. Tél.: (514) 788-2425

CAMION Ford 1975, F 350 avec boîte animaux 8' x 12', pneus neufs, très bon état. Après 6 hres p.m. Tél.: (514) 562-5635

COMMERCES À VENDRE

2 ENTREPRISES FAMILIALES: Possibilités illimitées: 1) Épicerie-boucherie avec logements, 6 pièces; équipement neuf, clientèle de choix, \$60,000 d'affaires. 2) Érablière, salle de danse, camping. (MLS) Jean-Louis Dallaire 348-1181. LE PERMANENT, COURTIER 658-0628.

ÉPICERIE village, 30 mi. de Montréal, équipement, bâtisse avec 2 logis, garage. Bon chiffre d'affaires. Idéal pour une famille. IMM. LEBEAU INC., Madeleine L. Bessette (514) 469-3078.

BAR SALON, 2 permis, rénové, centre-ville, à 35 mil. de Montréal. IMM. LEBEAU INC., Madeleine L. Bessette (514) 469-3078.

CORRESPONDANCE

HOMME avec 4 enfants désire fonder un foyer avec dame aimant la campagne. Bte postale 204, Le Faivre, Ontario K0B 1J0

CÉLIBATAIRE, 28, simplicité noble, recherche un célibataire sincère, pacifique aimant campagne. Écrire à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 avenue Viger, Montréal H2L 2P2 Case 212.

EMPLOIS DEMANDES

HOMME marié avec expérience prendrait en charge ferme de bovins de boucherie ou ferme laitière. Tél.: (514) 464-2722.

EXTERMINATION

COQUERELLES, punaises, rats, souris, raticide, insecticide à vendre. Travaux à domicile. B.B. EXTERMINATION, 1805, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819) 536-2628.

FILS. TISSUS. COUPONS

FILS À TISSER "Wabasso" 2/8 — Lisières de jersey pâles et foncées, nylon. Fil de fantaisie. Lisières de coton imprimés et unis. G. LEGAULT, 365, St-Joseph Sud, C.P. 252, Mont St-Grégoire, J0J 1K0.

FOIN. GRAIN. PAILLE

5,000 balles de foin 1978, (418) 829-3427.

À VENDRE foin de lère qualité et aussi du foin commun, achèterais grande quantité de graines de mil. Tél.: 475-8552.

PAILLE

D'avoine pure, à vendre sur le champ ou pressé, pouvons faire la livraison. R.R. PROULX 3,700 Les Soixantes, Nicolet. (819) 293-5272.

UNE centaine d'arpents en bon foin debout à vendre, 3 500 à 4 000 balles. 172 Rte St-Charles, ST-EDOUARD-DE-LOTBINIÈRE (418) 626-0267

À VENDRE foin sur champ ou en balle, environ 4 000 balles. ROBERT LÉVESQUE, Desquet, Co. Lotbinière, P.Q. G0S 1H0 Tél.: 728-2774

FOIN debout à vendre sur le champ à St-Jean Chrysostome (418) 839-8310

À VENDRE 100 tonnes d'ensilage de maïs, bonne qualité ainsi que du foin. Tél.: (514) 347-9773

FOIN ET PAILLE

FRANÇOIS SAVARIA, Commerçant de foin et paille 606 De Lorraine, Boucherville. Tél.: (514) 670-2639 (514) 655-5392

MACHINES-OUTILLAGE

BULK-TANK DISTRIBUTEUR

VENTE, échange, installation "Zero de Laval" "Mueller", "Dart-Kool" de 600 à 2,000 gallons. M. FERNAND LEFEBVRE, St-Basile Station, Cte Portneuf. (418) 285-0199.

SPECIAL

HAYBINE automotrice New-Holland 1469 avec cabine, faux et conditionneur 9 pieds. Haybine New-Holland modèle 479. Presse New-Holland modèle 268 avec ou sans lance-balles, très propre. Presse New-Holland modèle 68 conditionneur New-Holland modèle 404. MACHINERIE SIMARD INC., R.R. 4 Drummondville (819) 472-2507, 472-3224

À VENDRE Planteuse à blé d'Inde John Deere, 4 rangs, bonne condition. Ste-Brigide (514) 293-4807

MOISSONNEUSES-BATTEUSES

2 M.F. 300; 1 M.F. 410 gaz; 1 M.F. 410 diesel; 1 Inter 93; 2 Inter 303 avec pick-up; 1 Allis Chalmers cleaner F; 1 MF 35; 1 Inter 91; Fourragère 717 M.H. Faucheuses-conditionneuses 469-479; M.H. S'adresser: ENTREPRISES JOCELYN HOULE INC., 253 St-Angelique Nord, Joliette, Succ. Lac St-Jean (514) 756-8793 MAURICE TREMBLAY, St-Nazaire (418) 668-2264.

À VENDRE: Tracteur International seulement 475 heures avec roues de 14.9X36. Ajustable pour culture en rangée. Ste-Croix. (514) 926-3663

EQUIPEMENT LAITIER COMPLET: Pipe line Universal 4 unités, compresseur turbine, balances. Réservoir Zero 400 gallons, laveuse automatique, Yvon Lacasse, St-Anselme, Dorchester. (418) 885-4744

TRACTEUR M.F. 1100 avec roues doubles et une cabine. Charrue semi-portée 5 versoirs, remorque d'ensilage à 2 essieux de marque Ideal. (514) 347-1639

À VENDRE: lieuse à gain International avec P.T.O. seulement 3 ans d'usage. Aussi batteuse Dixon 22x32, parfaite condition. S'adresser à MIRABEL. (514) 258-2645

SPECIAL MOISSONNEUSES-BATTEUSES

45 John Deere; 1 525 Oliver; 1 660 Case; 1 615 Inter. Garanties pour la saison. 1 Leyland 384 diesel; 1 Massey 35; 15 fourragères, boîtes d'ensilage; 1 casseuse d'épis, 3 souffleurs à silo. Nous sommes acheteurs de petits tracteurs ou prenons en échange contre d'autres machineries. CHARTIER NOEL, REFRIGERATION INC., 1061, boul. est, Louiseville (819) 228-5117. Livraison comprise partout au Québec. Pour la Gaspésie: Bertrand Pelletier (418) 773-4966.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Allis Chalmers Gleaners F, 4 rangs avec nez à maïs, en très bon ordre, ayant battu environ 1,200 arpents (514) 772-2631.

SÉCHOIR à grain et maïs Tox-o-Wik no 560, 500 minots, bonne condition, aussi un appareil pour épandre le maïs dans les silos, pour empêcher de chauffer. Comme neuf. Réal Beaudry, Richelieu. Tél.: 658-6311.

UNE LIEUSE à foin Ford 530, très bonne condition. Aussi réservoir à lait Zero, capacité 500 gallons ou 55 bidons. Prix à discuter. (613) 524-5322.

NEZ à blé d'Inde s'adaptant sur une batteuse 300 Massey Ferguson. Excellente condition. Très propre. \$500.00. S'adresser à (819) 228-5181

ENSELEUR International 350, équipé pour blé d'Inde 1 rang, 3 ans d'usage. Tél.: (819) 398-2995

40 stalles à chaîne pour vaches, abreuvoirs vitrifiés Jutras, nettoyeur d'étable avec balancier 220 chaîne Jutras. Silo Dion 16'x30' avec videur "Silo Matic" 1 an d'emploi. Fourragère à blé d'Inde avec projecteur Gelpi, 2 boîtes à ensilage 14'x51.200.00 S'adresser à Marcel Guenet, 101 Ste. Anne Lorette. Tél.: 872-7137

BATTEUSE WHITE 7.300 avec tête à maïs, barre de faux 13 pieds, ramasseur d'andain; j'ai aussi moissonneuse-batteuse 25, en bonne condition. Appelez le midi ou le soir après 7 h. Tél.: (819) 358-2570

SÉCHOIR à maïs à vendre Clayton et Lambert, "Rotoflow Dryer", Émile Hamelin, 1890, Ste-Marie, St-Polycarpe. (514) 265-3842

AUBAINE

MOISSONNEUSE-BATTEUSE MF 300 diesel, reconditionnée, nez à blé d'Inde. Pénalités reconditionnées: MF 50A avec cabine, MF 302 avec cab. \$6.900, MF 203 tracteur Ind. avec chargeur, cab. \$3.900, MF 165 tracteur diesel MF \$3.900, avec chargeur Ind. \$4.900, Tracteur MF 35 gas; tracteur David Brown avec chargeur \$1.200, Girofaneur Kuhn 76. Charrue MF 82 comme neuve \$1.200, Surplus d'inventaire 77: Souffleur d'ensilage MF 54 neuf \$1.250, Fourragère MF 200 neuve avec ramasseur \$4.900, Presse MF 124. ÉQUIPEMENTS SABREVOIS INC., Cte Itherville. (514) 347-0347 ou 658-4045

ÉPANDÉUR à fumier à vendre, grandeur médium. St-Constant 632-1699

MONTÉE de nettoyeur Lajoie 65 pi. de long, en très bon état. Warwick, Cte. Arthabaska. (819) 358-2654

FOURRAGÈRES nez à blé d'Inde; Souffleur Dion, 60 pouces; Épandeur à fumier Starline, 140 minots; Moissonneuses-batteuses: dalles nettoyeur Patz, 18 pouces, avec "beam" Chevrolet 1968, familiale; Excavatrice 80 M.F.; Pièces Dion et Patz. EUGÈNE COURSOL, Mont-Laurier. Tél.: (819) 623-3182

À VENDRE: Tracteur Ford 4.000 (Sélection) avec pelle neuve, 4.200 heures. Faucheur International 3 points, refroidisseur à lait 400 gallons de Laval. Tél.: (819) 359-2806

VOITURE ensilage John Deere 216, avec toit. Comme neuve, 1 ensileuse "Fox", tête à maïs, tête à foin. Tél.: (514) 347-9773

BATTEUSE Massey Ferguson 72, 10 pieds sur son pouvoir avec moteur. Parfaite condition. Pick-up, ramasse andain. Vraie aubaine. \$4.500. Abandon de culture. (514) 652-2317

À VENDRE vis à grain 16 pi. long x 4 po. avec moteur. (514) 787-2513

TRACTEUR Ford modèle 515, 1977, 160 heures, équipé, cabine insonorisée, chargeur, bucket à neige, chauffe-freins, calcium, chauffe-moteur, lumières arrière, servo-direction. À l'état neuf. (514) 796-2213.

TRACTEUR Ford Super County, 1977, 4 roues motrices, cabine chargeur H.D., remorque pour Bulldozer 450. (514) 796-2213.

BATTEUSE M.F. 300, batteuse M.F. 35, batteuse 203 Inter, batteuse 40 J. Deere, casseuse à maïs New-Idea avec épiluseuse 12 rouleaux, une autre avec égraineuse, épandeur à fumier Inter 275 minots, 3 moulages à grain, fourragères N. Holland 717 et 707, J. Deere 34 et 35, barre de faux pour fourragère J. Deere, boîte ensilage nos 7 et 8, andaineuse J. Deere 10 pi. YVON BRAIS, St-Pie de Bagot (514) 772-2920 (matin ou soir)

À VENDRE 1 batteuse Massey Ferguson, modèle 300 avec table à grain en bonne condition. Rotavator de 100 pouces comme neuf. S'adresser à 258-3521.

RECOLTEUSE à patates en vrac John Bean 2 rangs usagée, 1 récolteuse à patates en vrac Lock Wood marque VI, 2 rangs usagée, 1 classeur de patates Jumbo, (Sizer 26 po. large usagé), 2 classeurs de patates 36 po. de large avec table à rouleaux avec remplissage de boltes et convoyeurs Binner, boltes à patates en vrac 16-18-22 pi. long, neuves, arrosoir à patates John Bean (FMC) 250 à 1.000 gallons. BERTRAND BENOIT INC., Ste-Brigitte des Sautes, Cte Nicolet (819) 334-2922.

ANDAINEUSE N. Holland 903, faux de 12 pi. usagée, une fourragère N. Holland Super 717, nez à maïs, 1 rang usagée, fourragère N. Holland 880, nez à maïs 2 rangs usagé, 1 fourragère Ford 612 usagée 2 convoyeurs à fond de rôle 32 pi. Kewanee Speed King. BERTRAND BENOIT INC., Ste-Brigitte des Sautes, Cte Nicolet (819) 334-2922.

À VENDRE une boîte automatique Dion, 16 pi. trois rabatteurs. Tél.: (514) 475-8515.

SOUFFLEUR à neige de sept pieds de marque Blanchette avec chute pour souffler dans les camions à l'état de neuf, bas prix. Tél.: (819) 364-5703.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Cock-shutt 428, 10 pieds de faux, en bonne condition, et ramasseur d'andain \$3.500. (514) 659-9422.

EGRANEUSE à blé d'Inde, 2 rangs Oliver no 83, Moissonneuse-batteuse tralante International no 80, 7 pieds de faux. En très bonne condition. (514) 742-5891.

CHARRUE Oliver 4 raies ajustable, 16 à 18 pouces, semi-portée avec versoir déclencheur Raydex coude roulant à ressorts de 20 pouces, très bon état, 2 ans d'usage (514) 799-3317 (514) 799-3328 après 6 h. p.m.

À VENDRE un Skyder C6 Tree Farmer avec moteur GM 4-53 Diesel, 120 forces avec un trois points pour adapter les machines agricoles et pouvant servir aussi pour le bois. S'adresser à (514) 773-7475

À VENDRE moissonneuse-batteuse automotrice M-F au gaz, no 300, 11 pi. de faux, en très bon état. Tél.: (514) 787-5300

ARRACHEUSE à patates O.E.M. 1976, 1 rang avec empocheuse, tout sur caoutchouc, pratiquement neuve, bon prix. 454-2947

À VENDRE nettoyeur d'étable de marque Idéal, 170' de chaîne, 1 an d'usage, moteur 2 HP. ST-MARCEL (514) 794-2070

À VENDRE arracheuse à carottes, système hydraulique, excellente condition. Bois de foyer. Tél.: (514) 439-2568

Tracteurs International 1066, 806 Farmall-Cub avec sarclure, Massey Ferguson 1100, 65 gaz, 35 gaz avec chargeur hydraulique. David Brown 950, Cockshutt 40 avec chargeur hydraulique. Moissonneuse-batteuse International 203, 93. Fourragère International 600, 350 16, équipées pour foin, blé d'Inde. Souffleur de fourrage New-Holland, Cockshutt. Épandeur de fumier New-Holland, Massey Ferguson Case, Presse à foin International, New-Holland à corde, à broche. Faucheur Conditionneuse New-Holland 469, andaineuse International 175 201 pour foin et grain. Râteau Filer International #16, Charrue International, 4 raies semi-portée, Charrues International, Massey Ferguson, John Deere, 3 raies. Herse à disques International, Massey Ferguson, Cultivateur Vibro International, Senderun et Row-Comby. Moulange, Malaxeur International. Souffleur à neige, McKee. Prix, termes spéciaux.

LES ÉQUIPEMENTS BOUCHER INC., Marieville, 514-466-4951

À VENDRE: Tracteur Oliver 4 roues motrices 1655 diesel, 1.300 heures, cabine chauffée, équipée d'un chargeur Lessard, comprenant "bucket" à terre, fourche à fumier, pelle à neige. Le tout, en très bon état. (514) 478-2056.

À VENDRE: Charrue International, 4 raies 16 pouces no 510, semi-portée, St-Césaire (jour) (514) 469-3121. (soir) (514) 469-3936.

FOURRAGÈRE Gehl 300, nez à maïs 1 rang, aussi une boîte à ensilage. N. Holland 3 batteurs, 1 an d'usage. Tél.: (418) 328-3146.

TABLE À MAÏS-GRAIN de marque John Deere, 4 rangs, quick-attach \$4.000.00. Tél.: (819) 298-2343

ENSELEUSE Massey-Ferguson avec nez à blé d'Inde et pick-up à foin, voiture ensilage Dion 16 pieds, 3 rabatteurs avec plate-forme à foin de 22 pieds. Un projecteur ensilage Dion avec tuyaux. Réservoir en vrac 300 gallons sans compresseur. (514) 546-7467 ou 546-2853

MASSEY-FERGUSON 1085, 1977, 420 heures, cabine chauffée, fourragère à blé d'Inde Inter 1 rang très propre. (514) 466-7351

TOPPEUSE à betteraves Hesston, 4 rangs, 2 ans d'usage. Comme neuve. (jour) (514) 937-9371 (soir) 795-3962

ARRACHEUSE à betteraves J. Deere, 2 rangs, possibilité de 3 rangs. Réserve et chute pour charger directement dans les camions. Très bonne condition. (jour) (514) 937-9371 (soir) (514) 795-3962 Pierre.

SILLO COOP 16' X 50' avec déboulour fourragère New-Holland no 717, pipeline Int. 65 vaches à 6 unités bulldozer Case. (819) 365-4419

CULTIVATEURS!

Nous allons vous donner une obligation d'épargne du Canada de

\$750

si vous achetez un tracteur Case en juillet, ou une de

\$350

si vous en achetez un en août.

L'offre vaut pour l'achat d'un tracteur neuf Case de modèle 885, 990 ou 995 à profil surbaissé, d'un concessionnaire participant Case. Pour avoir droit à l'obligation de \$750, vous devez acheter en juillet 1978. Pour celle de \$350, entre le 1er et le 31 août 1978.

Plus vous achetez tôt, plus vous économisez!

Voyez sans tarder le concessionnaire Case! Obtenez une offre alléchante sur un tracteur de choix, en plus d'une obligation d'épargne du Canada simplement pour avoir pris votre décision.

CASE Y VOIT.

1 applicateur de poudre Gandy avec 2 chaudières de poudre. Prix: \$175.00. Tél.: 772-5540

MIX-MILLS 736 heures, citerne à purin. (418) 225-3892

ÉPLUCHEUSE NEW-IDEA 12 rouleaux, 2 rangs, comme neuve. GÉRARD TOUCHETTE, STE-MARTINE, Cte Châteauguay. Tél.: (514) 427-2041

CHARRUE FORD, 3 raies, 14' déclencheur, couteaux neufs. Vibroculteur Ford (herse) de 13', portée 3 points, 34 dents, avec pneus de 14" profond, palatres neufs, convertibles en trainant. Comme neuf. Convoyeur "Home-made" de 9' sur roues. Le tout \$1.150.00 (514) 454-2443

MOISSONNEUSE-BATTEUSE trainée par tracteur no 18 Oliver. Avec pick-up. S'adresser à LEMIEUX. Tél.: (819) 283-2429

ARRACHEUSE double à patates Lockwood Mark VI. Parfaite condition. (819) 428-3295

FOURRAGÈRES

Nous avons en main un important stock de fourragères et de boltes à ensilage usagées, les machines sont en bon état et à bon prix. Elles peuvent être achetées avec attaches-maïs à 1-2 rangs ou attaches-maïs à foin selon votre besoin. Une 890 N.H., 12 couteaux très propre 1976; une 770 N.H., 12 couteaux, propre, 1976; 3 super 717, 9 couteaux, bonne condition; 1, 717, 6 couteaux; 1, 718, chute électrique "Excellent" 1977; 2, 707 N.H. hydraulique, bonnes, 1975; 1, 830 Oliver, 2 rangs pick-up à foin \$1500; 1, 276 Dion, 1 rang \$950; 1 Kunk hydraulique \$950; 1 Rex bolte de 16 pieds avec wagon Normand \$2000; 1 Tree-man 16 pieds avec wagon Normand \$1900; 1 Allis Chalmers avec wagon Dion, 4 roues de 20 pouces \$2600; 1 Rex de 16 pieds avec wagon Tandem neuve; 1, 27 Blower N. Holland. (photos disponibles sur demande). MACHINERIE SIMARD INC., R.R. 4, Drummondville, P.Q. J2B 6V4. (819) 472-2507, 472-3224.

MIX MILL

- Mélangeur broyeur (moulinageur électronique)
- Rouleuse électronique
- Élévateur à godets
- Élévateur à vis

LES ÉQUIPEMENTS MAGENTA INC.,

R.R. 1, NORTH-HATLEY (Sherbrooke)

Tél.: 562-1000
Rép. R. Simard.

MAISONS

MAISON campagne très propre, 2 loyers environ 3 arpent terre à jardinage. Paysagiste ruisseaux sur terrain. RÉMI LORANGER, Ste-Christine, Cte. Johnson. (819) 858-2737

À GENTILLY, Cte Nicolet: Maison centenaire avec terrain de 235 par 160 pi. À STE-GERTRUDE, Cte Nicolet: Terre de 45 arpents avec petite rivière. Pour informations s'adresser à: COLBERT & FRÈRE INC., Gilbert Colbert, encanteur licencié, Ste-Georgette, Cte de Nicolet. Tél.: (819) 297-2711.

GRANDE maison de campagne, 12 pièces, terrain 125'x200', arbres et pelouse; située à 960, Notre-Dame Sud, Louiseville. \$25.000.00. S'adresser: (819) 228-3797

ST-FORTUNAT: Cte. Richmond, maison en bois, 2 étages, sous-sol, terrain 5 arpents carrés, eau, 220. \$6.500.00 (819) 344-2693

ACHÉTERAIS région Hemmingford, maison âgée éloignée voisins. Assez de terrain pour conserver silence. Bâtements appréciés. (514) 469-4130 ou: Lavallante, Rougemont. JOL 1M0

MAISON de campagne à vendre. S'adresser à (613) 679-2645 1 acre de terrain clôturé, fini aluminium, 4 chambres.

MAISON 7 pièces à vendre pour être démenagée. Prix à discuter. ROXTON-FALLS. Tél.: (514) 548-2138

OFFRES D'EMPLOIS

COUPLE pour travail général de ferme, près de Victoriaville. Maison fournie. Remunération selon entente. Mont-réal: 773-8401 ou 522-7597.

ROUGEMONT, cueillette de pommes, logés et nourris sur place, avons besoin 30 fils de cultivateurs, au moins 16 ans, avec ou sans expérience. Début du travail le 11 sept. Communiquer avec JULES BESSETTE, 300 Grande Caroline, Rougemont, Qué. JOL 1M0.

COUPLE sérieux avec expérience pour travail permanent sur ferme laitière, maison fournie. Tél.: (514) 584-2350.

DEMANDONS 30 hommes pour récolte de légumes (nourris et logés). (514) 454-3966 Sherrington, LES JARDINIERS MODELES INC.

HOMME demandé pour ferme laitière, expérience, travail à l'année. (514) 296-4727 DORIS BRETON, St-Alexandre, Cte Itherville.

GARDIENNE et aide-ménagère, position permanente, pour deux filles: 3½ ans et 2 mois, Rive-Sud de Montréal, chambre et toilette privées, expérience. ÉCRIRE: Terre de Chez-nous, Case 210, ou téléphonez: (514) 672-1735

RECHERCHE homme d'expérience sur ferme laitière, loyer fourni, salaire selon compétence GILLES DANDREAU. (514) 583-3460.

JEUNE cultivateur demandé avec expérience pour travailler en permanence sur ferme. Ecrite, 1154 STE-HELENE app. 4, Longueuil, P.Q. J4K 3S2. Tél.: 670-3837

Fermier et aide-fermier demandés avec expérience dans domaine d'élevage des volailles et porcs, agriculture travail à l'année. Très bonnes conditions de travail. CENTRE D'ELEVAGE, 873, Puyalon Hauterive. (418) 589-5734

HOMME marié, 40 ans, et plus pour entretien d'un domaine. Chevaux etc. Maison fournie. Temps plein ou partiel. Salaire à discuter, R. POTIER, Ste-Thérèse. (soir) (514) 435-1937

HOMME 25 à 45 ans pour gérance d'un troupeau laitier, lait nature. Expérience 3 ans nécessaire. (514) 795-3382 ou (514) 795-6235

FERME agricole requiert travailleur ayant antécédent agricole, fiable, débrouillard et stable. Expérience non requise. Maison mobile fournie pour accommoder couple, travail permanent, bonne condition. Sud de Montréal. SERVICE AGRICOLE DE MAIN-D'OEUVRE DE ST-REMI. (514) 454-3996.

Bonne expérience, ferme laitière, voir à l'organisation de la ferme et du troupeau laitier et/ou compétence en machinerie, bon salaire, maison fournie, pour accommoder couple avec dépendants. Travail permanent. Sud de Montréal. SERVICE DE MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE DE ST-REMI. (514) 454-3996.

ON DEMANDE

ACHÉTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paierais \$20, et plus. Achèterais aussi vieux manteaux rat musqué, écureuil, lapin etc. Prix à discuter. Appelez (514) 843-4000. (Frais virés acceptés.)

PLANEUR à bois, 3 couteaux 12 pouces et plus. (514) 658-4126

ACHÉTERAIS batteuse Oliver no 18 ou no 25, en bonne condition de marche. (514) 537-3984.

ACHÉTERAIS vieux châssis doubles en bois. ROXTON FALLS (514) 548-2635.

ACHÉTERAIS ébrancheuse usagée, en bonne condition de marche, environ 5 pieds de largeur. (819) 296-3124

PORCHERIE

J'ai des clients intéressés à l'achat de porcherie, maternité, poulaillers avec ou sans quota. Dans un rayon de pas plus de 100 milles de Montréal. Peu importe l'envie de l'achat, le paiement sera comptant si désiré. RAYMOND FAUST, Courtier. 887-2880. Sans frais 1 (800) 363-2794.

ACHETEUR

BOIS mou, bois franc. Veux acheter lot minimum, de préférence 5.000 pi. Payable sur livraison. Disposé à aller le chercher. Demander M. Albert (514) 725-9145.

POUSSINS. POULETTES

ROUGE X SUSSEX de BONNIE: Pondeuses d'œufs bruns, race à deux fins; aussi 9 autres races. Pour les œufs blancs: la Leghorn et le croisement California Gray X Leghorn. Demandez la liste de prix. Covoie enregistré du Canada n° 122. Bonnie's Chick Hatchery Ltd., Elmira, Ont. Tél.: (519) 669-2561.

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué., JOR 1C0. Tél.: (514) 439-2601.

POUSSINS d'un jour et avances, canelons, oisons, oiseaux, guineau, faisans, capons rock blancs de 3 semaines, poulettes prêtes à pondre et en ponte. Catalogue gratuit. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

SERVICES

ATTENTION CULTIVATEURS, nous faisons le ménage intérieur de bâtiments au complet, balayons à l'air, blanchissons au "Voco" avec désinfectant et poison à mouche. Propriétaire: J. LANDRY. (514) 469-2560.

Pour peintures vos bâtiments de ferme, J.L. PEINTURE ENRG., 411, Principale, Ste-Etienne, Cte Beauharnois. Tél.: (acceptations appels, frais virés) (514) 429-7733.

VENDEUR et réparations PATZ, hachepaille LEO JETTE. Tél.: (514) 469-3002 ou (514) 658-4678.

CULTIVATEURS: Pour faire blanchir et désinfecter vos étables. F. POISSANT 182, Rte 221, Napierville. (514) 245-7108

SILOS

À VENDRE silo Bessette en bois 14 x 26, 8 ans d'usage, silo en béton préfabriqué 16 x 35, 7 ans d'usage, en bonne condition (514) 796-3635.

SILLO en bois (pin rouge) 16x32 pi. en très bonne condition avec toit (dôme). Les madiers sont tous d'une même longueur (32 pieds). Peut être démenagé, sans le démonter. St-Isidore, Cte Laprairie. (514) 454-9082.

SILOS
Silos en douves de béton 12' à 24' de diam.
• Finitions intérieures uniques
• Rapidité d'érection
• Facilité de rehaussement

RÉSERVOIRS
Pour fumier liquide 50 pi. de diam. par 8', 12', 16', 20' de haut. 70 pi. diam. par 8', 12', 16' de haut.

SILLO SUPÉRIEUR
C.P. 61, Granby, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
C.P. 2199, St-Romuald, Cte Lévis, P.Q.
(418) 839-8808

LES SILOS DU QUÉBEC INC.,

— Silos coulés 18 et 20 pi. de diamètre.
— Citerne à fumier liquide de 40 à 100 pi. de diamètre.

M. JEAN-PAUL FABRY, C.P. 9972, Ste-Foy, Québec (418) 658-3696

SILOS BÉTON ARMÉS COULÉS
12' - 16' - 18' - 20' - 24' 30" diam. int.
et citernes de 40' à 100' "Silo Beaudry pas de soucy c'est pour la vie"

Vide — Silo — "PATZ" chariot électrique C.S.F.

SILOS BEAUDRY INC. ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0
Tél.: (514) 584-3248
Représentant à Québec Cultabec Inc. Tél.: (418) 831-1161

SILOS ACIER GALVANISÉ, Silver Shield

- Silo à ensilage
- Silo à maïs humide
- Silo à grain
- Séchoir à grain M & W
- Élévateur à godet
- Crible à grain
- Silo admissible à la subvention.

O. LEBRUN & FILS INC. 63B rue St-Laurent Maskinongé, JOK 1N0 (819) 227-2444-45

SILLO BERNARD

Achetez directement du Manufacturier au prix de gros

Capacité
50 T
80 T
130 T
150 T
175 T

Équipement standard. Tous ces prix de gros sont F.A.B. de notre usine de Beloeil, P.Q. Hâtez-vous, quantité limitée.

P. BERNARD ÉQUIPEMENT LTÉE

600, Boul. de l'Industrie, Beloeil, sortie 68, Route 20. Tél.: 467-6521

TERRES À VENDRE

CANTONS DE L'EST: À vendre, maison, grange 36x90. Bon état. Avec ruisseaux et 4 acres. Un terrain boisé environ 12 acres sur chemin. Autre côté borné par rivière. Presse no 10 MF, voiture à foin. Tél.: (514) 532-2873

VAL-ALAIN, petite ferme pour citadin. 3 x 26 arpents, près Trans-Canadienne, 30 milles de Québec: LES IMMEUBLES LEMIEUX ENR., 758-7538, 120 Notre-Dame Est, Victoriaville.

PRINCEVILLE, 175 acres en culture, vacherie de 3 ans, 60 attaches, LES IMMEUBLES LEMIEUX ENR., 758-7538, 120 Notre-Dame Est, Victoriaville.

ST-VALÉRIEN: Ferme laitière, maternité porcine. 100 arpents de culture. Bâtiment neuf. Tél.: (514) 549-2391

FERME à vendre avec troupeau laitier, quota nature et industriel, équipement au complet. Tél.: (418) 774-6557

CANTONS DE L'EST
J'ai plusieurs fermes laitières à vendre, et animaux à boucherie, bâtiments et machinerie en excellente condition. J'attends votre appel. MICHEL COUSINEAU, agent (819) 864-4942. PINEAULT PARADIS ET ASSOCIÉS COURTIER (819) 566-6644.

ST-PIE DE BAGOT: Porcherie maternité très propre de 150 truies, avec maison de 6 pièces, très bons bâtiments et excellent rendement. AGENCE DE SERVICES IMMOBILIERS ENRG., Courtier. (514) 773-1134

ST-NORBERT, 225 arpents dont 160 en culture, 30 vaches, érablière de 5.000 entailles. LES IMMEUBLES LEMIEUX ENR., 758-7538, 120 Notre-Dame Est, Victoriaville.

ALBERTA

Terre à vendre St. Paul-Mallig 640 acres avec maison d'un an. 1200 pieds carrés et complètement fini au sous-sol, passage d'auto couvert ainsi qu'une grande boutique et atelier pour aménagement de viande. 600 acres en culture, très peu de roches, terrain plat. Bonne terre à grain dans une communauté bilingue \$250.000.00

Pour vos besoins d'immobilier

PAGE 20 — LA TERRE DE CHEZ NOUS, 10 AOÛT 1978

ENCAN VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU WALDICKHOFF

Propriété de
GERARD VERHOEF,
DANVILLE, QUÉ.

Dans le local des
Encans de la Ferme Inc.
ST-HYACINTHE,
Route Trans-Canada, Sortie 81.

Vendredi, le 25 août 1978
À midi et trente
À compter de 11.30 heures a.m., bu-
fet froid et rafraîchissements servis
gratuitement.

SERONT VENDUES: 75 Holstein
enregistrées, contrôlées ROP et clas-
sées pour le type.

DÉTAIL DU TROUPEAU: 36 va-
ches à lait, 16 taures saillies, 19 tau-
res et génisses ouvertes, 2 taureaux.
CLASSIFICATION: 1 Ex. — 20
BP — 1 B. — 3 pas classées.

MOYENNE DU TROUPEAU:
1977 36 records 7068 254 BCA 150-
146 — 1978 moyenne mobile: BCA
153-151.

TAUREAUX REPRÉSENTÉS:
Beervern Citation Trumpet, Wal-
dickhoff Marquis Sirius, Derby,
Chieftain, Champion, Kennedy,
Tempo, Blackjack.

LES SAILLIES SONT PAR: Crai-
glen Sevens Senator, Cedemar
Blackjack, Green Poplar Kennedy,
Sunnyville Citation Master, Briar-
wood Chieftain.

Informations et Catalogues:

SERVICE DE VENTE BERMASKA

ST-PIE, Co. Bagot
Tél.: 514-772-2451

ENCAN

Vendredi, le 18 août 1978 à 1 heure P.M.
chez

M. ÉLOI BEAUPARLANT

9e rang de
ST-DAMIE DE BRANDON, CTÉ
BERTHIER
No 1775

SERA VENDU: 31 têtes Holstein com-
prenant 26 vaches à lait donc 3 fraîches
vélées; 4 taures 1 an; 1 boeuf simmental
1 an; Le troupeau est clair au test fédéral.
MACHINERIE: Tracteur Int. no 444;
600 heures d'ouvrage avec chargeuse
avant; presse Int. no 47; épandeur
d'engrais Int. 225; minots 1 an d'usage;
monte-balle 24 pieds; wagon double genre
tomdeur avec brancard; tarière à piquets;
rouleau d'acier 3 sections; herse à finir;
alternateur 15.000 watts; 150 piquets de
cèdre; attelage double; clipper à vaches;
herse à ressort; charrie à monchons;
traverse de Laval; 3 chaudières magné-
tiques; bulk tank capacité 3445 lb; bassin de
lavage en Stainless 2 cuves; Stock du
hangar.
La terre est vendue.

MARCEL LAMBERT

encanteur licencié
ST-GERMAIN DE GRANTHAM
CTÉ DRUMMOND
Tél.: 1-819-395-4409

ENCAN

Samedi, le 19 août 1978 à 1 heure P.M.
chez

M. ANGE ALBERT BARIL

No 340, Rivière Sud-Ouest à
MASKINONGE, CTÉ MASKINONGE
SERA VENDU: Un troupeau de 21
vaches à lait Holstein, le troupeau est clair
au test fédéral.
MACHINERIE: Bulk tank John Wood
capacité 2200 lb; traveuse Surge 4
chaudières; gros compresseur Universel
60 pps; réservoir à l'eau chaude Cascade
40; bassin de lavage en Stainless; tracteur
Allis Chalmers D 15 à gaz moteur neuf;
tracteur Int. W 4; charrie 3 raies Allis
Chalmers; faucheuse Allis Chalmers;
niveleuse Allis Chalmers; presse M.F. no
12 neuve; faucheuse M.H. no 6 semi-
portée; conditionneur à foin New-
Holland no 444; faucheuse John Deere;
râteau fileur semi-portée John Deere dent
caoutchouc; 2 wagons doubles sur pneus

9.5 L. 15 = 6 plis Allis Chalmers no 800
neuve; herse roulette Allis Chalmers 14 x
14; charrie 2 raies trainantes; monte-
balle 28 pieds avec moteur à gaz; monte-
balle 16 pieds avec moteur électrique;
lieuse MC Cormick; wagon simple sur
pneus; épandeur d'engrais Oliver no 471;
160 minots; semoir 13 disques cockshutt;
semoir 11 disques MC Cormick; herse à
finir 3 panneaux; cultivateur sur roues
avec clutch; ensileur Forano; sarcler à
blé d'Inde; faucheuse à chevaux; hache
légumes; bassin à l'eau; 2 trailers; 2 réser-
voirs à gaz de 200 gallons; gros banc de
scie charrie; sleigh de promenade;
chaudron de fonte; 500 piquets de cèdre;
chaloupe avec moteur; camion G.M.C. 1/2
tonne 1975.
MÉNAGE DE MAISONS COMPRE-
NANT: 2 poêles à bois; poêle électrique
Moffat; laveuse, sècheuse Inglis; frigidaire
Westinghouse 15 pieds neuf dégivreur
automatique; 2 sets de cuisine; 3 sets de
chambre; machine à coudre Arrow électri-
que; laveuse Beatly; balançoire de parter-
re; balançoire pour enfants; stock du
hangar comprenant: soudeuse électrique,
étou d'étable, etc. etc.
CAUSE DE L'ENCAN: La terre est
vendue.

MARCEL LAMBERT

Encanteur licencié
ST-GERMAIN
CTÉ DRUMMOND
Tél.: 1-819-395-4409

VENTE PAR ENCAN

Judi le 10 août
à 10 heures 30,
sur la ferme de

M. ALPHONSE ASSELIN

La ferme est située dans le rang de la
Déchirure à 3 milles du village de
FORTIERVILLE, CTÉ Lotbinière.
SERA VENDU: Un magnifique troupeau
Holstein de choix de 100 bêtes.
MACHINERIE: C'est une vente à ne
pas manquer, arrivez à bonne heure.
La machinerie n'a que 1 an et 2 ans
d'usage, et elle est à l'état de neuf.

CAUSE DE L'ENCAN: terre vendue
CONDITION: comptant
CANTINE SUR LES LIEUX.
Pour informations, s'adresser à:

ALBERT BRETON

de Inverness.
(418) 453-2681.

Encanteur licencié bilingue.

Toujours acheteur de terres et de
roulants de ferme au complet. Tout
genre de ventes par encan.

VENTE PAR ENCAN

Mardi le 15 août à midi chez

LAURENT MORIN

de ST-MICHEL de BELLECHASSE.
La ferme est située sur la route 132
à la sortie 212 de la Trans-Canada.
SERA VENDU: 1 troupeau Holstein
amélioré de 75 bêtes dont 52 vaches,
les vaches sont réparties sur toute
l'année, 24 taures et génisses de 1
mois à 2 ans, plusieurs sont saillies
pour l'automne.

LE ROULANT COMPREND: 2 trac-
teurs Massey Ferguson no 165 diesel
dont 1 avec pelle et cabine, 1 Cock-
shutt no 30, moissonneuse-batteuse
Massey Ferguson no 300 diesel avec
2 tables automatiques de 12 pi. et cabine
à air climatisé. Haybine New Holland
no 3469, presse à foin Massey Ferguson
no 124 avec lance-balles 4 wagons sur
pneus avec tamden et panier à lance-
balles en fer, râteau-filer Massey
Ferguson, épandeur à fumier Inter-
national de 305 minots; charrues Hydrex
à 3 versoirs, herse à disques hydraulique
Forano; herse à ressorts de 12 pi.
Massey Ferguson; herse à pâturage;
semoir Massey Ferguson à 15 disques
de 2 ans; rouleau en fer à 3 sections;
2 niveleuses avant et arrière; souffleur
à neige International de 7 pi.; banc
de scie; bannette dompeuse à prise
de pouvoir, remorque à moulée de 2
tonnes; 3 paires de chaînes à tracteur;
traineau à balles; convoyeur à foin de
100 pi.; monte-balles de 58 pi.; 2 sé-
choirs à foin de 5 et 7 forces; traveuse
De Laval; Pipe-line en plex 2 pouces
à 6 unités, moteur 5 forces installé
pour 58 vaches; refroidisseur citerne
De Laval de 1250 gallons, automatique.

tableau de gestion, chariot à moulée.
Tous les outils de ferme, aussi à vendre
après les animaux 40 truies portières et
plusieurs avec leur portée, 2 mâles pur-
sang Duroc et Landrace aussi 20 jeunes
truies de remplacement, de 4 à 6 mois,
notez bien que la terre de 190 acres
très bien bâtie est à vendre d'ici l'en-
can et peut être achetée avec l'installa-
tion d'étable au complet si elle n'est
pas vendue le 15 août, jour de l'encan on
détailera tout.

CONDITIONS: comptant et
prêt de banque
pour acheteurs qualifiés,
pour informations, s'adresser à

GEORGE GOGGIN

Encanteur licencié bilingue
Tél.: (418) 428-3875.
CANTINE SUR LES LIEUX.

ENCAN

pour

ANDRÉ et GUY LAMOREUX

372 Grande Ligne

(Montée St-Alexandre)

IBERVILLE

Mercredi le 16 août 1978

à 1 hre précise.

SERA VENDU: un bon troupeau
de 42 têtes d'animaux Holstein ré-
cemment testés.
Ce troupeau comprend 35 bonnes
vaches dont quelques fraîches, d'autres
devant mettre bas sous peu et 18 sail-
lies pour l'automne; et 7 belles
taures dont 2 dues pour véler et 5
d'un an.

MACHINERIE: un tracteur Massey
Ferguson no 65 au gaz, très propre;
fourragère New Holland Super 717 avec
nez à blé d'Inde à 2 rangs et pick-
up à foin neuf; 2 voitures à ensi-
lage Dion; souffleur à silo Dion Élé-
phant avec 40 pi. de tuyau; silo B-7
mesurant 20 x 40 avec couverture;
herse à ressorts; coupe-foin Ford no
535; presse à foin Massey Ferguson
no 10; râteau International no 15,
modèle semi-porté; monte-balles Allied
de 36 pi. avec fond de toile; arroseuse
Calsa d'une capacité de 100 gals
avec att. 3 pts; vibroculteur Frauge
de 12 pi. avec att. 3 pts; planteuse à
blé d'Inde Massey Ferguson à 2 rangs
avec att. 3 pts; vis à grain Allied de
8 po. (ajustable) sur pneus; moulin
à faucher Massey Ferguson de 7 pi.
avec att. 3 pts; herse à disques no 39
à 32 disques; un réservoir en vrac Ha-
verly d'une capacité de 300 gals; 6 ton-
nes d'avoine; et 24 logettes.

CAUSE DE L'ENCAN: ABANDON
CONDITIONS: comptant ou
prêt de banque
Pour informations ou demandes de crédit,
s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud,
COWANSVILLE, QUÉ.
263-0670, 263-1434

ENCAN

Mercredi, le 16 août à 1:30 p.m.
à la ferme de

MAURICE BOUCHER,

chemin Ridge, 1/2 mille ouest Huntingdon.

SERA VENDU: 27 bonnes vaches à lait,

20 véler en août, septembre, octobre et

décembre, 3 fraîches.

TERME: Comptant

Clair de test fédéral.

LYELL J. GRAHAM

Encanteur

Tél.: 264-2289

Le club Holstein de Lotbinière
vous invite au jugement Holstein
à l'Expo de St-Agapit.
Date: Vendredi 11 août
à 10 h. a.m.

Bienvenue à tous les éleveurs

ÉMILIEN CARON, prés.

St-François

ROGER SOUCY, sec.

St-Édouard.

les incendies de forêt, QU'EST-CE QUE VOUS EN CONNAISSEZ?

QUESTIONNAIRE 1

La forêt québécoise est un héritage précieux qu'il faut protéger contre
son ennemi le plus dévastateur: le feu. La prévention des incendies forestiers,
c'est effectivement une affaire de bon sens. C'est aussi la responsabilité des
usagers de la forêt. Qui protège la forêt contre le feu? Quels sont les agents
responsables des incendies de forêt? Quelles sont les sources d'ignition
des incendies? Comment prévenir un incendie de forêt? Évaluez vos
connaissances en répondant aux questions suivantes. Cochez vos réponses et
comparez-les aux bonnes réponses inscrites à l'envers à la fin du questionnaire



1 À qui faut-il signaler la découverte
d'un incendie forestier?
(a) au ministère des Terres et Forêts
(b) aux compagnies forestières
(c) à votre Société de conservation

3 Quelles sont les principales sources
d'ignition des incendies causés par les
pêcheurs?
(a) les réchauds à gaz et les articles de
fumeur
(b) les feux de cuisson et les articles
de fumeur
(c) les moteurs défectueux et les
articles de fumeur

2 Quel pourcentage des incendies de
forêt au Québec est attribuable à
l'homme?
(a) 25%
(b) 50%
(c) 75%

4 Le permis requis pour le brûlage
d'abattis coûte:
(a) \$2.50
(b) \$5.00
(c) est gratuit

réponses: 1: c. 2: c. 3: b. 4: c.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur ces
questions auprès de votre Société de conservation, L'association forestière
québécoise inc. et le ministère des Terres et Forêts.



Place aux solutions pratiques

Dépassant les considérations théoriques générales, nous aborderons plus spécifiquement les besoins tels qu'exprimés et ressentis par les jeunes agriculteurs en voie d'établissement ou déjà établis. Nous les classerons en trois grandes catégories: les besoins de formation-information, de financement et de transition proprement dit.

Les besoins formation-information

Si la relève semble avoir atteint un niveau rassurant, on ne peut en dire autant de la formation des jeunes dont moins du quart ont une formation professionnelle. Il y a donc largement place pour une intensification des efforts à ce niveau de la part du ministère de l'Éducation d'autant plus que le jeune ressent ce besoin de formation.

Présentement, les données de base circulent du propriétaire à l'aspirant (du père au fils) avec toutes les limites informationnelles que cela peut impliquer. On ne saurait trop insister sur l'importance d'une plus grande ouverture en regard de la complexité croissante de la question agricole et de ses implications économiques, sociales, culturelles, technologiques et autres.

Le jeune d'ailleurs exprime le besoin de connaître de façon à atteindre l'excellence dans les implications de son choix. On connaît les lacunes du système que l'on voudrait voir corriger. Insistons sur les stages pratiques, les formations appliquées au maximum, les visites d'entreprises efficaces,

la disponibilité des équipements adéquats, l'adaptation régionale, autant de secteurs dont l'amélioration inciterait le jeune à s'y inscrire.

Progressant quelque peu, les jeunes expriment aussi un besoin d'encadrement technique après leur établissement. Dans cet esprit, le Service de la relève agricole au ministère de l'Agriculture offre divers services qui veulent s'adapter aux besoins identifiés. Depuis quelques années ce Service fait un travail considérable malgré les ressources limitées.

Du côté de l'UPA, les Services de consultation et de comptabilité rendent des services appréciés, alors que d'autre part, l'Union élabore les mécanismes pour permettre l'intégration des jeunes à l'intérieur des structures existantes. Les jeunes ont beaucoup à apporter, en particulier leur dynamisme à la vie de leur syndicat.

Les besoins de financement

Les poussées inflationnistes des dernières années n'ont pas épargné l'entreprise agricole, au contraire, avec comme conséquence la nécessité de trouver les capitaux indispensables à l'établissement. Le jeune devra apprendre à utiliser les outils de crédit mis à sa disposition en se servant de l'assistance au niveau de la gestion économique et financière des économes à son service.

La survie de l'entreprise est souvent liée à la gestion, tout autant qu'aux

performances techniques. Il faut cependant se souvenir que si le jeune agriculteur a besoin d'un suivi continu pour faire face aux imprévus, l'assistance doit avant tout favoriser le gain de l'autonomie dans son entreprise.

Dans le contexte actuel, il est normal de faire appel au financement, mais l'aspirant-agriculteur doit compter sur une rentabilité de ses investissements après le salaire payé. C'est à ce prix seulement qu'on pourra maintenir le dynamisme essentiel à toute industrie.

Le rajeunissement de la population agricole semble en bonne voie de réalisation. Ainsi, de 1966 à 1976 le pourcentage des jeunes de moins de 35 ans passait de 15,8 à 19% et les cinq dernières années voyaient plus de 6 000 jeunes s'établir au Québec. De même, l'évolution de l'âge moyen de ceux qui s'établissent à la faveur d'un prêt consenti par l'Office du crédit agricole en vertu de la Loi du crédit agricole de 30,4 en 1966 baissait à 26,8 pour l'exercice financier terminé en 1978.

Autant de chiffres qui montrent qu'on a désormais commencé à remonter la pente, ce qui nous permet d'entrevoir une éventuelle stabilisation et que les politiques élaborées aux diverses instances que préoccupe la question commencent à donner des fruits. Il ne s'agit pas de s'asseoir sur ces premiers signes encourageants mais de continuer l'ascension de la pente.

Des phases transitionnelles

De la succession des générations, nous ne devons pas sous-estimer l'importance en regard de la réussite du projet global. Les rôles respectifs du père et du fils gagneraient à un meilleur encadrement tant des points de vue socio-économique que juridique.

Les relations à établir et les modalités du transfert se pensent trop souvent sans une vision globale de la situation et des solutions à y apporter. Il y aurait sans doute lieu de formaliser l'association et de planifier l'évolution des rôles en cours de transition.

D'autre part, le jeune a besoin d'une certaine liberté se planifiant à court et à long termes de façon à ne pas se sentir prisonnier de l'entreprise. Le tout devrait se comparer aux autres classes de la société ou se définir en fonction des besoins propres de l'agriculteur.

La sécurité considérée comme un besoin normal doit exister surtout en termes de revenu. Les assurances-stabilisation et récoltes en fournissent des éléments qui ne doivent que compléter les plans conjoints de mise en marché.

On pourrait évidemment élaborer beaucoup plus sur chacun des aspects. Qu'il suffise cependant de retenir l'aspect positif des tendances présentes comme toile de fond et de tenter de poursuivre dans ce sens.

Renald Bourgeois

Whelan demande d'accroître la production de poulets et dindons

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, presse l'Office canadien de commercialisation du dindon et les offices provinciaux de commercialisation du poulet à griller d'ac-

croître temporairement leurs productions.

"La consommation de volaille augmente actuellement à cause de la situation favorable des prix de cette denrée. Les producteurs de poulets et de dindons se doivent de répondre aux besoins en viande de volaille des consommateurs et selon moi, la conjoncture actuelle justifierait une hausse de production. J'en ai fait part aux ministres provinciaux de l'Agriculture et au Conseil national de commer-

cialisation des produits de ferme," d'expliquer M. Whelan.

M. Whelan a également annoncé qu'il a demandé au Conseil de s'assurer que les organismes relevant de son autorité respectent le principe des mesures anti-inflation jusqu'à la fin de l'année.

Le Conseil et la Commission de lutte contre l'inflation ont coopéré au cours des trente derniers mois et main-

tiendront leurs bons rapports durant la période de retrait des mesures de contrôle.

"Les offices de commercialisation sont parmi les groupes qui se sont le mieux conformés à ces mesures. J'encourage fortement les organismes de commercialisation, tant fédéraux que provinciaux, à poursuivre leurs efforts dans la lutte contre l'inflation au cours des prochains mois," d'ajouter M. Whelan.

La ferme familiale... portée disparue

Malgré l'engouement grandissant des générations montantes pour une approche écologique du développement, malgré la popularité bien actuelle d'expressions comme "small is beautiful", il semblerait qu'aux USA, en tout cas selon les auteurs d'une "histoire en photos" sur la ferme américaine, l'agriculture d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec un mode de vie, n'est plus une institution à caractère social et/ou culturel, mais est bien définitivement devenue une entreprise à caractère strictement économique, une manière de faire de l'argent. En fait cette publication essaie de montrer, à l'aide d'images et de commentaires, que les politiques d'État ont sans cesse favorisé le développement d'une agriculture intensive, industrialisée et rentable, où les considérations humaines n'ont eu aucune place.

Ce type de développement se serait d'ailleurs opéré en quelque sorte à l'insu de la population en général, puisqu'encore aujourd'hui, toujours selon les auteurs, beaucoup d'Américains ont une "vision agricole" qui allie les facteurs humains aux facteurs économiques, et la qualité de l'environnement à l'efficacité... Peut-être pourrions-nous profiter de ce "sapin" que le peuple américain s'est fait passer en veillant chez nous de plus près à ce que nos régions agricoles, tout en se développant, demeurent un milieu de vie!

une expérience...

suite de la page 14

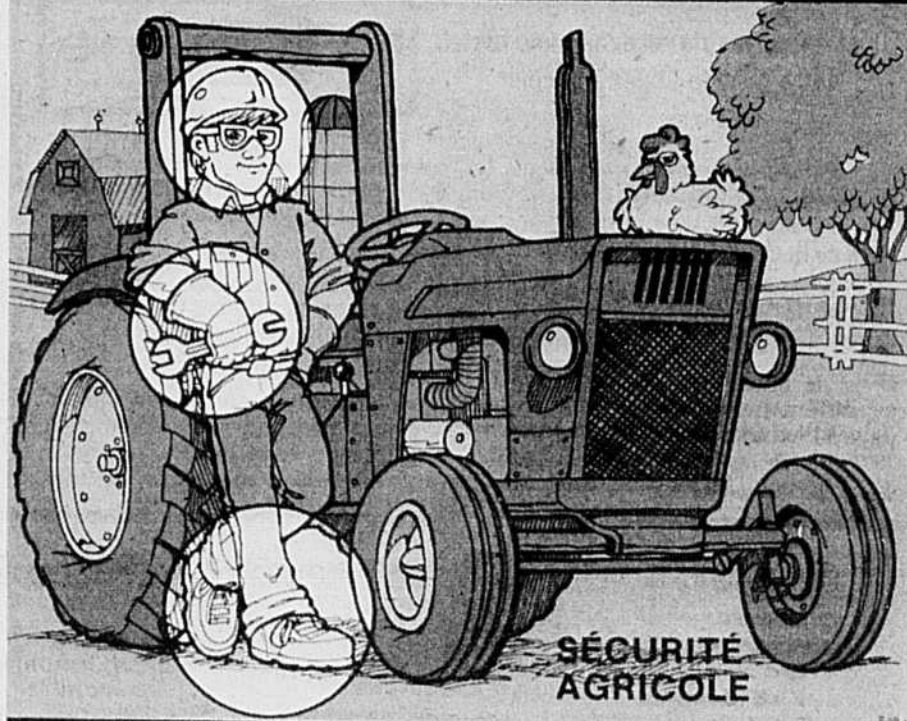
"Je suis entrée dans une association pour connaître un peu les gens d'ici. Quand Mélanie ira en classe, je compte me trouver du travail à temps partiel, on parle d'ouvrir une garderie à St-Victor, j'aimerais beaucoup m'occuper auprès des enfants."

La famille d'Aurèle Bernard comprend trois enfants: Sylvain, Sonia et Caroline. Les enfants des deux familles semblent s'entendre à merveille.

Signalons que la ferme des Frères Bernard a une superficie de 250 acres, elle comprend deux érablières de 1500 entailles chacune. Les parties en cultures comptent pour 110 acres, les pâturages naturels 60 et le reste est boisé.

Les Bernard sont raisonnablement optimistes. "Il faut travailler dur, mais tant que les prix du poulet et du porc se maintiendront, ça va aller. Pourvu que ça dure..." Et de continuer: "La société c'est comme le mariage. Quand on y reste, il faut se dire que ça va durer et faire tous les efforts pour que ça réussisse. Si on part perdant, on va perdre. Si on part gagnant, on va réussir." Berjano Enrg va manifestement tenir.

TRAVAILLEZ EN SÉCURITÉ



portez votre équipement personnel de protection

CONSEIL CANADIEN DE LA SÉCURITÉ
1765, boulevard St-Laurent, Ottawa K1G 3V4



REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

Jeu, 3 août 1978

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

moins de 4 lb	77c-78c
4 lb et moins de 5 lb	85c-86c
5 lb et moins de 6 lb	94c-95c
6 lb et plus	96c-97c

POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5 lb	nil
5 lb et moins de 6 lb	67c-71c
6 lb et plus	67c-71c

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	86c-88c
10 lb et moins de 16 lb	89c-91c
16 lb et plus	87c-89c
Canards	95c-1.02

Semaine se terminant
12 août 1978

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller	
moins de 5 lb	38c-38½c
5 lb et moins de 6 lb	38c
6 lb et moins de 7 lb	38c
7 lb et plus	42½c-43½c

POULES

Moins de 5 lb	08c
5 lb et moins de 6 lb	08c
6 lb et moins de 7 lb	22c
7 lb et plus	22c

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	48½c
12 lb et moins de 20 lb	50½c
20 lb et plus	49½c

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du
7 août 1978

Ces prix sont fournis par
la division avicole
fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	75c	78.5c	96c
A-Gros	73c	73.5c	91c
A-Moyens	65c	66.5c	84c
A-Petits	43c	43.5c	61c
A-Très Petits	12c	14.5c	32c
En vrac			03c de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

OCTOBRE 1977

% des quotas produits payables en Classe I	85.05%
Prix de la Classe I	\$13.41
Prix moyen du lait excédentaire	\$ 9.74

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.5% de matière se; différentiel de \$0.15 par .1% pour le lait payé en Classe I et payé à l'excédentaire).

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

Semaine terminée
le 5 août 1978
FAB Montréal

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points \$1.26, 93 points \$1.27.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.34.3 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, \$1.27.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs .72c-76c. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail .43c-.47c.

Poudre de lait de beurre, animal nil. Poudre de lait de beurre comestible .48c-.50c.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m.

le 8 août 1978

FRUITS:

BLEUETS: 18.20/11 pintes.
MENTHE: 3.00/1 douz. de paquets.
POMMES: jaunes transparentes 9.00-10.00, Quinzy 11.00-12.00, Close 8.00-9.00, Melba 10.00-12.00 Lodi 10.00-11.00, rouges hâtives 9.00 le minot en vrac.
TOMATES: de serre roses 5.00-5.50/8 lb, de champ rouges 4.00, roses 5.00/20 lb.

LÉGUMES:

ANETH: 2.00/botte de 12 paquets.
AUBERGINES: 8.00/boisseau.
BETTERAVES: 3.00/25 lb, 0.75/6 paquets.
BETTES À CARDE: 4.50-5.00/1 douz.
BROCOLI: 5.50-6.00/1 douz.
CAROTTES: 1.75/12 paquets, 4.50-5.00/botte de 30 paquets, 3.50-4.00/25 lb, 6.50-7.00/24 cello de 2 lb ou 10 cello de 5 lb, grosses 8.50-9.00/50 lb, mini 5.50/20 cello de 12 oz.
CÉLERI: 10.00-12.00/24.
CHICORÉE: 3.00-3.50/12, scarole 3.00-3.50/12.
CHOIX: verts 4.00-4.50/14 à 16, chinois 4.50-5.00/16, Savoie 5.50-6.00/12, rouges 8.50-9.00/12.
CHOIX-FLEURS: 7.00-7.50/12.
CONCOMBRES: ordinaires 4.00-5.00/6 douz, sans pépin type anglais 3.00/12, à mariner gros 7.00/boisseau, petits 12.00/boisseau.
ÉPINARDS: 4.00-4.50/12 cello de 10 oz, 5.00/boisseau.
GOURGANE: 4.00/20 lb.
HARICOTS: jaunes 9.00/20 lb, verts 8.00/20 lb, verts plats 4.00/boisseau.
LAITUE: frisée 3.50-4.00/24, romaine 4.00-4.50/16, Boston 3.00-3.50/16, Iceberg ordinaire et pré-refroidie 3.50-5.00/18.
OIGNONS: jaunes moyens 4.00-4.50/50 lb, nouveaux jaunes moyens 7.00-7.50/50 lb, jaunes gros 7.00-7.50/50 lb, jaunes et rouges 1.50/paquet de 18, verts 5.00/4 douz, 4.00/3 douz, à mariner 2.50/5 lb, 4.50/10 lb.
MAÏS: 3.50-4.00/6 douz.
PERSIL: 2.60/1 douz.
PIMENTS VERTS: 8.50/boisseau, 3.00-5.00/20 lb, forts 6.50/boisseau.
POIREAUX: 2.75-3.00/paquet de 12.
POMMES DE TERRE: 2.00-2.25/50 lb, 1.30/20 lb, 0.65-0.70/10 lb, petites 1.00/50 lb, lavées 5.00/50 lb, 0.80-0.85/10 lb, 5.50/10 cello de 5 lb.
RABIOLES (navets blancs): 1.25/le paquet de 6, 2.50-4.00/25 lb.
RADIS: 4.50-5.00/3 douz, 3.50-4.00/30 cello de 6 oz ou 12 cello de 16 oz.
RUTABAGAS: 5.50-6.00/50 lb.
ZUCHINIS: 2.00-3.00/20 lb.

VENTE AUX GROSSISTES

POMMES DE TERRE: du Québec 2.00-2.25/50 lb, 1.40-1.50/20 lb, 0.75-0.80/10 lb, lavées en carton 4.50-5.00/50 lb, Russett Idaho Washington 80/100, 11.00-11.25/50 lb.

Jeu, 3 août 1978

Prix du fromage: blanc \$1.26.3, coloré \$1.26.6.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique tel.: (514) 526-4068 (Montréal) après 14 hres, tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI LE 7 AOÛT, 1978
BOVINS: 458 VEAUX: 486

BOVINS: Composées surtout de vaches laitières de qualités moyenne et commune, les réceptions étaient plus nombreuses que lundi dernier. Les vaches ont gagné \$1.50 au cours de la semaine dernière. Lundi toutes les classes de bovins étaient stables avec les prix de la fermeture la semaine dernière. VEAUX: Les réceptions étaient légèrement plus nombreuses que lundi dernier. Mardi dernier toutes les classes de veaux gagnaient \$2. Les prix sont demeurés stables durant le reste de la semaine. Lundi de cette semaine les prix étaient de stables à fermes.

BOUVILLONS

A-1-2	61.00-62.00
B	56.00-57.00
Commcl	Aucun

TAURES

A-1-2	Aucun
B	Aucun
Commcl	Aucun

VACHES

D-1-2	Aucun
D-3	43.50-46.75
D-5	35.00-43.25

TAUREAUX

	45.25-53.00
--	-------------

VEAUX DE LAIT

Choix	69.00-76.00
Bons	60.00-68.00
Moyens	
& communs	40.00-58.00
Léger de remp.	70.00-100.00

AGNEAUX (Semaine dernière)

Bons (moins de 80 lb)	Aucun
Communs	Aucun

Légers (moy de 50 lb)	Aucun
-----------------------	-------

MOUTONS

Bons	Aucun
Communs	Aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la fermeture des marchés le 4 août 1978
Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur wagon (en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	111.35	110.85	111.35	113.35
Orge	90.25	90.25	90.00	91.50
Avoine canadienne	96.80	96.30	96.80	99.80
Maïs américain (Jaune, no 3)	113.00	113.00	113.00	113.95
Maïs ontarien (chargé sur wagon)				
(Jaune, no 2 C.E.)	115.55	117.10	nil	nil

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1977
SON DE BLÉ	93.00	93.00	96.00
Gru rouge de blé	93.00	93.00	96.00
Tourteau de soya 49%	270.00	270.60	244.70
Tourteau de soya 44%	248.00	248.55	220.45
Tourteau de colza 34%	152.65	157.00	126.75
Luzerne déshydratée (100,000-A)	nil	nil	120.15

Blé CWRS #3 Avoine alim. #1 Orge alim. #1
Tonne métrique Tonne métrique Tonne métrique

Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE Base: Tête des Grands Lacs)

8 août	95.50	71.00	71.00
7 août	fermé	fermé	fermé
4 août	95.60	71.40	71.60
3 août	95.50	71.50	72.30
2 août	93.50	70.40	71.00

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes. Source: Office canadien des Provenances

PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto

Lundi, 7 août 78

La semaine dernière

Porcs moyenne	FERMÉ	Porcs moyenne	63.25
Truies moyenne		Truies moyenne	48.50
			aucun

Prix payés en Ontario

Porcs moyenne	FERMÉ	Porcs moyenne	62.50-63.45
Truies moyenne		Truies moyenne	48.00-48.50
			48.15

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Marc LESTAGE

Une conjoncture on ne peut plus favorable qui a maintenu les prix bien au-delà des prévisions établies l'automne dernier et un "boom" de la production que certains attribuent à l'établissement récent d'un programme de commercialisation du porc ont permis au Québec d'accroître encore davantage sa production et d'espérer atteindre au premier rang des provinces canadiennes pour ce produit, au cours de 1978.

Le ministre de l'Agriculture du Québec aime probablement rappeler à ses collègues du Conseil des ministres que l'élevage du porc au Québec c'est aussi important en terme de volume de vente et d'emplois que le groupe Bombardier-MLW pour l'économie du Québec.

Malheureusement très peu de gens sont vraiment conscients de cette situation et réalisent l'importance de préserver cette production et lui donner tous les moyens dont elle a besoin pour la développer encore davantage dans la province.

Les statistiques du gouvernement fédéral sont très révélatrices sur la performance remarquable des producteurs de porcs du Québec, au cours des dernières années.

Tout récemment, Statistique Québec confirmait dans un bulletin périodique que le Québec a connu l'augmentation la plus forte de sa production durant le premier trimestre de 1978, proportionnellement aux autres provinces.

C'est ainsi que l'on apprenait que le nombre des porcs sur les fermes est passé de 1,850,000 en 1977, à 2,058,000 en 1978, au premier avril, soit une augmentation de 11,2 p.c. alors que l'Ontario qui conserve encore le titre de plus importante province productrice inscrivait 2,200,000 têtes à la même date.

La progression des dernières années maintient donc son rythme et il ne serait pas surprenant que les producteurs du Québec atteignent le premier rang d'ici quelques saisons, selon les analystes. Cette présomption est d'ailleurs confirmée par la lecture des relevés ayant trait aux naissances. Encore là, le Québec connaît une augmentation annuelle plus importante que l'Ontario, depuis deux ans.

L'Est contre l'Ouest

Ce dynamisme dont a probablement tenu compte le ministère de l'Agriculture en tentant d'organiser un programme de mise en marché du porc au cours de l'année dernière, ne doit quand même pas faire oublier que le Québec n'a pas complètement conquis le marché qui lui revient de droit et qu'il enlève graduellement à l'Ouest depuis bon nombre d'années.

En effet, au cours de 1977, la dernière année de compilation complète, 67,8 p.c. des porcs abattus au Canada ont été élevés dans l'Est du pays où vit 72,4 p.c. de la population canadienne.

Comparativement 32,2 p.c. des porcs abattus cette année-là provenaient de l'Ouest, où vit 27,3 p.c. de la population. Si on compare ces pourcentages, on constate facilement que l'Est du pays n'est pas vraiment parvenu à reconquérir cette production.

On aura beau dire qu'au Québec la production de porc est auto-suffi-

Québec remportera-t-il le championnat du porc?

sante et même plus, l'objectif ne peut être considéré comme atteint aussi longtemps que le marché naturel du Québec entre les provinces n'est pas comblé. Il faut entendre par là que logiquement, c'est au Québec qu'il revient de satisfaire les besoins du marché des Maritimes et non pas aux Prairies comme cela est le cas présentement.

Les progrès ont néanmoins été formidables si l'on pense que la moyenne des quinze dernières années démontre

que l'Est a satisfait à peine 58 p.c. des besoins canadiens avec 72 p.c. de la population canadienne. Durant cette période, il était fréquent de voir les producteurs de céréales de l'Ouest se lancer à fond de train dans la production porcine lorsqu'ils ne trouvaient pas preneur pour leurs céréales.

Le haut degré de spécialisation de la production porcine, en 1978, ne permet plus à ces aventuriers de tenter leur chance aussi facilement, aujourd'hui, selon beaucoup de producteurs de porcs du Québec.

Dans ce contexte, il ne paraît pas utopique que le Québec tente à tout le moins de s'emparer lui-même des marchés qui sont à sa portée, au pays. L'an dernier, le Canada a importé 199,7 millions de livres de porc, pour une valeur

de \$159 millions, soit une augmentation en dollars et en livres de 3 p.c. par rapport à l'année précédente.

C'est vraiment beaucoup trop dans un pays où il y a moyen de stimuler cette production encore davantage. Encore faudra-t-il que le Québec parvienne à damer le pion à ses concurrents américains. Peut-être serait-il préférable de se tourner d'abord vers ce marché intérieur qui ne risque pas d'être gâté par l'imposition d'un embargo plutôt que de maintenir le rythme important de nos exportations de porcs vers les États-Unis qui ont atteint \$118,5 millions en 1977, ce qui a laissé quand même le Canada avec un déficit de \$26,2 millions avec les États-Unis dans ce domaine.

L'expérience nous enseigne pourtant que les Américains ne seront plus intéressés par nos porcs lorsque l'équilibre commercial sera atteint.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS

2100 DRUMMOND
MONTREAL, H3G 1X5 TEL.: 288-2152

Lorsque vos porcs sont atteints de diarrhée hémorragique... vos profits en souffrent!



Ayez recours à un traitement rapide et efficace grâce au nouveau



Ridzol

(ronidazole, MSD)

*
POUDRE
HYDRO-
SOLUBLE
À 10%

Rapide

habituellement efficace en 3 jours; on a déjà constaté une amélioration en moins de 24 heures.

Efficace

très efficace contre *Treponema hyodysenteriae*, principale cause de la diarrhée hémorragique (dysenterie porcine).

Dépositaires

les vétérinaires et les fournisseurs de produits de santé pour les animaux.

Ridzol les remet vite d'aplomb

MERCK
SHARP
& DOHME
PRODUITS VÉTÉRINAIRES

*Marque déposée
77-124-AH-F

VENTE PUBLIQUE DE QUOTAS

Syndicat des producteurs
de lait de Joliette

Il y aura vente publique de quotas de lait de consommation ainsi que de lait de transformation le 24 août 1978 à 10h. A.M. au bureau du Syndicat des Producteurs de lait de consommation de Joliette, 110 Nord rue Beaudry, Joliette.